



ACTUALITÉS Des lendemains difficiles pour Haïti A 4

ARTS ET VIE La Dame Blanche ravive les *Belles-sœurs* de Tremblay B 1



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE JEUDI 27 MAI 2004

Kanesatake sème la bisbille

Les libéraux de Jean Charest et les bloquistes embarrassés par la crise qui sévit

MICHEL CORBEIL ET SIMON BOIVIN
MCorbeil@lesoleil.com SBoivin@lesoleil.com

■ La crise qui sévit à Kanésatake est venue embarrasser, hier, à la fois les libéraux de Jean Charest, à Québec, et les bloquistes de Gilles Duceppe, à Ottawa.

Tandis que l'Assemblée des Premières Nations exhortait le ministre Jacques Chagnon à se faire un hara-kiri politique, le chef bloquiste, lui, rabrouait un de ses candidats, Bernard Cleary, pour avoir suggéré un recours à l'armée sur le territoire mohawk.

Même si le premier ministre Charest a réitéré sa confiance en M. Chagnon, hier, en Chambre, et que ce dernier s'est de nouveau excusé, le chef régional de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, Ghislain Picard, a réclamé la tête du ministre.

Voir **KANESATAKE** en A 2 >

ELECTIONS 2004

À lire aujourd'hui

- Jean Lapierre préfère se passer des journalistes Page A 8
- Les libéraux ont besoin d'une majorité, croit Liza Frulla Page A 9
- J-Jacques Samson et Jean-Marc Salvé Page A 16

QUESTION DU JOUR

@ QU'EN PENSEZ-VOUS?

Le Canada devrait-il légaliser la marijuana?

ÉCRIREZ-NOUS À : opinion@lesoleil.com

Des jeunes en pleine forme



LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Le mauvais temps n'a pas empêché près de 5500 écoliers de cinquième et de sixième année de se rendre sur les plaines d'Abraham afin de prendre part au Défi de la santé, une épreuve de course à pied ou de marche de 4 km organisée, hier matin, par l'Association régionale du sport étudiant de Québec—Chaudière-Appalaches. Au même moment, 3000 autres écoliers du même âge avaient rendez-vous à Saint-Rédempteur, à Thetford Mines et à l'école Bourg-Royal de Charlesbourg, où se tenaient également des Défis de la santé.

PROCÈS DE FRANÇOIS HOULE

La plaignante voulait faire cesser les procédures criminelles

GUY BENJAMIN
GBenjamin@lesoleil.com

La plaignante dans le dossier de François Houle a demandé à l'été 2003 de mettre fin aux procédures criminelles contre ses présumés clients. Si elle avait le choix, elle ne témoignerait pas contre eux.

Marie-Claude, prénom fictif, a fait ces déclarations à sa quatrième et dernière journée à la barre des témoins au procès de Houle, accusé d'avoir acheté le 21 novembre 2002

les services sexuels d'une mineure. Elle était aussi plaignante contre Robert Gillet et Jean-François Guay.

À chacun des procès, la jeune fille a été malmenée par les avocats de la défense, qui n'ont pas raté une occasion de lui remettre sur le nez les mensonges contenus dans ses déclarations précédentes. Ainsi, depuis quatre jours, M^{re} François Huot revient continuellement sur le témoignage livré par Marie-Claude au procès de Gillet.

Voir **PLAIGNANTE** en A 2 >



« Jean Lapierre va jouer un rôle très important dans le prochain gouvernement », a dit le premier ministre Paul Martin, hier.

Paul Martin et la Kawasaki d'Antony

Il y a des enfants qui se font offrir une moto Kawasaki. Antony, lui aussi, a eu sa « Kawasaki ». Mais c'est une terrible maladie qui frappe les enfants de deux à cinq ans et leur ravage le cœur. Paul Martin l'a rencontré hier dans le Web. Ô miracle de la télécardiologie: de l'hôpital Sainte-Justine à Montréal, le premier ministre du Canada est entré dans le petit cœur d'un enfant allongé sur son lit à Rouyn-Noranda.

« Combien vous faut-il pour ausculter des enfants dans le Grand Nord, par exemple ? », a demandé l'important personnage.

— Trois cent mille dollars, a répondu le médecin.

— J'aimerais bien faire un chèque! de dire l'homme qui administre un budget de 186 000 000 000 \$. Hélas... Monsieur le premier ministre, j'HAÏS les visites d'hôpitaux. Surtout les hôpitaux pour les enfants. Ceux-là, il faut les serrer dans ses bras, mais les politiciens n'embrassent que des bébés en santé.

« Il est impossible de ne pas être touché », a dit Paul Martin. Évidemment! « Et puis, la santé, c'est ma priorité! » On le sait: nous avons visité deux hôpitaux hier. Des enfants sans cheveux à Montréal. Des grands-papas et des grands-mamans en fauteuil roulant à Greenfield Park.

Le directeur de l'hôpital pour enfants, Khiem Dao, était bien fier de montrer les pièces de sa maquette, toutes de bleu colorées, la couleur de l'espoir. C'est qu'il en a pour 400 millions \$ de projets de construction et l'argent n'a pas de couleur ni de juridiction pour lui. Il y a en particulier ce Centre de recherche de 120 millions \$. Le gouvernement fédéral pourrait y mettre jusqu'à 96 millions \$, et le gouvernement provincial le reste.

L'homme le plus riche du Canada trouve le projet emballant: « Si le Québec est intéressé, je suis prêt à embarquer. » Mais il a dû laisser le chéquier dans sa poche. « Mais j'aimerais bien », dit encore Paul Martin, tenté.

Voir **MARTIN** en A 11 >

Deux Canadiens au nombre des sept terroristes recherchés aux États-Unis

WASHINGTON (PC et AFP) — Deux citoyens canadiens sont au nombre des sept terroristes qui pourraient comploter en vue de commettre un attentat, cette année, affirment des dirigeants américains. Ceux-ci ont fait savoir hier

à son meilleur après les attentats du 11 septembre 2001. M. Ashcroft a nommé plusieurs cibles jugées « particulièrement attrayantes » pour des terroristes, dont le Sommet du G8, qui aura lieu le mois prochain à Saque des indices troublants laissent croire qu'Al-Qaida a l'intention de « frapper fort aux États-Unis ».

L'attorney general américain, John Ashcroft, a identifié six hommes et une femme, « tous armés » et introuvables actuellement, qui présenteraient un réel danger pour l'Amérique, une évaluation qui se fonde sur « des renseignements crédibles de sources multiples ». De plus, Al-Qaida a elle-même publiquement fait savoir qu'elle est presque prête à attaquer les États-Unis.

Les suspects, âgés de 25 à 41 ans, sont nés dans des pays différents. Deux ont la citoyenneté canadienne, deux sont de nationalité américaine, dont une femme, née au Pakistan. Deux suspects sont déjà inculpés pour les attentats commis en 1998 contre des ambassades américaines en Afrique. Un septième individu est né en Arabie Saoudite.

Les avertissements de Washington vont vraisemblablement remettre à l'avant-plan l'un des points forts du président George W. Bush — après des semaines houleuses marquées par le scandale des sévices dans les prisons irakiennes et la chute du niveau d'approbation de la présidence dans la population. M. Bush demeure bien perçu des Américains pour ses efforts dans la lutte contre le terrorisme, et était peut-

être à son meilleur après les attentats du 11 septembre 2001.

M. Ashcroft a nommé plusieurs cibles jugées « particulièrement attrayantes » pour des terroristes, dont le Sommet du G8, qui aura lieu le mois prochain à Savannah, en Géorgie, et les congrès des Partis démocrate et républicain cet été, à Boston et à New York, en prévision des élections du 2 novembre. Mais ses fonctionnaires ne sont pas au courant des détails d'un tel plan, a-t-il ajouté.

Les deux Canadiens figureraient sur la liste de surveillance du Federal Bureau of Investigation (FBI) depuis un certain temps, mais le directeur du FBI, Robert Mueller, a affirmé pour la première fois, hier, qu'un des deux hommes aurait discuté d'un projet de détournement d'un avion au Canada pour ensuite le lancer contre un édifice américain.

En septembre, les autorités américaines ont diffusé une mise en garde à l'égard du détournement potentiel d'avions au Canada et au Mexique, sans fournir d'autres précisions.

M. Mueller a nommé Amer El-Maati, âgé de 31 ans. Né au Koweït, il est citoyen canadien. L'autre homme, Aberraouf Jdey, âgé de 38 ans, est né en Tunisie et il est un ancien Montréalais devenu citoyen canadien en 1995. Il est apparu présenté comme un « martyr » dans une vidéo saisie en Afghanistan au domicile du chef militaire du dirigeant terroriste Oussama ben Laden.

Invité à dire si un complot terroriste



Amer El-Maati



Aberraouf Jdey

CHAGNON SERA-T-IL MUTÉ À UN AUTRE POSTE ?



SOMMAIRE

Actualités	A 3	Éditorial	A 16
Agenda	B 8	Le monde	A 15
Arts et vie	B 1	Petites annonces	S 10
Bourses	C 5	Québec / Canada	A 8
Capitale et régions	A 6	Sports	S 1
Décès	C 7	Statistiques	S 6
Divertissements	B 9	Télévision	B 2
Économie	C 1		

LA MÉTÉO

Maximum 22, minimum 10

Passages nuageux le matin, ciel variable en après-midi. Détails page S 16.

Précipitations (avant hier)

Ce mois-ci: 91,1 mm L'an dernier: 58 mm
Cet été: 91,1 mm L'été dernier: 58 mm

QUÉBEC, 108^e ANNÉE, N^o 148
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTREAL, OTTAWA 87¢ PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 27657 00074 2

Voir **TERRORISTES** en A 2 >

SAMEDI DANS LE SOLEIL

Jumeler mariage et vacances



Se dire « oui », seuls au monde, les pieds dans le sable au bord de la mer à Sainte-Lucie ou ailleurs. Le jumelage mariage-vacances, un courant qui vient des États-Unis, gagne en popularité. Emballez les anneaux dans votre baluchon et suivez le guide.

Dans le cahier Voyages

Beau à croquer



Capsule comestible qui protège un végétal dans son jus ou son parfum (à pulvériser entre la langue et le palais). Sandwich haute couture composé de tranches colorées. Minicahier d'épices à émettre sur un plat. Révolution du comestible ou quand les aliments se font une beauté.

Dans le cahier Délices

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publiée et éditée par LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec), G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randoin, bureau 4, à Québec (Québec), G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

KANESATAKE

Suite de la Une

« Embarrasser un gouvernement comme M. Chagnon l'a fait demande un geste honorable qui serait sans doute de se retirer du dossier », a lancé M. Picard.

En laissant entendre que la violence est inhérente aux communautés

amérindiennes, particulièrement en raison de leur jeunesse, le ministre Chagnon a nourri des préjugés « qui existent déjà dans la société québécoise ». « Ce sont des propos que nous jugeons inacceptables, inappropriés, injustifiés, a indiqué M. Picard. Je crois que le gouvernement du Québec, par la voix de son premier ministre, doit intervenir dans le dossier. » Sans nier le phénomène de la vio-

lence, le chef régional a insisté pour que cette problématique ne soit abordée que dans le contexte socioéconomique difficile des communautés. « Il faut bien qualifier les choses, dit M. Picard. Surtout lorsqu'on a des responsabilités comme ministre de la Sécurité publique, on ne peut pas parler de violence comme ça, librement, sans bien s'expliquer. »

Et au-delà de l'incident des derniers jours, les Premières Nations estiment qu'il est grand temps pour le gouvernement Charest de faire l'autoexamen de ses rapports avec les autochtones. « C'est la responsabilité de Jean Charest de faire le bilan de la relation que ce présent gouvernement entretient avec les nations autochtones depuis un an, souligne M. Picard. Et de repenser, de revoir la façon avec laquelle le gouvernement traite la question autochtone dans son ensemble. »

RAPPEL À L'ORDRE

De son côté, le chef bloquiste Gilles Duceppe a rappelé à l'ordre Bernard Cleary. En matinée, le candidat dans Louis-Saint-Laurent, un ex-négociateur pour les Atikamewks et les Innus-Montagnais, lui-même autochtone, a suggéré qu'Ottawa doit se faire remettre le dossier par Québec et ne pas hésiter à envoyer l'armée si c'est nécessaire pour rétablir la sécurité à Kanesatake.

Le candidat bloquiste a soumis qu'il existe un climat de violence sur le territoire. Sans être interrogé sur cette possibilité, il a avancé que « si c'est si grave que cela pour la population (mohawk), qu'ils (les autorités fédérales) envoient l'armée. Ces gens-là vivent dans la terreur. Cela n'a toujours pas de bon sens. »

Le chef Duceppe a aussitôt pris ses distances. De passage à Thetford Mines, il a déclaré qu'il n'en revenait pas à son parti, mais bien au grand chef Gabriel de demander l'intervention de l'armée. « Le Bloc reconnaît l'autorité légitime du grand chef Gabriel », a-t-il poursuivi.

Joint en soirée, le principal intéressé s'est dit victime de sa naïveté et de la façon dont il a exprimé sa pensée. Bernard Cleary a cependant reconnu une nuance entre ce qu'il pense et la ligne de conduite de son parti. « À ce moment, le Bloc exclut l'idée de demander l'armée », alors que M. Cleary estime que cette solution ne peut être totalement écartée.

« Gilles (Duceppe) a dit qu'il appartient à James Gabriel (le grand chef de Kanesatake) de demander l'intervention de l'armée. Ce que je dis, c'est qu'Ottawa doit prendre ses responsabilités. C'est évident que je me rallie. »

En conférence de presse, Bernard Cleary a indiqué qu'Ottawa est direc-

tement responsable de la situation à Kanesatake. « Trois ans avant (la crise d'Oka, en 1987), les chefs mohawks demandaient au fédéral de faire le ménage là-dedans parce que ça commençait les trucs comme (la présence de) la pègre. Ottawa n'a jamais voulu mettre ses culottes, a-t-il enchaîné. Ils ne veulent pas plus, en ce moment. À partir de ce moment, c'est sûr qu'il y a de la violence. Parce qu'il y a de la pègre, c'est tout. Si Ottawa faisait sa job de gouvernement, de fiduciaire des Indiens, qu'ils s'organisent en conséquence pour nettoyer cela. »

L'ex-négociateur a fait valoir qu'il s'agit d'un cas où Ottawa est tout heureux de laisser une province agir à sa place. « Ils ont garroché la patate chaude dans les mains du Québec. Le Québec se pensait fin. Avec le résultat que le ministre Chagnon va de déclaration ridicule en déclaration ridicule. »

Avec la collaboration de Ian Bussièr

Des autochtones envisagent de poursuivre Québec et Ottawa

■ MONTRÉAL — Ottawa et Québec pourraient faire face à des poursuites judiciaires de la part d'autochtones résidant sur le territoire de Kanesatake. Selon la radio de Radio-Canada, des membres de la communauté mohawk envisagent de déposer une poursuite criminelle contre les deux gouvernements parce qu'ils sont laissés sans protection. Ils invoquent le fait qu'aucune patrouille policière ne s'effectue actuellement sur

le territoire pour justifier cette action judiciaire. Ils ne se sentent pas en sécurité en raison de l'absence de policiers. De plus, ils commencent à éprouver des problèmes avec les compagnies d'assurances qui refusent de les assurer, faute de protection policière. Les accusations qui pourraient être déposées seraient celles de négligence criminelle, d'intimidation et de complot en vue de restreindre le commerce. (PC)



Le chef bloquiste Gilles Duceppe a rappelé à l'ordre Bernard Cleary, candidat dans Louis-Saint-Laurent, lui-même autochtone, qui a suggéré qu'Ottawa doit se faire remettre le dossier par Québec et ne pas hésiter à envoyer l'armée si c'est nécessaire pour rétablir la sécurité à Kanesatake.

PLAIGNANTE

Suite de la Une

« J'étais tannée de répondre aux questions de M^e Larochelle », a lancé la jeune fille. « Je donnais des réponses pour me débarrasser », a-t-elle ajouté, pour justifier les contradictions et les imprécisions.

La demande aux policiers de mettre fin aux procédures criminelles a été formulée à la mi-juillet de l'an dernier. Elle désirait conserver uniquement les recours civils pour obtenir de l'argent de ses présumés clients, a-t-elle avoué.

Aux questions de l'avocat de la défense, elle a répondu ne pas avoir le choix de témoigner. « Je ne peux pas reculer », a-t-elle ajouté, de crainte de faire l'objet de sanctions pénales.

Marie-Claude est souvent confrontée également à sa déclaration aux policiers le 16 décembre 2002, jour du démantèlement du réseau de prostitution juvénile. Ce matin-là, les policiers sont venus la chercher chez son père pour la conduire au poste de police. Ce n'est qu'une douzaine d'heures plus tard qu'elle a finalement consenti à faire une déclaration écrite.

« J'essayais d'en cacher le plus possible le 16 décembre », a été l'explication de la jeune fille au sujet des imprécisions ou des détails manquant à cette déclaration. Elle en veut pour preuve le fait qu'elle a « été obligée d'avancer un chiffre » sur le nombre de ses relations sexuelles avec Georges Radwanli. Marie-Claude disait au départ n'en avoir aucune idée. De 20 contacts sexuels dans sa première déclaration, le chiffre est grimpé à 75 dans une autre déclaration deux mois plus tard.

Au fait que Marie-Claude ne témoigne pas de son plein gré s'ajoutent de sérieux troubles de mémoire. « C'est à cause de la drogue » qu'elle avait dit la veille consommer en grande quantité. « On était tellement gelé à l'époque que c'est normal qu'on se rappelle de rien », de lancer Marie-Claude. Une mémoire tellement faillible que le 3 juillet de l'été dernier, dans une déclaration sur vidéo, elle est incapable de se rappeler pourquoi elle a rencontré le policier Roger Ferland trois jours auparavant.

Marie-Claude ne se rappelait pas non plus avoir diné avec deux enquêteurs deux jours auparavant, lui a fait admettre M^e Huot. « À ce moment, vous aviez cessé de prendre de la drogue », n'a pas manqué de souligner l'avocat de la défense.

La défense a complété le contre-interrogatoire en revenant sur une déclaration de la plaignante concernant son faux enlèvement à la mi-juillet de l'été dernier. Une histoire inventée pour justifier le non-respect des heures d'entrée au centre L'Escale.

Une déclaration de sept pages lue par M^e Huot en pesant bien chaque mot. La Couronne s'est élevée contre autant d'insistance de la défense.

L'exercice, a expliqué M^e Huot, vise à illustrer au jury la capacité de la jeune fille à raconter des histoires contenant des détails bouleversants de réalisme. À tel point que les policiers ont amorcé une enquête sur cet enlèvement, pour apprendre le lendemain qu'il s'agissait d'une histoire inventée. La jeune fille entraînait en retard à L'Escale parce qu'elle allait prendre une bière avec des amis.

La Couronne fera entendre aujourd'hui d'autres témoins pour étayer sa preuve.

TERRORISTES

Suite de la Une

était en préparation au Canada, M. Ashcroft a affirmé qu'il n'y avait aucune information précise sur l'origine d'un plan terroriste spécifique.

Pour sa part, la vice-première ministre du Canada, Anne McLellan, a déclaré à Edmonton qu'elle s'était entretenue avec M. Ashcroft des dangers potentiels. Il n'y a aucune indication que le Canada soit sous le coup d'une menace précise, imminente, et aucune indication, non plus, que ces deux individus se trouvent au Canada, a-t-elle dit. Elle a aussi affirmé qu'il n'y avait aucune raison de croire à l'existence d'une cellule terroriste canadienne.

Dans l'avion qui le menait à Victoria, le premier ministre Paul Martin s'est fait rassurant, affirmant que les Canadiens n'ont pas à s'inquiéter d'une éventuelle menace. « Le Canada n'est pas menacé », a-t-il déclaré, lors d'un point de presse.

Ahmed Ressayam a été arrêté à la frontière américaine en 1999 après avoir tenté d'entrer aux États-Unis avec une voiture bourrée d'explosifs, dans le contexte d'un complot pour commettre un attentat contre l'aéroport de Los Angeles.

Des précautions spéciales sont actuellement prises dans les villes américaines où d'importants rassemblements doivent avoir lieu, a indiqué M. Mueller, mais les autorités n'ont pas relevé le niveau d'alerte utilisé pour donner la mesure du risque d'attentat terroriste.

Malgré les menaces « crédibles » d'attentats, le secrétaire américain à la Sécurité intérieure, Tom Ridge, a indiqué qu'il n'était pas « nécessaire » dans l'immédiat de « relever le niveau de l'alerte » terroriste. Selon lui, le niveau actuel d'alerte, fixé à « élevé » (jaune), est adéquat pour assurer la sécurité des Américains à l'approche de la saison estivale, durant laquelle plus de 200 millions d'entre eux devraient voyager.

PRÉCISION

Dans le texte portant sur les troubles déficitaires de l'attention paru en fin de semaine, nous aurions dû lire le numé-

de téléphone 841-3790 pour commander le livre d'Annick Vincent *Mon cerveau a besoin de lunettes*. Nos excuses.

twik

la cami mini fleurs rétro 16.00

De notre collection exclusive, la cami décollée en coeur, taille empire liserée de ruban dentelle en contraste. Pur coton, variété de couleurs vives. Tp.p.m.g.tg.



simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ACTUALITÉS

GANGS DE RUE À QUÉBEC

« De l'enflure verbale », juge le chef Langlais

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

■ « Ce qu'il y a dans le Journal ce matin (hier) ne reflète pas du tout la réalité. C'est de l'enflure verbale. »

C'est en ces termes que le directeur du Service de police de la Ville de Québec, Daniel Langlais, a réagi à l'article intitulé *Féroce guerre dans le centre-ville — Plusieurs gangs s'y disputent le marché de la drogue* paru hier dans le *Journal de Québec*.

« On a fait analyser ce qu'on a à Québec comme phénomène de gangs de rue, et je peux vous dire que le contenu du rapport ne reflète pas ce qu'il y a dans cet article, a affirmé M. Langlais au cours d'une entrevue avec LE SOLEIL, hier. Le seul groupe à Québec qui mérite le titre de gang de rue, c'est le Wolf Pack. Et actuellement, une douzaine de membres de ce gang sont en prison. Je ne dis pas que le Wolf Pack ne fonctionne plus, je dis que ça ne fonctionne plus comme ça fonctionnait parce qu'on l'a fortement ébranlé. »

Pas de guerre de gangs dans le centre-ville, donc? « Je ne dis pas qu'il n'y a pas de gens qui ne se tiraillent pas de temps en temps, je dis que ce qu'il y a dans l'article, c'est de l'enflure verbale. Le QBDC (Quebec Blue Dragon Crew) et les jeunes impliqués dans l'histoire des cocktails Molotov à Neufchâtel, ce ne sont pas des gens qui rencontrent les critères d'un gang de rue. »

Interrogé à savoir s'il ne valait pas mieux frapper les « petits » gangs de rue avant qu'ils ne gagnent en importance, M. Langlais a répondu que « c'est exactement ce que le Service de police fait ». « On en met de la pression sur les gangs de rue, assure-t-il. On a mis un groupe sur pied, et on a enquêté sur le Wolf Pack. On a mis des policiers dans les écoles parce que c'est là que ça commence, c'est là que ça recrute. »

« Le problème, c'est que Bernard Leheré (le président de la Fraternité des policiers et des policières de la

Ville de Québec) veut des escouades, continue le chef Langlais. Il veut que la Ville engage des dizaines de policiers à coûts de millions de dollars. Mais ce n'est pas comme ça qu'on fonctionne. On collige de l'information, et après, on fait les enquêtes qu'on a à faire. » Selon le chef Langlais, M. Leheré tente ni plus ni moins de faire peur à la population. « Et je trouve ça dommage. »

En somme, ce n'est pas demain la veille que la police de Québec affectera des enquêteurs à temps plein pour lutter contre les gangs de rue. « Ce n'est pas dans nos plans, dit le directeur du Service de police. Quand on a commencé à attaquer le Wolf Pack il y a deux



« Ce qu'il y a dans le Journal ce matin (hier) ne reflète pas du tout la réalité », soutient le chef de la police, Daniel Langlais.

ans, on n'avait pas de section spécialement pour ça. On l'a attaqué quand même, et on a eu d'excellents résultats. »

Le chef Langlais n'a par ailleurs ni confirmé ni infirmé les informations voulant qu'une guerre de gangs pour le contrôle du marché de la drogue dans le centre-ville de Québec soit à l'origine de l'incendie qui a ravagé un pâté de mai-

sons du quartier Saint-Sauveur, le 8 mai dernier. « L'enquête est en cours », s'est-il contenté de préciser.

De la même façon que le directeur du Service de police de Québec n'a pas voulu préciser si des enquêtes liées à la prostitution juvénile étaient actuellement en cours. « L'information qu'on a, on la traite », a-t-il simplement mentionné.

12^E
CONDAMNATION

Trois ans de pen à un récidiviste de l'alcool au volant

RICHARD HÉNAULT
RHenaault@lesoleil.com

À un irréductible de l'alcool au volant, une peine exemplaire. À sa 12^e condamnation pour conduite avec les facultés affaiblies, Alain Brassard, 38 ans, a écopé hier d'une peine susceptible de le faire réfléchir cette fois: trois ans de pénitencier et une interdiction de conduire d'une durée totale de six ans.

Non seulement s'agissait-il de sa 12^e condamnation de ce type, mais si on ajoute celles pour refus de se soumettre à l'alcootest et celles de conduite pendant une interdiction, l'homme de Cap-Santé atteint le total de 20 condamnations pour des délits liés à l'alcool au volant en 19 ans. Pour couronner le tout, il a été condamné en juillet 2003 pour ne pas avoir respecté ses conditions de mise en liberté provisoire.

Remis en liberté en janvier 2003 après avoir été intercepté avec un taux d'alcoolémie de 0,21 alors qu'il se trouvait toujours en probation à la suite de sa dernière condamnation, Brassard n'avait pas le droit de consommer d'alcool. En juillet, il était de nouveau arrêté en état d'ébriété bien qu'il ne se trouvait pas au volant de son véhicule.

À la barre des témoins, hier, Brassard a indiqué qu'il fréquente les AA et qu'il consulte régulièrement un psychologue. « Je suis à terre, je suis démolé, a-t-il déclaré, larmoyant. J'ai plus d'avenir, j'ai plus rien. J'en ai assez, qu'on en finisse une fois pour toutes. »

Ces paroles ont été prononcées bien avant que le juge Mario Tremblay lui impose sa peine. Là, les jambes de l'homme ont fléchi et il a de nouveau balbutié quelques mots de désespoir laissant entendre qu'il n'en avait plus pour longtemps à vivre, lui qui a déjà fait une tentative de suicide. « Je suis malade émotionnellement et j'ai toujours été alcoolique », a-t-il répondu au procureur de la Couronne, M^e Michel Fortin.

« On ne s'attend plus seulement à des efforts, a plaidé ensuite ce dernier. On s'attend à des résultats, après toutes ces condamnations! »

ATTENDRE L'IRRÉPARABLE

Selon le procureur, l'accusé n'a encore rien intégré de ses thérapies: « Il reconnaît ses problèmes depuis toujours, mais il cumule les condamnations! Il ne faut pas attendre qu'il commette l'irréparable. Le temps est à la fermeture! »

Admettant que « ça n'a aucun bon sens », l'avocat de l'irréductible, M^e Marc Gobeil, a fait de son mieux pour attirer l'attention du juge sur la prise de conscience de Brassard. Il en voulait pour preuve ses deux ans et demi de sobriété avant sa dernière arrestation. L'avocat a assuré avoir rarement vu un regret aussi ancré chez un contrevenant.

Le juge Tremblay a toutefois souligné le passage du rapport présentiel dans lequel l'agent de probation se montre prudent quant aux pronostics en se disant d'avis que les risques de récidive demeurent. « Vous avez recours à des excuses pour minimiser vos responsabilités, a-t-il dit à l'accusé. Votre alcoolisme et votre passion de conduire composent un cocktail qui n'est plus assumable par la société. »

Le juge Tremblay a imposé une interdiction de conduire de la durée maximale permise par la loi, soit trois ans. Il a bien spécifié, toutefois, qu'elle s'ajoutera à la peine d'incarcération de trois ans, pour avoir, donc, une durée effective de six ans.

Québec compte plusieurs gangs de rue, soutiennent les policiers

Certains feraient dans la prostitution

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

Non seulement les gangs de rue se livreraient-ils une guerre de territoire pour le contrôle de la vente de stupéfiants dans le centre-ville de Québec, mais au moins un d'entre eux serait très actif dans le domaine de la prostitution, affirme le président de la Fraternité des policiers et des policières de la Ville de Québec (FPPVQ), Bernard Leheré.

« Oui, il y a actuellement une guerre de gangs de rue à Québec », dit M. Leheré, précisant qu'un seul groupe avait cependant été formellement identifié.

Il s'agit du QBDC (Quebec Blue Dragon Crew), qui, après avoir multiplié les vols qualifiés et les introductions par effraction dans le secteur de Neufchâtel, aurait tenté de prendre le contrôle du marché de la drogue dans le centre-ville. « Ce sont eux qui ont tiré des cocktails Molotov du haut de leur balcon, dimanche, à Neufchâtel », confirme M. Leheré.

« Il y a un autre groupe dont on ne connaît pas le nom qui s'identifie avec des foulards rouges, ajoute le président de la FPPVQ. On sait aussi qu'il y a un groupe qui fait actuellement dans la prostitution, juvénile ou autre. Allez faire un tour à la sortie des bars de Sainte-Foy, et vous allez voir que ça

bouge pas mal par rapport aux gangs de rue. Il y a du recrutement qui se fait là. Il y a aussi un autre gang qui sévit dans le quartier Saint-Malo, qui fait de l'intimidation, du taxage, des voies de fait... »

M. Leheré est formel: l'incendie qui a ravagé un pâté de maisons dans le quartier Saint-Sauveur, au début du mois, est bel et bien relié aux gangs de rue. « Toutes les informations qu'on a jusqu'à maintenant tendent vers ça. Je ne peux pas vous confirmer l'identité du groupe qui a mis le feu, mais je peux vous dire qu'une guerre de gangs est à l'origine de cet incendie. Les gangs trouvent qu'il y a trop de points de vente à Québec, et ils veulent en éliminer. »

Le président du syndicat des policiers parle de « plusieurs » gangs de rue qui séviraient à Québec, mais il n'est pas en mesure d'en préciser le nombre exact. « Le problème, c'est qu'il n'y a pas d'enquêteurs affectés à temps plein aux gangs de rue », expose-t-il. Selon M. Leheré, il y aurait plus de 500 dossiers d'enquête de toutes sortes sur les tablettes de la police de Québec. « Tous des dossiers qu'on n'a pas eu le temps de fouiller. »

M. Leheré se défend bien de vouloir amener à la population. « Je veux informer la population, ce qui est bien différent. Ce serait à la direction de le faire, et elle ne le fait pas. Elle gagnerait



M. Leheré est formel: l'incendie qui a ravagé un pâté de maisons dans le quartier Saint-Sauveur, au début du mois, est bel et bien relié aux gangs de rue.

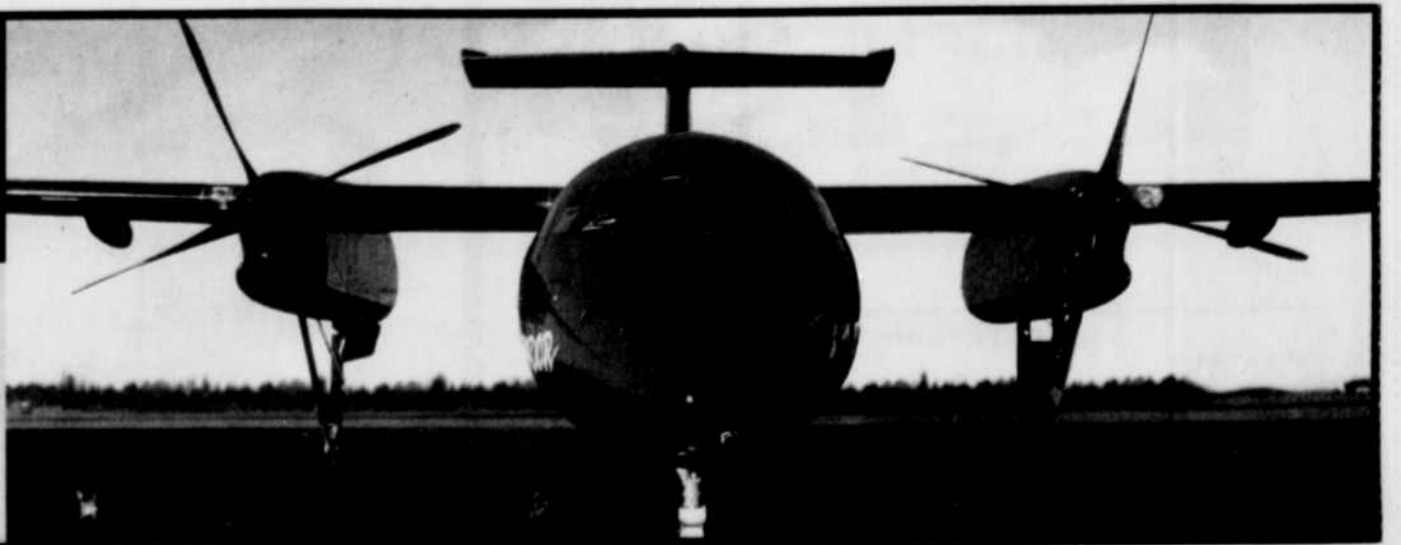
vraiment à être plus transparente. »

Les négociations entre la direction du Service de police et ses employés, qui sont sans contrat de travail depuis janvier 2002, se poursuivront le 3 juin prochain. « Trois rencontres sont prévues au cours du mois de juin. Ce se-

rait étonnant qu'on réussisse à régler ce qui reste à régler en trois rencontres, de sorte qu'il faudra probablement reprendre les négociations cet automne. Mais ça va bon train. La direction semble démontrer plus d'ouverture que l'an dernier. »

Réservez
Le **Bleu du Ciel**
En ligne

www. **AIR LABRADOR** .COM
Esprit du vol
418-780-2300



Étude pour deux nouveaux Métrobus

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

Les usagers du transport en commun pourraient avoir accès à deux nouvelles lignes Métrobus dans le nord de la ville dès 2005. À condition bien sûr que le Réseau de transport de la Capitale (RTC) trouve les millions de dollars nécessaires à l'implantation d'un tel service rapide.

Le RTC souhaite depuis plusieurs années remplacer ses parcours 60, qui relie Beauport à Les Saules, et 87, qui joint Loretteville à Sainte-Foy, par des lignes Métrobus du même genre que le 800 et le 801.

Les usagers du 60 et du 87 auraient ainsi accès à un autobus toutes les 10 minutes de 7 h à 18 h environ.

La société de transport a confié hier à la firme Tecsalt le mandat de faire l'étude de faisabilité de ces deux Métrobus. Pour un contrat de 112 500 \$, l'entreprise devra faire une évaluation du tracé, de la clientèle, des impacts sur la circulation, des voies réservées, etc.

Déjà, la direction du RTC sait que le besoin est là. En effet, sur le chemin de l'autobus 60, il y a Lebourgneuf et les Galeries de la Capitale, un pôle de 12 à 15 000 emplois, fait remarquer Pierre Bouvier, directeur à la planification au RTC. Et le 87 est tout aussi populaire puisqu'il amène les usagers vers le centre-ville de Sainte-Foy et l'Université Laval avec ses 68 000 emplois, ajoute le directeur général, Normand Carrier.

Si le coût final des nouveaux Métrobus n'est pas encore connu, M. Carrier convient que l'ajout de deux lignes veut dire des dépenses supplémentaires de plusieurs millions de dollars car il faut embaucher des chauffeurs et acheter des autobus.

Reste à voir qui de la Ville de Québec, des usagers ou des gouvernements supérieurs pourra allonger les billets verts. « Ça ne s'autofinancera pas, dit Normand Carrier. Mais les lignes Métrobus sont celles où par heure d'opération on va chercher le plus d'achalandage et le plus de revenus. »

Un véhicule d'une ligne Métrobus transporte en moyenne 100 personnes à l'heure. Pour rendre les Métrobus encore plus efficaces, le RTC souhaiterait mettre en service des autobus articulés. On pourrait ainsi y asseoir davantage de gens et diminuer l'engorgement aux heures de pointe. Le RTC recevra d'ailleurs d'ici quelques semaines un rapport sur la pertinence d'acheter des autobus articulés, plus chers que les autobus conventionnels.

La direction du RTC sait qu'elle ne réglera pas ses problèmes de financement en ajoutant deux lignes Métrobus, mais elle pense que le jeu en vaut la chandelle. « On s'est rendu compte qu'en bâtissant une ligne Métrobus, on fidélise le monde et on va chercher un nouvel achalandage », explique Pierre Bouvier.



ARCHIVES LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES
Le RTC a confié à la firme Tecsalt le mandat de faire l'étude de faisabilité.



À Haïti, la ville la plus touchée a été Fonds Vêrette, au nord-est de la capitale Port-au-Prince, avec 158 morts, mais aussi 546 maisons détruites et 3 000 sinistrés

HAÏTI ET RÉPUBLIQUE DOMINICAINE Près de 900 morts dans les inondations

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Plus de 871 personnes ont trouvé la mort dans les intempéries qui ont frappé ces derniers jours l'île d'Hispaniola, partagée entre la République dominicaine et Haïti, selon les bilans officiels qui seront certainement encore revus à la hausse en raison du nombre élevé de disparus.

En République dominicaine, le dernier bilan officiel est de plus de 300 morts, 375 disparus et 120 blessés, presque tous à Jimaní (sud-Ouest), la ville la plus lourdement frappée, a annoncé hier soir la Commission nationale d'urgence (CNE).

Dans le pays voisin, Haïti, les pluies torrentielles qui se sont abattues dimanche ont fait au moins 571 morts, selon un nouveau bilan provisoire fourni hier par la protection civile.

Jimaní, ville-frontière avec Haïti qui comptait 11 400 habitants selon le dernier recensement de 2002, a été victime dans la nuit de dimanche à lundi du débordement d'un fleuve, qui prend sa source à Haïti.

Après plusieurs jours de pluies diluviennes provoquées par la combinaison d'une dépression et d'une onde tropicale, les eaux du fleuve et les coulées de boue ont ravagé deux quartiers habités par des Dominicains et des Haïtiens.

La région du sud-ouest de la République dominicaine, où l'immigration est importante, est également l'une des plus pauvres du pays.

Le président de la CNE, Radhames Lora Salcedo, a averti que le bilan devrait être plus élevé, car « le chiffre des morts augmente tout le temps ».

Alors que les précipitations ont diminué, les équipes de secours cherchaient d'éventuels survivants, autorités et associations organisant les opérations d'aide aux sinistrés.

Pour éviter les risques d'épidémie, les autorités enterrent les corps dans des fosses communes. Dans le reste du pays, selon le CNE, neuf personnes ont péri à la suite des intempéries et les dégâts sur l'agriculture et les infrastructures sont importants.

En Haïti, la zone la plus touchée se trouve dans le département du sud-est, frontalier de la République dominicaine, autour de Mapou Belle-Anse, avec 272 morts, selon la direction de la protection civile.

Cent morts sont dénombrés dans la zone de Grand Gosier. Des informations de source religieuse, qui n'ont pas été vérifiées par la protection civile, font état de 350 morts rien qu'à Grand Gosier.

Également dans le département du sud-est, la protection civile confirme 17 morts à Bodary, 13 à Thiotte, 2 à Marbial, et 2 à Port-au-Piment (département du sud).

Selon la protection civile, le nombre des victimes dans la bourgade de Fonds Vêrettes, au nord-est de Port-au-Prince, s'établit désormais à 165.

Bâtie sur le lit d'une rivière, cette bourgade et ses environs qui comptent au total quelque 45 000 habitants, la plupart agriculteurs, avaient déjà enregistré des dizaines de morts lors du passage du cyclone George en 1998 et de la tempête tropicale Gordon en 1994.

Une assistance provenant de la protection civile, du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), d'organisations non gouvernementales (ONG) et de la Force multinationale déployée en Haïti doit être acheminée mercredi à Fonds Vêrettes par hélicoptères. Des premiers secours (avec de l'eau, du pain et des fruits) avaient déjà été acheminés de la même manière mardi, la localité restant toujours inaccessible par la route.

Le soleil est revenu mercredi sur Port-au-Prince, où de nouvelles pluies, redoutées par la population et les responsables, ne se sont pas produites.

Parmi les premières réactions internationales, le pape Jean Paul II a exprimé mercredi sa profonde peine pour les victimes. Le ministre français des Affaires étrangères a annoncé de son côté l'envoi d'une première aide humanitaire de 20 000 et 10 000 euros aux deux pays.

Le nombre important de disparus fait craindre un bilan plus lourd

Des doutes sur un test de dépistage du cancer de la prostate

TORONTO (PC) — La lutte au cancer de la prostate vient de se compliquer davantage. Une étude sur l'efficacité d'un test de dépistage de ce type de cancer a démontré que plusieurs tests avaient donné lieu à des résultats négatifs alors que les hommes qui s'y étaient soumis étaient atteints de la maladie.

Ainsi, selon l'étude publiée dans l'édition d'aujourd'hui du *New England Journal of Medicine*, 15 % des hommes qui avaient subi le test ASP (antigène spécifique de la prostate), qui avait conclu à une situation normale, avaient en fait le cancer. Et chez 15 % de ceux-ci, la maladie pourrait être considérée comme « cliniquement significative » par les médecins.

Les résultats de l'étude viennent donc confirmer les appréhensions de plusieurs voulant que le test ASP soit pour le moins déficient. Malgré tout, le test demeure pour une majorité de médecins l'un des meilleurs moyens de diagnostiquer

le cancer de la prostate, troisième en termes de mortalité pour les cancers chez les Canadiens.

Les spécialistes signalent cependant que le cancer de la prostate ne tue pas tous les hommes qui en souffrent et, pour plusieurs, un traitement ne sera jamais nécessaire. Mais c'est justement là le problème: comment savoir si un homme qui a le cancer de la prostate doit être traité ou non ?

L'étude, dirigée par le Dr Ian Thompson, a porté sur 3000 hommes âgés de 62 à 91 ans avec un taux d'ASP de moins de 4,0 nanogrammes par millilitre, un taux considéré comme normal. Le test mesure la concentration dans le sang d'une protéine fabriquée par la prostate. Quand l'organe est atteint d'un cancer, il grossit, produisant davantage de la protéine mesurée. Les chercheurs ont même pu établir que 6,6 % des hommes avec un niveau d'ASP sous 0,5 nanogramme par millilitre étaient atteints du cancer de la prostate.

L'ÉVÉNEMENT HORTICOLE
À NE PAS MANQUER!

Les
42
Jours Hamel

Promotion de la semaine
Du 21 au 27 mai
Paniers d'annuelles 10"

Bégonias somperiflorens, impatiens, pétunias
et géraniums de semis. Spécial:

9,97\$

Jour **14**

Jouli 27 mai

Ensemble balconnière
et support Sofradecor

1534014

Courant: 21,99\$

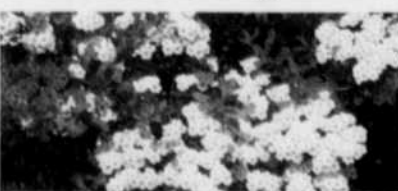
Spécial:
15,37\$

Épargnez
30%

Spiraea 'Summersnow'

1 et 2 gal 1055190-1005553
Courant: 9,99\$ et 14,99\$

Spécial:
60%



(Toutes nos promotions sont valables jusqu'à épuisement des stocks.)

centre jardin
HAMEL

LÉVIS
4800, boul. de la Rive-Sud

CHARLESBOURG
1169, 80^e Rue Est

L'ANCIENNE-LORETTE
8029, boul. Hamel

BEAUPORT
1350, boul. des Chutes

www.jardinhamel.com

Du 14 mai au 24 juin

ABONNEN-VOUS

LE SOLEIL
686-3344
1 866 686-3344

Pour orthèses...



POULIOT:
Une collection de chaussures
pour orthèses comme
nulle part ailleurs.

POULIOT
Maître-chausurier

Sainte-Foy 652-0100
Rimouski 721-7100
Gatineau 243-7433
Sans frais 1 800 363-6172

M^e Suzanne Gagné

L'avocate de Gillet réplique

Requête en irrecevabilité à l'encontre d'Arthur et de Fillion

RICHARD HÉNAULT

RHenaault@lesoleil.com

L'avocate de Robert Gillet, M^e Suzanne Gagné, présentera sous peu une requête en irrecevabilité de celle déposée récemment par les procureurs d'André Arthur et de Jean-François Fillion.

Dans cette requête, M^e René Dion et Guy Bertrand soutiennent que Gillet a «abusé du processus judiciaire et de son droit d'ester en justice, notamment en maintenant des relations privilégiées avec certains juges». Cette première requête, évidemment, fait suite à la poursuite en dommages de 3 millions \$ intentée par Gillet contre Arthur et Fillion.

Or, le 29 juin, M^e Gagné plaidera que la requête en suspension des procédures déposée par ces derniers est irrecevable. Les motifs qu'elle invoquera sont inconnus pour le moment puisqu'elle a jusqu'au 15 juin pour signifier sa requête.

D'autre part, le procureur général, mis en cause par M^e Dion et Bertrand, a déjà déposé sa propre requête pour être mis hors de cause. Dans cette brève requête, M^e Claude Gagnon, le représentant du procureur général, souligne que le litige ne concerne que des parties privées.

De plus, ajoute-t-il, il n'y a aucune conclusion à l'égard du procureur général dans la requête d'Arthur et de Fillion. Les principes généraux invoqués ne justifieraient pas non plus sa présence.

Bref, le procureur général n'a pas l'intention d'intervenir dans le dossier et il demande au tribunal d'ordonner qu'il soit mis hors de cause. Cette requête du procureur général ne sera entendue qu'après celle en irrecevabilité présentée par M^e Gagné car si cette dernière devait être accueillie, l'autre deviendrait évidemment sans objet.

André Juneau a signé le registre

L'ex-maire de Cap-Rouge est commissaire fédéral aux fêtes du 400^e

ÉRIC MOREAULT

EMoreault@lesoleil.com

■ André Juneau a signé le registre. L'ex-maire de Cap-Rouge mais actuel commissaire du fédéral aux fêtes du 400^e de Québec ne s'en cache pas : «Je n'ai rien à perdre où je suis rendu dans la vie.» À l'instar de ses concitoyens, son geste reflète un malaise insoupçonné dans une municipalité de banlieue plutôt en faveur de la ville nouvelle.

M. Juneau a bien pris soin de ne pas militer d'un bord ou l'autre et n'a pas l'intention de se prononcer publiquement sur son vote le 20 juin. Il ne considère pas que, compte tenu de son nouveau rôle de commissaire, son geste puisse mal être interprété, ni qu'il soit perçu comme un désaveu politique de la ville nouvelle. «J'ai le droit de le faire comme citoyen et le devoir comme ex-maire.»

Car, explique-t-il, il veut le forcer le débat sur les problèmes de fonctionnement dans les arrondissements. Même s'il avoue spontanément qu'il était «sûr qu'il n'y aurait pas de référendum à Cap-Rouge», il considère que si 1816 de ses concitoyens l'ont imité, «sans comité défusionniste, sans publicité, rien», c'est qu'il y a un os. Enfin, plusieurs.

Il y a évidemment la question des services de proximité et le vote anti-L'Allier. Mais «pris à témoin» par les gens de sa communauté lorsqu'il s'y promène, il explique que plusieurs lui

ont confié leur peur de l'isolement.

Autrement dit, les raisons de signer le registre peuvent être aussi variées et nombreuses que le nombre de citoyens qui y apposent leur signature même si de grandes lignes s'en dégagent.

À Cap-Rouge, la situation est en effet particulière. L'ex-municipalité a voté pour l'élection de Jean-Paul L'Allier, comme maire de Québec, et de Normand Chatigny, l'ex-maire de Cap-Rouge candidat du Renouveau municipal de Québec, comme conseiller municipal. Or, malgré sa place au comité exécutif de Québec, M. Chatigny se retrouve isolé et entouré de défusionnistes au conseil d'arrondissement. «C'est incohérent.»

Cet arrondissement Laurentien auquel les Carougeois ne s'identifient pas du tout, signale M. Juneau au passage. «Ça ne tient pas compte des particularités du milieu. Et on se retrouve au sein d'un ensemble plus grand que Sainte-Foy aux prises



André Juneau

avec des problèmes divers dont la pollution agricole, etc.»

Ce que plusieurs contribuables craignent par-dessus tout, dans le contexte, c'est le départ de Sainte-Foy, Saint-Augustin et L'Ancienne-Lorette. Cap-Rouge se retrouverait doublement isolée, géographiquement et politiquement.

André Juneau croit que le maire L'Allier n'aura d'autre choix que de rassurer ses concitoyens et de s'engager sur la place qu'ils occuperont dans un éventuel redécoupage des arrondissements, quitte à accorder le statut d'ar-

rondissement à Cap-Rouge si le besoin se fait sentir.

Sur la base des conversations nombreuses qu'il a eues, M. Juneau est donc à même de constater que «s'il ne faut pas sous-estimer le message (envoyé par les citoyens), il faut le mettre en perspective». Lui-même a «toujours été pour les services régionaux» et, pour y avoir siégé pendant 12 ans à titre de maire, il considère que la Communauté urbaine de Québec (CUQ) était un échec. Ce qui ne l'a pas empêché de signer. La ville nouvelle, «ce n'est pas parfait, loin de là. Il faut travailler là-dessus.»

En définitive, il croit que les citoyens qui ont signé le registre veulent s'exprimer. Il en a pour preuve Saguenay, où il n'y aura aucun référendum sur les défusions contrairement à ce que tout le monde croyait. Pourquoi? Le référendum sur le nom de la ville nouvelle a permis à tout le monde d'extérioriser ses émotions, puis de passer à autre chose. «C'est réglé, on n'en parle plus.»

Bien qu'il ne le dira pas, gageons que comme commissaire fédéral, il préférerait une ville unie pour le 400^e de Québec. Mais s'il y a démembrement, il n'en fera pas un drame: «Ça me stresse pas.»

Après tout, comme il le dit lui-même, «le 400^e, c'est une responsabilité régionale».

L'aspirine pourrait réduire le risque de cancer du sein

CHICAGO (AP) — L'acide acétylsalicylique (ou aspirine), ce médicament en vente libre qui peut aider à prévenir les attaques cardiaques et les accidents vasculaires cérébraux, semble aussi réduire les risques de développer le cancer du sein le plus courant chez la femme, selon une étude.

Les auteurs de cette étude reconnaissent que de tels résultats sont enthousiasmants, mais ils tiennent à souligner qu'il faudra pousser plus avant les recherches avant que les médecins puissent recommander aux femmes de prendre de l'aspirine pour écarter le cancer du sein. La consommation d'aspirine peut aussi entraîner des effets secondaires.

C'est dans le Journal de l'Association médicale américaine que paraissent les résultats de l'étude, hier.

Des travaux antérieurs avaient donné lieu à des conclusions contradictoires sur l'existence, ou non, d'un lien entre l'aspirine et le cancer du sein. L'étude citée plus haut est la première à examiner si ce médicament est susceptible d'influencer la croissance de types spécifiques de tumeurs, selon un spécialiste de Chicago.

Les chercheurs ont constaté une réduction du risque de cancer dans le cas des tumeurs dont la croissance est favorisée par les hormones œstrogène et progestérone. Environ 70 % des femmes qui développent un cancer du sein souffrent de ce type de cancer.

Les femmes ayant participé à l'étude, qui ont pris de l'aspirine au moins quatre fois par semaine, pendant trois mois, avaient presque 30 % de moins de risques de développer un cancer du sein à composante hormonale que les femmes qui ne prenaient pas d'aspirine. Ce médicament n'avait pas d'effet sur le risque de développer l'autre type de tumeur au sein, sans composante hormonale.

Les chercheurs soupçonnent que l'aspirine fonctionne en interférant dans la production d'œstrogènes de l'organisme.

ABSOLUMENT TOUT

Si tôt dans la saison

50%

et plus.

EN GRANDE PREMIÈRE

COSTUME 4 SAISONS INFROISSABLE

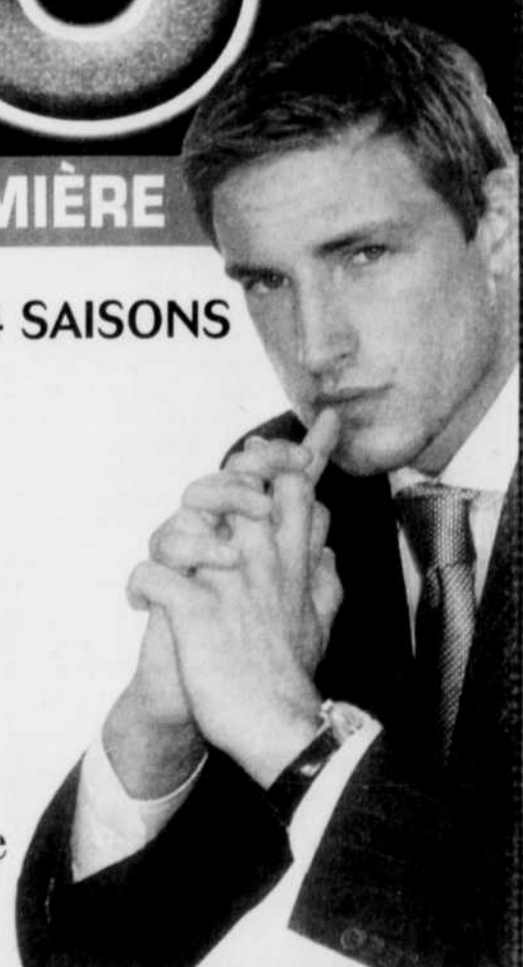
Grand choix de couleurs
et de grandeurs

rég.: 995\$ à 1195\$

395\$

François Lotté COLLECTION
Guy Laroche PARIS

MARIO BALDUCCI



boutique
TAÏGA

sports · plein air



Nous payons les taxes

sur vos achats de chaussures, sacs à dos, sacs de couchage et tentes.

Les 27, 28, 29, 30 mai, sur articles à prix courant en magasin.

Le meilleur
SERVICE

1200, avenue de Germain-des-Prés,
Sainte-Foy • Téléphone : 418.656.2742
Complexe de l'Hôtel Germain des Prés

François Lotté
COLLECTION
PRÊT-À-PORTER INTERNATIONAL POUR HOMMES

Complexe Germain-des-Prés, Sainte-Foy • 657-1760

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

SONDAGES BBM RADIO

CHOI domine largement ses concurrents

PIERRE ASSELIN
PAsselin@lesoleil.com

■ La station CHOI domine largement les derniers sondages BBM, du printemps 2004, où elle remplace CTF en tête du classement pour le rayonnement et les parts de marché, mais CFOM fait quant à elle des gains appréciables.

Le nombre d'auditeurs de CHOI a augmenté de 9%, à 380 000 alors que ses heures d'écoute augmentaient de 14%.

Les stations CHRC et CFOM enregistrent quant à elles des remontées significatives de leurs heures d'écoute, de 34% pour la première, et 37%

pour la seconde. Par rapport à l'automne dernier, les deux stations ont gagné 18 000 auditeurs, CFOM atteignant le seuil respectable de 182 000 auditeurs.

Par ailleurs, Rythme FM n'a pas réussi à s'imposer, ce deuxième sondage indique en effet un recul signi-

ficatif de 20%. Elle n'est pas la seule, trois autres stations enregistrent des pertes, toujours dans le rayonnement total. CTF Rock-Détente, le FM 93 et la Première Chaîne de Radio-Canada perdent à peu près 10% chacune.

Les analystes de Cossette Média signalent quant à eux que la radio est écoutée par 94% de la population à un moment ou l'autre de la saison, et l'écoute totale à Québec même a connu une hausse significative de 4%. Chaque personne écouterait, en moyenne bien sûr, 21 heures 38 de radio chaque semaine.

L'émission *Le Monde parallèle* de

Jeff est la plus écoutée, toutes heures confondues, avec une moyenne de 46 070 auditeurs au quart d'heure. La station augmente ses parts de marché, un gain de 2,7% qui lui donne 25% du marché entre 6h et 9h.

CHOI mène également pour l'émission de fin d'après-midi, avec *Le Retour* de Gilles Parent, la deuxième émission la plus écoutée à Québec avec une moyenne de 37 954 auditeurs par quart d'heure.

Pour les autres émissions matinales, à CHIK, *Plus tôt Mario*, animée par Mario Grenier enregistre un recul par rapport à l'automne mais conserve le deuxième rang, avec

27 000 auditeurs en moyenne par quart d'heure.

Thibodeau et Cie, au FM-93, occupe le troisième rang avec une part de marché légèrement au-dessus de 10%, pratiquement ex-aequo avec l'émission de Michel Lamarche, sur la Première Chaîne.

CITF se retrouve bonne cinquième le matin, avec *Sonnez les Matines*, mais la radio Rock-Détente mène en fin d'avant-midi et en début d'après-midi sur semaine avec *Ma radio au boulot*. En fin de semaine, le *Décompte Rock-Détente* est l'émission la plus écoutée, devançant *Jeunesse d'aujourd'hui* de CFOM.

UN CHAUFFARD ÉCOPE DE DEUX ANS MOINS UN JOUR

Deux familles tristement déchirées par un procès

IAN BUSSIÈRES
Collaboration spéciale

■ THETFORD MINES — Ce sont deux familles déchirées par la tristesse qui ont vu hier le juge Pierre Rousseau imposer à Léo-Paul Bisson, 47 ans, une peine de deux ans moins un jour d'emprisonnement pour délit de fuite et conduite dangereuse causant la mort de Carole Grenier, une mère de famille de 44 ans, le matin de Noël 2002.

«Jamais rien au monde ne pourra remplacer une mère! Je sais qu'il a eu des remords et des regrets mais il aurait fallu qu'il pense à ça avant», a lancé, en larmes, le fils de la victime, Steven, qui était accompagné d'une dizaine de proches également en pleurs.

Serrant contre lui une photo de sa mère décédée, le jeune homme s'est dit déçu de la sentence imposée par le juge. «Je ne crois pas que ça vient donner un exemple», a-t-il déclaré. Quant au frère de la victime, Jean Grenier, il abondait dans le même sens en disant qu'il aurait préféré que le magistrat impose à Bisson les trois ans de prison demandés par l'avocat de la Couronne, M^e Serge Sévigny.

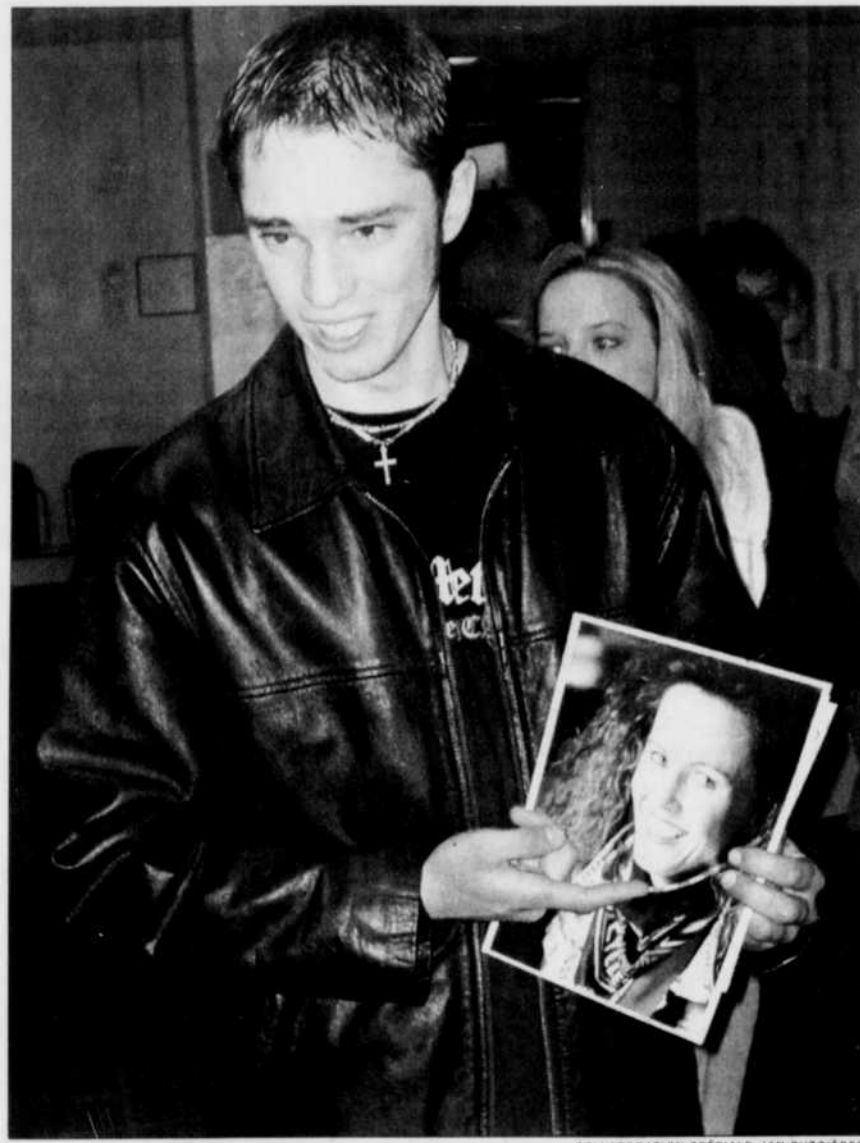
«UN BON GARS»

Les larmes étaient tout aussi présentes du côté de la famille de Bisson, qui s'attendait à une telle peine même si l'avocat de la défense, M^e Jason Downey, avait demandé une peine dans la



Michel Bisson, frère de l'accusé

collectivité pour son client qui n'avait aucuns antécédents judiciaires. «C'est le genre d'événement qu'on ne voudrait jamais voir survenir dans sa famille. Nous respectons la décision de la Cour si ça peut aider à atténuer ce qui s'est passé mais nous sommes un peu déçus que Léo-Paul aille en prison car il n'est pas un bandit, c'est un bon gars qui a fait des erreurs. Nous allons lui donner notre support tout le long de son incarcéra-



«Jamais rien au monde ne pourra remplacer une mère», a lancé en larmes Steven, le fils de la victime, Carole Grenier.

tion», a commenté son frère Michel après l'audience.

FACTEURS AGGRAVANTS

Dans sa sentence, le juge Rousseau a souligné que l'accusé avait consommé de l'alcool, qu'il circulait à 80 km/h dans une zone où la limite permise était de 50 km/h et qu'il avait brûlé un feu rouge en plus de prendre la fuite à pied à la suite de la collision, survenue vers 3 h, la nuit de Noël.

«Il avait alors manifesté l'intention de camoufler son crime en déclarant son véhicule comme volé et ce n'est que trois heures plus tard qu'il a finalement décidé de se livrer à la police à la suite de l'insistance du père du jeune homme qui l'accompagnait et

chez qui il s'était réfugié», a-t-il commenté.

Le juge s'est également appliqué à démolir la thèse de la défense, qui réclamait un emprisonnement dans la collectivité, en citant de nombreux cas de jurisprudence où une telle peine avait été imposée pour conduite dangereuse causant la mort mais où ni l'alcool, ni la vitesse, ni un délit de fuite n'était en cause.

«La peine de trois ans réclamée par la Couronne n'aurait pas été déraisonnable mais je crains qu'elle puisse compromettre la réhabilitation de l'accusé», a-t-il conclu avant d'assortir la peine d'une ordonnance de probation de trois ans et d'une interdiction de conduire tout véhicule pour une période de sept ans.

Le CHA hors-la-loi!

À l'encontre des directives gouvernementales, son c.a. adopte un budget déficitaire et réclame des millions \$

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
BRicard@lesoleil.com

■ Même si la loi lui interdit, le conseil d'administration du Centre hospitalier affilié de Québec (CHA) a adopté un budget affichant un déficit de près de 4,3 millions \$ pour 2004-2005.

Il faut néanmoins retrancher de la somme environ 2,2 millions \$. Le gouvernement accepte de fermer les yeux sur ce dépassement en attendant de renflouer les coffres des établissements du réseau. Il avait promis de le faire lors du dernier budget, mais il a failli.

Restent donc 2,1 millions \$ à trouver sur une enveloppe de dépenses de 221,9 millions \$. La direction ne saurait toutefois plus quelle ceinture serrer.

Déjà des rencontres sont prévues avec l'Agence de développement (ex-Régie régionale de la santé) et le ministère de la Santé. Le directeur général, Denis Carbonneau, fera valoir que son hôpital est plus performant que la moyenne dans certains secteurs. Il devrait donc obtenir un passe-droit, juge-t-il.

2,1 millions \$ restent à trouver et la direction ne sait plus quelle ceinture serrer...

En même temps, M. Carbonneau tentera d'obtenir quelque 11,3 millions \$ de plus par année afin de financer le centre d'excellence sur le vieillissement qu'il abritera. Une demande du ministre de la Santé, Philippe Couillard.

En plus, il lui réclamera huit autres millions \$ «non récurrents» pour acheter les équipements nécessaires et réaménager les locaux.

Le projet ambitieux a été présenté, hier soir, par le D^r André Tourigny, professeur et chercheur en gériatrie à l'Université Laval. Ambitieux, parce qu'il faudra trouver le personnel né-

cessaire au fonctionnement du centre d'excellence. «Même si on avait la réponse demain matin, on ne serait pas capable de développer toutes les phases.» Certains spécialistes, entre autres, sont des denrées rares.

Aussi, M. Carbonneau, le directeur général, indique également que des discussions avec les instances gouvernementales permettront de déterminer «par quoi on commence».

Un projet de 11M \$ pour un centre sur le vieillissement vient gonfler le total réclamé

Le groupe de travail du D^r Tourigny recommande un virage important afin de préparer l'hôpital au vieillissement de la population. Surtout pour accueillir les 10% à 15% des aînés «vulnérables», moins nantis et plus malades.

Ainsi, si les fonds suivent les idées, sept cliniques externes verront le jour. Elles se spécialiseront dans des domaines aussi divers que les troubles de la mémoire, la dentition, la conduite automobile, l'incontinence ou les difficultés à marcher.

À l'hôpital, les unités de soins seront améliorées, agrandies. En outre, une expertise «médicaments et vieillissement» sera développée.

En plus, le comité préconise l'utilisation des technologies de pointe afin d'offrir des consultations à distance aux patients de Portneuf et de Charlevoix, par exemple.

Les volets enseignement et recherche seraient également très présents dans le projet de l'équipe du D^r Tourigny.

DEMAIN DANS LE SOLEIL

Dans le cahier Arts et vie

Le début de la fin pour
Elvis Story



Elvis n'est pas mort, tous ses fans le savent bien. Mais se pourrait-il qu'il meure de sa belle mort, en chair et en os pour ainsi dire, sous les feux des projecteurs du Capitole, le 26 septembre, devant des spectateurs qui n'en croiront pas leurs yeux? «Le futur d'Elvis est incertain. Après dix ans, c'est l'heure des bilans et des remises en question», a confié Martin Fontaine, l'homme derrière le mythe, au journaliste Régis Tremblay.

Lévis s'équipe pour boucher efficacement les nids-de-poule

MARC SAINT-PIERRE
MSPierre@lesoleil.com

■ Dorénavant, à Lévis, il ne faudra plus les huit bras de quatre travailleurs municipaux pour combler les nids-de-poule. En lieu et place, le service des Réseaux et équipements usera plutôt d'un unique bras, en l'espèce celui de son camion *Road Patcher*, et du bout des doigts de son seul conducteur.

Le camion à boucher les trous est partie du programme 2004 de réfection de la chaussée et des trottoirs que vient de mettre en œuvre l'administration Garon. Ce sont 2,6 millions \$ qui seront injectés dans les rues lévisiennes aux fins du programme.

« L'opération Réfections majeures qui vient de débiter dans les rues de la ville porte notamment sur des travaux de pavage, de planage, de resurfaçage, de remise à neuf de trottoirs et de bordures, et ce, dans tous les quartiers de Lé-

vis », a indiqué le maire, à l'occasion d'un point de presse.

« Ce sont des interventions majeures puisqu'une rue qui subit une telle réfection est bonne pour une période de 20 à 25 ans avec seulement un entretien normal », a-t-il précisé.

C'est dans ce contexte qu'interviendra le *Road Patcher*, une invention américaine de quelque 180 000 \$ que Lévis est la toute première ville du Québec à se procurer. Il est d'ores et déjà prévu que la machine roulera 16 heures

par jour, à compter de maintenant jusqu'à l'automne, pour boucher les trous et fissures des 960 kilomètres de rues de la grande ville.

Des rues, il s'en crée de façon exponentielle à Lévis à l'heure actuelle, dans le cadre de nouveaux développements immobiliers. Environ 8 millions \$ seront consacrés à la construction de ces nouvelles rues cette année, dont 6 millions \$ par les développeurs eux-mêmes, qui les céderont ensuite à la municipalité.

S'ajoute au tableau la construction prochaine de la desserte du parc industriel de Lauzon, à compter de l'échangeur de la route L'Allemand, sur la 20, un projet qui en est au stade des appels d'offres. Il s'agit d'un projet de 1,7 million \$ qui sera réalisé par la Ville de Lévis, plus tard cet été. Au total, c'est plus de 12 millions \$ qui iront au réseau routier lévisien cette année.



Un camion *Road Patcher* sera dorénavant utilisé à Lévis pour combler les nids-de-poule. La machine vient d'être acquise par la Ville au coût de 180 000 \$. Sur la photo, le maire Jean Garon jette un coup d'œil curieux à l'étrange machine.

75 mois pour avoir poignardé son ex-amie

RICHARD HÉNAULT
RHenaault@lesoleil.com

■ Un jeune homme de 26 ans, Sébastien Dion, a été condamné la semaine dernière à une peine équivalente à 75 mois d'emprisonnement pour avoir poignardé à des dizaines de reprises son ex-petite amie.

Compte tenu de sa détention provisoire, il ne reste toutefois que deux ans moins un jour à purger à l'accusé de Saint-Étienne. En mars 2002, Dion s'était introduit par effraction dans le domicile de la jeune femme pour la poignarder sauvagement.

Il l'a ensuite laissée pour morte. Plusieurs fois auparavant, l'individu qui n'acceptait pas la rupture avait menacé la jeune femme et son nouvel ami.

Présente en cour pour la détermination de la peine, celle-ci a refusé d'entendre les propos que l'accusé voulait lui adresser. Elle est sortie en pleurs de la salle d'audience.

« Je regrette énormément mon geste, a déclaré Dion. Je m'excuse et je demande pardon à elle, à sa famille et à son nouveau copain pour tout le mal que je leur ai fait. Ce n'est pas ma personnalité d'être violent. »

Reconnu coupable au terme d'un procès, le jeune homme sans antécédents judiciaires voyait sa conjointe comme une aidante pour sa dépendance aux drogues, a déclaré son avocat, M^e Pierre Gagnon. Avec la rupture, Dion perdait sa « béquille ».

À son tour, le procureur de la Couronne, M^e René Verret, a insisté sur la dépendance affective dont souffrait aussi Dion. Ce fait a été souligné dans les rapports des psychologues et psychiatres que l'individu a rencontrés.

Toutefois, d'ajouter le procureur, on mentionne aussi que le jeune homme ne reconnaît ses torts qu'en partie. Il n'aurait démontré en outre peu d'empathie envers la victime.

Cette dernière souffre encore terriblement et elle conservera des séquelles permanentes de l'agression qui l'empêche notamment de conserver son ancien emploi, a rappelé M^e Verret. Sa vie est perturbée et elle se sent désormais craintive en permanence.

En infligeant la peine, le juge Mario Tremblay a ajouté que la jeune femme a dû être opérée et qu'elle demeurera marquée de dizaines de cicatrices. Dans sa *Déclaration de la victime*, elle écrit: « J'ai l'impression que le monde s'écroule. J'ai peur de perdre la raison. »

Le juge Tremblay a ajouté à la peine d'emprisonnement une probation de trois ans au cours de laquelle Dion devra se soumettre à toute thérapie qui lui sera recommandée. Il lui sera d'ailleurs interdit de consommer alcool et drogue, ainsi que de communiquer avec la victime, son conjoint et sa famille. De plus, Dion ne pourra posséder d'arme durant 10 ans et il devra se soumettre à un prélèvement d'échantillons de substances corporelles pour analyse génétique.

Femmes d'exception



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

Le Y des femmes de Québec a tenu, hier soir, au Château Frontenac, son sixième gala Femmes de mérite, qui permet de consacrer des femmes exceptionnelles dans diverses disciplines, mais aussi d'amasser des fonds pour permettre à l'organisme de poursuivre sa mission. La soirée d'hier a permis d'amasser près de 120 000 \$, portant ainsi à plus de 380 000 \$ les sommes d'argent engrangées par cette activité. Le Grand prix Avancement de la femme a été décerné à M^{me} Huguette Dagenais, professeure titulaire au département d'anthropologie de Laval. Deuxième en partant de la gauche, elle rivalisait, pour ce prix, avec mesdames Huguette Giroux (1^{re} à gauche), directrice générale du Centre hospitalier Beauve-Étchemin, Édith Guilbert (au 4^e rang), une femme engagée dans la défense des droits des femmes au Québec, en Inde et à Tahiti, et de Marie-Louise Makdissi, présidente de l'association Mieux-être des immigrants. Elles sont accompagnées (au centre) de la dg du YWCA de Québec, Ginette G. Defoy, C. V.

« Plus vite que son ombre. »



Très grand toit Pana™



Voici le X-TRAIL de NISSAN

Le VUS qui évolue au rythme de votre vie.

Le soleil vous appelle. Répondez-lui. Que vous empruntiez les sentiers ou les boulevards, le X-Trail évolue à votre rythme. C'est le petit VUS pour ceux qui ont une bien grande vie. Moteur 2,5 litres de 165 chevaux, aire de chargement polyvalente, toit Pana™; porte-tasses chaud/froid, habitacle super spacieux et traction intégrale tout-mode en option*. À compter de seulement 25 900 \$*. C'est le X-Trail de Nissan, le VUS qui évolue au rythme de votre vie.

nissan.ca



DÉCOUVRIR l'avenir

X-Trail, version SE à traction intégrale et boîte manuelle représentée, 29 600 \$. *De série sur les versions SE et LE. **De série sur la version LE. En option sur les versions XE et SE. **MSRP du X-Trail XE à traction avant et boîte de vitesses automatique. Frais de transport et de préparation (935 \$), immobilisation, frais d'engagement RDPRM et taxes en sus. Les renseignements proviennent de nos membres Nissan. Le logo Nissan, la signature DÉCOUVRIR et les noms des modèles Nissan sont des marques de commerce de Nissan.

ÉLECTIONS 2004 : JOUR 5

CITATION DU JOUR

Aux journalistes: « Par-dessus vos têtes, le message passe bien. »

— JEAN LAPIERRE
lieutenant de Paul Martin au Québec

LE CANADA
DEVRAIT-IL...Légaliser
la marijuana?

ARCHIVES LE SOLEIL

Situation actuelle

Avant de songer à légaliser la marijuana, il faudrait franchir l'étape de la décriminalisation. C'est ce que proposait l'ancien ministre de la Justice Martin Cauchon avec son projet de loi abolissant les peines de prison aux personnes reconnues coupables de possession simple (moins de 15 grammes) pour les remplacer par des amendes. Mais avec l'appel aux urnes, le projet, qui divise le pays davantage que bien d'autres sujets, est mort au feuillet.

LE POUR

- On couperait l'herbe sous le pied des organisations criminelles.
- Ceux qui croient aux vertus thérapeutiques du pot n'auraient plus à se cacher ou à quémander une permission au ministre pour fumer leur joint.
- Le gouvernement pourrait taxer les vendeurs autorisés.
- Terminées les cultures illégales dans les champs et les menaces aux agriculteurs.

LE CONTRE

- La consommation pourrait augmenter chez les jeunes.
- Les Américains pourraient resserrer davantage les contrôles aux frontières.
- Cela pourrait favoriser l'accoutumance.
- La fumée du pot est nocive pour la santé.

Position des principaux
partis fédéraux

- Le Parti libéral souhaite une décriminalisation, mais pas la légalisation.
- Le Bloc et le NPD appuient la décriminalisation.
- Le Parti conservateur se dit favorable à la décriminalisation pour la possession de moins de cinq grammes.
- Le Parti conservateur se dit favorable à la décriminalisation pour la possession de moins de cinq grammes.
- Le Parti marijuana est... pour.

Vu du Québec

- En mai 2003, le ministre libéral de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, s'est dit contre le projet.
- En septembre 2003, Bernard Landry a évoqué la « tolérance zéro » pour le pot.
- L'ADQ a refusé de répondre à nos questions.

Recherche: La Presse, André Duchesne

LES CHEFS AUJOURD'HUI



HORAIRE DE PAUL MARTIN

- 9h45 Le premier ministre visite le centre de soins pour anciens combattants The Lodge at Broadmead, à Victoria.
- 14h Tournée à l'Agence du cancer de la Colombie-Britannique, à Vancouver.
- 18h30 Rassemblement dans la région du Lower Mainland, à Surrey.



HORAIRE DE GILLES DUCEPPE

- 8h25 Rencontre avec la presse régionale au restaurant Mondo, Saint-Georges de Beauce.
- 9h30 Point de presse au Centre de santé des Etchemins, Lac-Etchemin.
- 14h25 Visite du Centre de formation en entreprise de récupération à Saint-Raphaël.
- 17h30 Rencontre avec les militants de la circonscription de Lévis, au 4827, boul. de la Rive-Sud.



HORAIRE DE STEPHEN HARPER

- 9h15 M. Harper donne une conférence de presse au Musée de l'aviation du Canada atlantique, à Halifax.
- 16h15 M. Harper donne une conférence de presse à La Fourche, à Winnipeg.
- 19h30 Il participe à un rassemblement partisan au CanAd Inn Regent, à Winnipeg.



HORAIRE DE JACK LAYTON

- 11h Le chef du NPD fait une annonce au quartier général de la campagne à Dartmouth.
- 12h10 M. Layton fait du porte-à-porte avec la candidate de Dartmouth, Susan MacAlpine-Gillis.
- 19h15 Lancement de la campagne québécoise avec des candidats locaux au Centre Sheraton de Montréal.

Jean Lapierre préfère
se passer des journalistesRAYMOND GIROUX
RGIroux@lesoleil.com

■ MONTRÉAL — L'ex-animateur et numéro deux du Parti libéral au Québec, Jean Lapierre, préfère maintenant se passer des journalistes pour transmettre son message électoral parce que ces derniers le déforment.

Le lieutenant de Paul Martin au Québec a de lui-même ouvert un nouveau front, à Montréal, hier, soit celui des médias d'information, à l'occasion d'un point de presse improvisé pour expliquer sa thèse.

« Par-dessus vos têtes, le message passe bien », a-t-il dit aux représentants des médias attroupés dans le hall d'entrée de l'hôpital Sainte-Justine, où tous attendaient l'arrivée du premier ministre.

« J'ai fait des tribunes téléphoniques et sans filtre, le message passe très bien, a-t-il ajouté. C'est pour cela que je m'adresse directement à nos concitoyens. »

La veille, a lancé M. Lapierre, « j'étais à une tribune téléphonique pendant une heure, une heure et demie, à Québec, et les appels étaient très intéressants, les gens étaient anxieux de connaître nos propositions en matière de santé. C'était très bien. »

Jean Lapierre avait déjà mis les libéraux dans l'embarras plus tôt cette semaine en ouvrant la porte à un hypothétique gouvernement minoritaire. « Je n'écarte aucun scénario », avait-il dit sur les ondes de la station CKAC, là même où il exerçait son métier d'animateur, et n'a pas renié ses propos. « Vous n'avez rien contre la démocratie? », a-t-il demandé aux journalistes.

Le premier ministre a d'ailleurs senti le besoin de manifester sa confiance envers M. Lapierre, lors d'une conférence de presse qu'il voulait d'abord axer sur la santé.

« Jean et moi sommes des amis et des collègues de longue date, a dit M. Martin, alors que la toute première question portait sur le rôle de son second. Je pense qu'il fait très très bien ça. Vraiment, il incarne la vision québécoise et il connaît les dossiers. »

« C'est quelqu'un dont je suis extrêmement fier, a-t-il ajouté, et il va jouer

un rôle très important dans le prochain gouvernement. Son seul défaut est d'avoir été dans un autre domaine avant la politique, mais on va lui pardonner! »

VISITES D'HÔPITAUX

M. Martin a visité deux hôpitaux dans l'intention de montrer que « c'est très clair que la santé, c'est la priorité numéro un du gouvernement ». Ces visites, a-t-il dit, lui permettent de « chercher directement les informations dont le gouvernement a besoin ».

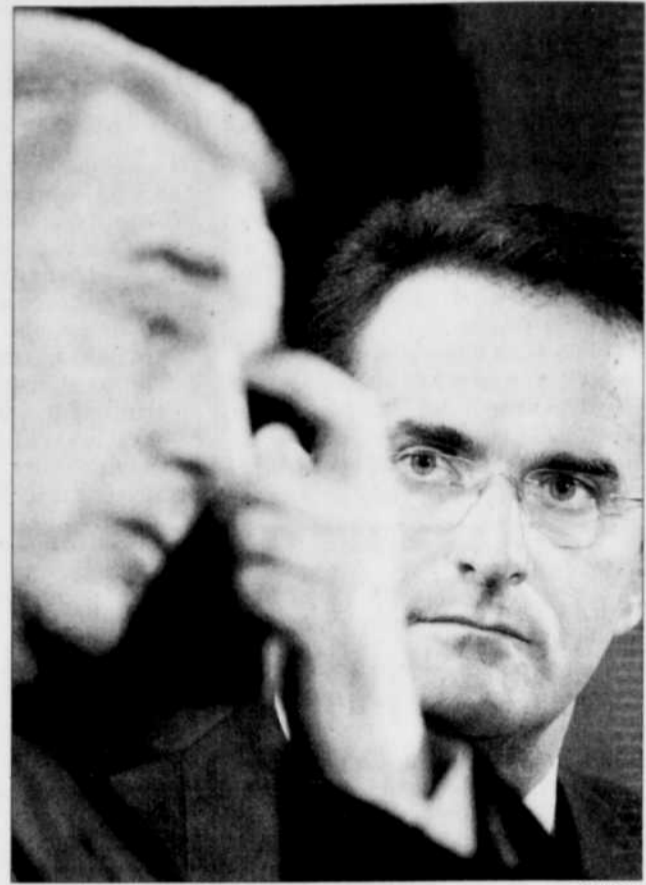
Le premier ministre a en outre défendu son plan pour la santé rendu public mardi et assuré que l'argent se rendrait rapidement dans les établissements. « Je m'attends à très peu de délais, a-t-il dit, et je voudrais que l'argent circule le plus vite possible. »

M. Martin a réitéré ses assurances qu'il n'est « pas question d'imposer des normes nationales » pour les neuf milliards de dollars supplémentaires qu'il a promis de verser aux provinces.

« On ne veut pas de chicanes, a-t-il dit. On veut travailler ensemble, on a des priorités et des objectifs communs avec le Québec. Vos priorités sont nos priorités. »

Plus tard, à l'hôpital Charles-LeMoine, de Longueuil, M. Martin a écouté avec attention les explications d'une physiothérapeute, Mélissa Gosselin, sur l'organisation des soins à domicile, qui sont gérés à partir des CLSC, dont les conseils d'administration seront bientôt fusionnés avec ceux des hôpitaux.

Le premier ministre s'est fait dire que l'hôpital ne peut répondre à la demande. « C'est ce que je pensais », a-t-il répondu. Seuls les cas urgents peuvent être traités, lui a ensuite dit M^{me} Gosselin, « ce qui épuise toutes les ressources comme la famille, les amis, l'entourage ».



Le premier ministre a senti le besoin de manifester sa confiance envers M. Lapierre, lors d'une conférence de presse qu'il voulait d'abord axer sur la santé.

M. Martin s'est aussi intéressé à l'impact du vieillissement de la population et a constaté avec étonnement que nombre de victimes d'accidents d'automobile se retrouvaient à cet hôpital.

Une demi-douzaine de patients — tous volontaires — ont accepté de modifier l'horaire de leur traitement à l'occasion de la visite de M. Martin. Normalement, a-t-on expliqué, la plage de 12 h à 13 h est réservée au repas.

Par ailleurs, le premier ministre a l'intention de soumettre la question du prix de l'essence lors du Sommet du G8, qui se tiendra au début de juin dans l'État américain de Géorgie. Le Canada, a-t-il dit, demandera aux autres membres de ce groupe de faire pression sur l'OEPEP pour que cette dernière augmente sa production.

Le message électoral est déformé par les médias, soutient-il



Les vérifications seront plutôt remises au juge John Gomery, qui préside la commission d'enquête sur le Programme de commandites.

SCANDALE DES COMMANDITES
« L'argent souillé »
ne sera pas remboursé
avant le scrutinISABELLE RODRIGUE
Presse canadienne

MONTRÉAL — Les électeurs devront vraisemblablement attendre après le scrutin du 28 juin pour savoir si la section Québec du Parti libéral du Canada (PLC) a reçu de « l'argent souillé » des commandites fédérales, a indiqué hier le candidat-vedette et lieutenant politique du Québec, Jean Lapierre.

Dans la foulée du scandale des commandites, le PLC avait mandaté des vérificateurs d'analyser toutes les sommes versées au parti au cours des années par les agences de communication qui obtenaient des contrats de commandites. En mars, M. Lapierre déclarait que les libéraux refuseraient de faire campagne « avec de l'argent souillé » et s'engageait à rembourser toute somme dont la provenance serait douteuse.

Or, la campagne risque de se conclure avant même que le public n'ait de réponses sur la provenance de ces milliers de dollars qui pourraient avoir gonflé les coffres libéraux, puisque les résultats de la vérification des livres comptables du parti politique ne seront pas rendus publics. Ils seront plutôt remis au juge John Gomery, qui

préside la commission d'enquête sur le Programme de commandites.

« Le travail comptable est fait, ces listes-là seront déposées auprès du juge Gomery et du procureur spécial et à ce moment-là, eux décideront, ce n'est pas à vous de décider. Ce n'est pas à vous de décider qui est coupable », a fait valoir M. Lapierre, lors d'un point de presse à l'hôpital Sainte-Justine, avant l'arrivée du chef libéral Paul Martin.

Ce nouveau développement ne risque pas de calmer la colère des Québécois, qui demeurent encore indignés par le scandale des commandites. Selon les sondages, cette colère pourrait coûter bien des sièges aux libéraux au Québec, qui sont menacés partout sauf sur l'île de Montréal et en Outaouais.

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, s'est dit outré de la décision des libéraux.

« Là ils nous disent que c'est pas possible? C'était tellement possible au départ que c'est rendu que c'est plus possible. J'ai de la misère à comprendre ce raisonnement. Ils nous disaient: on va l'identifier, vous allez voir ça faisait partie de la même sortie du poisson pourri. Alors s'ils ont identifié le poisson, j'imagine qu'ils devraient pouvoir identifier l'argent autour du poisson », a lancé M. Duceppe.

La vérification des livres
comptables des libéraux ne
sera pas rendue publiqueL'ex-
animateur
de radio
blâmé par
le Conseil
de presseMYLÈNE MOISAN
MMoisan@lesoleil.com

Moins d'une semaine écoulée à la campagne électorale et voilà que le lieutenant politique de Paul Martin au Québec doit composer avec sa vie d'avant, l'ex-animateur de radio venant tout juste de recevoir un sérieux blâme du Conseil de presse.

Retenue en décembre 2003, la plainte à l'endroit de M. Lapierre visait des propos tenus sur les ondes de CKAC à l'endroit de l'administration de la Ville de Montréal. L'auteur de la plainte, Jean-Guy Bourgeois, lui reprochait de s'être « mis à sacrer, à vociférer contre le maire Tremblay les pires injures ».

Cinq mois plus tard, le Conseil de presse du Québec (CPQ), organisme d'autorégulation des médias, retient les arguments de M. Bourgeois sur le « langage ordurier » de M. Lapierre, mais rejette ceux sur ce qu'il estimait être des « propos mensongers ».

Qualifiant les discours de M. Lapierre de « grossièretés » et d'« insultes envers l'administration de l'hôtel de ville de Montréal », le CPQ adresse un blâme à M. Lapierre, jugeant son vocabulaire « inacceptable sur les ondes d'une station de radio ».

L'organisme condamne également le comportement du candidat libéral d'Outremont, qui avait réduit le volume du micro de son interlocuteur, et qui avait mis « dans sa bouche des paroles » contraires aux propos qu'il venait de tenir. Le CPQ a qualifié cette pratique de « contraire à toutes les règles de l'entrevue et donc inacceptable en regard de l'éthique journalistique ».

Par ailleurs, M. Lapierre n'avait aucun commentaire à formuler hier sur la situation à Kanesatake. « Il s'agit de dossiers ministériels auxquels je n'ai pas accès », a-t-il dit au SOLEIL, en rappelant qu'il n'est qu'un simple candidat aux prochaines élections fédérales, pour l'instant.

Avec Raymond Giroux

ÉLECTIONS 2004 : JOUR 5

EN BREF

DÉBATS DES CHEFS Les 14 et 15 juin

OTTAWA — Les chefs des partis représentés à la Chambre des communes participeront à des débats télévisés à Ottawa. Le débat français aura lieu le lundi 14 juin à 20 h et le débat anglais, le mardi 15 juin à 20 h également. Une entente en ce sens a été conclue avec le consortium des diffuseurs réunissant les réseaux français et anglais de Radio-Canada, CTV, Global et TVA. Chaque débat aura une durée de deux heures. Ils mettront donc en présence les chefs Paul Martin, Stephen Harper, Gilles Duceppe et Jack Layton. La formule précise des débats ainsi que le nom des animateurs et journalistes seront déterminés à la suite du tirage au sort déterminant l'ordre des interventions, le lundi 7 juin prochain. (PC)

La mince ligne entre pouvoir et partisanerie

Les membres du personnel d'un ministre qui décident de le suivre en campagne électorale doivent faire gaffe à ne pas mélanger les billes du parti et du gouvernement. Ceux-ci ont été avertis des règles à suivre par le bureau du premier ministre, Paul Martin, tel que le veut la coutume lors du déclenchement d'élections. Ainsi, « les employés qui souhaitent participer à la campagne électorale doivent prendre un congé non payé, mais leurs jours de congé accumulés en banque ne peuvent servir à cette fin », précise un mémo distribué le 20 mai à tous les directeurs de cabinet. Pour ne pas franchir la mince ligne entre pouvoir et partisanerie, les employés qui accompagnent un élu du gouvernement doivent « revoir attentivement toute invitation acceptée en sa qualité de ministre » et faire approuver celles acceptées avant le déclenchement des élections. Chacun doit faire gaffe à ne pas utiliser les ordinateurs, les cellulaires, les voitures de fonction pour des activités partisans. Par contre, l'utilisation du véhicule fourni par Ottawa pour des réunions du cabinet ou pour le transport de documents est permise s'il servait à ces fins avant le lancement des hostilités électorales, dimanche. M.M.

Le Parti marijuana en campagne

MONTRÉAL — Le Parti marijuana, alter ego du Bloc pot au provincial, est à la recherche de candidats allumés en vue de l'élection fédérale du 28 juin. Gonflé à bloc, son chef, Marc-Boris St-Maurice, compte d'ailleurs se présenter personnellement contre Paul Martin dans le comté de Lasalle-Émard. Comme son nom l'indique, le Parti marijuana se dévoue essentiellement à la cause de la légalisation de la marijuana au Canada. Essentiellement, parce qu'un autre thème lui tient aussi à cœur : une réforme du mode de scrutin, de manière à y intégrer des éléments de représentation proportionnelle. « Il faut changer le système actuel qu'on a là », confiait M. St-Maurice, en entrevue. Un mode de scrutin proportionnel pourrait retrouver la porte de la Chambre des communes à ces partis jugés parfois secondaires. « Avec une structure comme ça, on aurait déjà des sièges », soutenait M. St-Maurice. « On a déjà 1 ou 2 % (du vote) à l'échelle du Canada. » En fait, lors du scrutin de novembre 2000, le Parti marijuana avait recueilli 66258 votes au Canada, soit 0,5% du vote exprimé. Plus de la moitié de ses votes avaient été enregistrés au Québec, soit 35708, où le parti avait recueilli 1% du vote. Pour cette élection-ci, M. St-Maurice voit encore plus grand. « On va en avoir au-dessus de 100 000. Il n'y a pas de doute. On est confiant qu'on va dépasser les 100 000 votes. » (PC)

Tous les coups sont permis

OTTAWA — Tous les coups sont permis en campagne électorale. Mardi soir, le Bloc québécois en a passé « une petite vite » à l'organisation libérale du Québec. À leur arrivée à l'hôtel, les journalistes francophones qui suivent la campagne du premier ministre Paul Martin ont reçu, des mains d'une bénévoles libérale, une grande enveloppe blanche adressée à leur nom et ne portant qu'une obscure adresse de retour. Les enveloppes avaient été déposées au comptoir de l'hôtel, plus tôt en soirée. Or, à son insu, la libérale distribuait des documents de propagande du Bloc québécois, dont entre autres... le livre du candidat Louis Plamondon sur le « mythe Paul Martin ». (PC)

Le Bloc veut être fixé sur ce qu'Ottawa investira dans les fêtes du 400^e de Québec

MICHEL CORBEIL MCorbeil@lesoleil.com

C'est le Bloc québécois qui le réclame : Ottawa doit accroître sa présence à Québec. En argent sonnante, s'entend.

Hier, les bloquistes ont dévoilé leur plate-forme politique régionale où ils exigent que le gouvernement fédéral fasse connaître ce qu'il veut investir aussi bien pour les fêtes du 400^e anniversaire de la ville de Québec que pour régler des problèmes d'environnement ou hausser les subventions aux travaux de recherche effectués ici.

La place importante qu'occupe le tourisme dans la région se reflète dans les priorités mises de l'avant par la formation qui défend la souveraineté à Ottawa. Le Bloc affirme que le fédéral doit faire connaître les sommes qu'il accordera aux fêtes du 400^e, en 2008, mais aussi aux Jeux des policiers et des pompiers qui attireront pas moins de 10 000 participants, en 2005.

La formation de Gilles Duceppe revendique une injection de 18 millions \$ au zoo et à l'aquarium. En conférence de presse, le député et candidat dans Charlesbourg, Richard Marceau, a rappelé que la première phase de 64 millions \$ a été supportée par Québec seul.

Le gouvernement québécois avait pris cette décision après avoir refusé la condition du fédéral — de faire flotter le drapeau canadien — pour toucher les subsides. M. Marceau ne s'est pas montré opposé à la visibilité que recherchent les autorités canadiennes. « Je veux éviter de tomber dans une orgie de visibilité », avec des feuilles d'érable qui

tapisseraient les deux sites.

Le Bloc revient à la charge dans le dossier des transports. En tête de liste, apparaît la demande pour qu'un train à grande vitesse (TGV) voie le jour, avec Québec comme point de départ vers Windsor, en Ontario. De la baisse de la taxe sur la sécurité aérienne à celle sur les frais aéroportuaires, les bloquistes revendiquent une série de mesures pour revigorer l'aéroport Jean-Lesage.

En environnement, les bloquistes se félicitent de leur travail dans le dossier de la contamination de l'eau à Shannon. Après la conclusion d'une entente pour raccorder 375 résidences à un réseau d'aqueduc, Ottawa doit assainir complètement les lieux et dédommager les citoyens qui ont vu leur puits empoisonnés par des solvants de la base militaire de Valcartier.

Le Bloc a réitéré que Québec n'a pas sa part en subventions pour la recherche et le développement. Christiane Gagnon, la députée de Québec et présidente du caucus des élus bloquistes de la région, a souligné que Québec a vu des experts de haut niveau quitter lorsque Ottawa a déménagé son laboratoire de météorologie.

La plupart des engagements sont des revendications déjà défendues par le Bloc, en 2000. Une promesse a cependant disparu. Le Bloc ne demande plus une étude sur la possibilité d'éta-



Richard Marceau



Christian Simard

blir un lien sous le fleuve entre Québec et Lévis.

Le candidat bloquiste dans Beaufort, Christian Simard, un ancien de l'Union québécoise pour la conservation de la nature, s'est dit agréablement surpris. Jusqu'à la dernière minute, l'examen de ce projet, associé à l'étalement urbain, faisait partie de la plate-forme électorale.

PENDANT CE TEMPS...

Des crampes à l'urgence

Patrice Germain a passé une partie de la journée d'hier à l'urgence de l'Enfant-Jésus, plié en deux, parfois en quatre. Des crampes à l'abdomen. « C'est pas mélangé, on dirait que j'ai la main de Freddy dans le ventre. » Je le regarde et j'ai mal pour lui.

L'idée d'aller faire un tour à l'urgence m'est venue alors que je roulais pour aller prendre le pouls des étudiants du Cégep Limoilou. Tiens, Paul Martin a promis quelques milliards \$ aux provinces pour la santé, laissons faire le pouls des collégiens et allons plutôt sonder les œurs et les reins à l'urgence. Et, au pire, si la promesse de Martin a contribué à vider la place comme par magie, j'en profiterai pour demander à l'urgentologue désœuvré si grincer des dents la nuit, c'est vraiment à cause des vers.

À mon arrivée, Patrice était dans le fond de la salle. Une demi-heure qu'il attendait. Je me suis assis à deux sièges de lui. Il n'avait pas envie de lire. Dommage, il aurait pu apprendre dans le Elle Québec du mois d'août 1994 que j'ai vu sur la table comment l'autoroute électronique va changer nos vies...



Normand Provencher

NProvencher@lesoleil.com

Il y a une vingtaine de patients dans la salle. Des vieux en chaise roulante, une mère avec son bébé, une autre avec sa fille, une sourde-muette qui jase avec ses mains avec une amie, une fille dans la jeune vingtaine qui tape du pied et qui semble en avoir plein ce que vous savez d'attendre.

À la télé, juste à côté de la fille qui tape du pied, le Canal D diffuse la biographie de Donald Trump. Quelques patients, hypnotisés, lèvent les yeux lorsque le narrateur, d'un air dramatique, annonce que l'animal a trompé sa femme Ivana avec une pitoune de luxe.

Patrice, lui, s'en contrefiche de Donald et de la pitoune. Il a mal au ventre, n'a pas dormi de la nuit et a juste hâte de voir un médecin. « Je suis allé voir une infirmière, tantôt, tellement j'avais mal et elle m'a répondu, bête comme ses pieds, que j'étais pas en train de mourir. Tu parles d'une réponse. J'ai passé à deux doigts de lui dire que si elle aimait pas sa job, elle avait juste à changer, mais je suis resté poli. J'aurais aimé qu'elle fasse pareil. »

Patrice, 32 ans, est représentant pour Québec Loisirs. Il voyage un peu partout en province. Dimanche, il est revenu d'un voyage d'une semaine et demie au Maroc. Il est sûr qu'il a attrapé une cochennerie là-bas. Le mal de ventre lui a pris dans la nuit d'hier, alors qu'il était descendu dans un motel du boulevard Sainte-Anne.

« Je me suis fait piquer par un maringouin avant de partir. Penses-tu que ça peut avoir un rapport ? »

— Un scorpion, peut-être, mais un maringouin, marocain en plus, faudrait voir, mais tu sais, moi, les bibittes... En passant, je sais que ce n'est pas trop le moment, mais as-tu décidé, vite comme ça, pour qui tu vas voter ?

— Mon idée n'est pas encore faite. Excuse-moi, il faut que j'aille aux toilettes. Si on me demande, tu viens me chercher, ok ?

— Pas de trouble, je vais en profiter pour voir si Donald a déjà trompé sa pitoune avec une autre. »

Tousjours une vingtaine de personnes dans la salle. Quand une sort, une autre arrive. La préposée au triage ne chôme pas. Un gars s'affaire à mettre des peanuts dans la machine à peanuts. Aux cinq secondes, on entend la voix d'une femme à l'intercom. Chosebinne, salle de plâtre, numéro 26... Bip!... Machinchouette demandé aux rayons X, salle numéro 1... Bip!... Madame Chose demandée en chirurgie d'un jour, porte 18.1.8.

Patrice est de retour. La crampe a passé. N'empêche, ça fait plus de deux heures qu'il attend et il commence à avoir son voyage.

Pis les élections, as-tu eu le temps d'y penser entre deux crampes ?

« Je ne suis pas ça, la politique. Tant qu'à moi, c'est toute des crosseurs. Chose certaine, je ne voterai pas libéral, à cause de Charest. »

— Oui, mais Charest, c'est au provincial...

— C'est ce que je dis, je ne suis pas ça, la politique. Dans ma gang de chums, on n'en parle jamais. Il y en a un qui vote libéral, c'est le seul. Pour te dire ben honnêtement, je vais attendre de voir ce que vont décider mon père et ma mère. Ils suivent ça plus que moi. Je vais voter comme eux autres. »

Lorsque je suis parti, peu avant midi, Patrice attendait encore. En espérant qu'il ne soit pas encore là le 29 au matin...

Les libéraux ont besoin d'une majorité, croit Liza Frulla

La sécurité nationale en dépend, dit-elle

ANNE-LOUISE CHAMPAGNE AChampagne@lesoleil.com



Elle n'envisage pas, « mais pas du tout », l'élection d'un gouvernement libéral minoritaire.

Liza Frulla n'envisage pas, « mais pas du tout », l'élection d'un gouvernement libéral minoritaire. Les libéraux auront besoin de s'appuyer sur une solide majorité pour mener à bien deux dossiers, celui de la sécurité nationale et celui de la santé.

La question de la sécurité nationale n'a pas encore émergé en ce début de campagne, mais la candidate dans Verdun l'a mise sur la table hier. « Parce que la dynamique internationale est en mouvance actuellement, on a besoin d'un mandat fort pour assurer la place du Canada, son rôle et sa sécurité. »

Le 11 septembre a changé beaucoup de choses, rappelle M^{me} Frulla. « Avec ce qui se passe en Irak, au Moyen-Orient, avec les élections présidentielles qui s'en viennent, nous avons un rôle à jouer comme agent de paix. Il faut qu'on puisse, au niveau international, continuer à jouer ce rôle, mais aussi protéger les nôtres », poursuit-elle. Enfin, « il faut assumer notre souveraineté comme pays. On n'est pas à la solde des États-Unis », a achevé M^{me} Frulla.

LA SANTÉ

La santé est l'autre dossier qui exige un mandat fort pour en venir à bout. Selon Liza Frulla, il faudra égale-

ment un mandat fort pour régler la question de la santé. Elle a réfuté hier les critiques des provinces à l'effet que le plan libéral pour la santé empiétait sur leurs compétences. « On ne parle pas de stratégie nationale, on parle d'objectifs communs, dit-elle. Et au niveau du Québec, on dépasse toujours les objectifs de toute façon. »

Elle soutient que la proposition libérale s'inspire des rapports Romanow et Clair, et que les objectifs de ces deux commissions se sont finalement rejoins. « Il n'y a pas de volonté d'envahir le champ de compétence, il n'y a qu'une volonté : prendre le patient et le placer au centre de nos préoccupations. Nous, au fédéral, on a eu un examen de conscience à faire, et cet examen s'est soldé par une injection massive de dollars. »

Quant aux résultats des élections, bien malin qui peut les prédire. « En l'an 2000, j'étais à la télévision. Trois jours avant les élections, avec les plus grands spécialistes, on regarde nos "boules de cristal". Gouvernement minoritaire, Jean Chrétien... Trois jours plus tard, Jean Chrétien rentrait plus fort que jamais. C'est une élection fédérale, c'est la dynamique entre 10 provinces, trois territoires, alors c'est très difficile de faire des prévisions. »

« Moi, je veux un gouvernement majoritaire non pas malgré le Québec, mais à cause du Québec. »

AIDE EN SANTÉ DE PAUL MARTIN

Ce n'est pas assez, dit Yves Séguin

SIMON BOIVIN SBoivin@lesoleil.com

Les sommes prévues dans le plan de santé de Paul Martin sont bienvenues, mais insuffisantes, a affirmé, hier, le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin.

Interpellé sur le sujet en Chambre, le ministre Séguin a convenu que « ce n'est certainement pas à la hauteur de financement que nous attendions ».

Le grand argentier abonde dans le même sens que le porte-parole de l'opposition officielle, François Legault, qui juge qu'il faut regarder le déséquilibre fiscal dans son ensemble, et non au cas par cas. En somme, un transfert substantiel en santé ne signifie pas que les problèmes de pérennité sont résolus, ou vice-versa. « Le ministre des Finances a évalué pour cette année le déséquilibre Ottawa-Québec à 3,3 milliards \$, a lancé M. Legault. Paul Martin nous promet 236 mil-



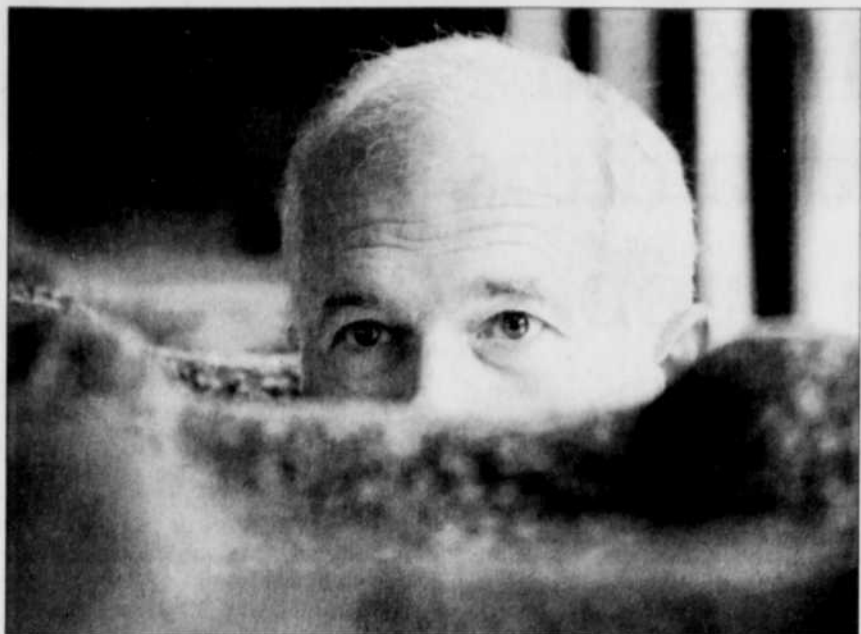
Le ministre Yves Séguin

liards \$, c'est-à-dire 7 % du problème. Dès cette année, le plan Martin prévoit remettre aux provinces 1 milliard \$ supplémentaire pour la santé, et 2 milliards \$ l'an prochain. D'ici 2009, 4 autres milliards \$ doivent aussi être retournés par l'intermédiaire de différents nouveaux fonds.

« Nous continuons d'exiger 3 milliards \$ comme étant un minimum, de sorte que la proposition (de Paul Martin) ne satisfait pas à cette demande, a indiqué le ministre Séguin. Et nous allons continuer à faire nos représentations au gouvernement fédéral pour le convaincre à reconnaître nos besoins dans ces vrais chiffres. »

Il demeure que pour M. Séguin, l'octroi de plus d'argent est un pas dans la bonne direction d'un Paul Martin « qui semble prêt à ouvrir le portefeuille et à donner des sous ». Dès vendredi, à la rencontre des ministres provinciaux des Finances et de la Santé, à Toronto, M. Séguin compte travailler de concert avec ses homologues pour aller chercher plus d'argent. « Il y a déjà une porte qui s'ouvre, alors on va l'occuper et vous pouvez être sûrs que nous allons chercher à avoir le maximum dans l'intérêt du Québec », a indiqué le ministre Séguin.

ÉLECTIONS 2004 : JOUR 5



Jack Layton dans l'autocar de campagne qui l'amenait à Toronto hier.

PLATEFORME DU NPD Des budgets équilibrés cinq ans de suite

TORONTO (PC) — Les riches verraient leurs impôts augmenter considérablement pendant que les moins nantis bénéficieraient d'un allègement fiscal sous un gouvernement néo-démocrate.

Le NPD a dévoilé son programme électoral, hier, qui comprend des dépenses de 61 milliards\$, incluant des milliards supplémentaires pour la santé — davantage que ce que les libéraux ont annoncé, mardi.

Le NPD, préoccupé par le vieillissement de la population, allouerait 29 milliards\$ supplémentaires sur cinq ans à la santé.

Le plan libéral, lui, prévoit l'injection de 9 milliards\$ additionnels en santé sur 10 ans.

Le programme néo-démocrate prévoit par ailleurs des budgets équilibrés pendant cinq années consécutives.

«Ceci est un programme d'équilibre budgétaire qui est le début d'un programme d'investissement plutôt qu'une fixation sur la réduction de la dette», a affirmé le chef du parti, Jack Layton, en profitant de l'occasion pour accuser Paul Martin d'être obsédé par la réduction de la dette nationale.

«Il va handicaper notre pays avec cet objectif artificiel», a dit M. Layton dans son discours.

«Je ne l'entends pas parler de prospérité pour tout le monde au Canada et il a certainement fait des choses pour rendre la vie considérablement pire pour un grand nombre de personnes qui vivent dans la pauvreté ou qui n'ont pas de toit.»

M. Layton n'a rien dit sur le chef conservateur, Stephen Harper.

Le programme du NPD, un document

de 63 pages intitulé *Une force nouvelle; un choix positif*, prévoit par ailleurs un impôt sur les successions, ce qui n'a pas été vu au Canada depuis le début des années 70.

Les héritages de plus de 1 million\$ seraient imposés jusqu'à environ 40%. Les exploitations agricoles et les cessions à un époux seraient exemptées.

Malgré le risque que la proposition fâche les *baby-boomers*, M. Layton a soutenu que les riches seront d'accord pour payer parce que leurs efforts supplémentaires de revenus supplémentaires de 3,1 milliards\$ d'ici 2008-

2009, qui aideraient à compenser la hausse des coûts des programmes sociaux.

«La plupart des Canadiens aisés... réalisent qu'avoir des sans-abri dans les rues (...) est inacceptable. Ils veulent une société qui fonctionne bien.»

L'impôt fédéral sur le revenu des personnes gagnant moins de 15000\$ par année serait par ailleurs éliminé complètement, tandis que les grandes banques, les entreprises et les dirigeants d'entreprises paieraient davantage d'impôt.

Le programme du NPD met aussi de l'avant des mesures plus strictes pour la récupération (jusqu'à 2 milliards\$ par année) des impôts non payés.

De plus, M. Layton, qui a déjà été conseiller municipal et président de la Fédération canadienne des municipalités, a affirmé qu'un gouvernement néo-démocrate donnerait aux villes la moitié de la taxe fédérale sur l'essence pour financer le transport en commun. Il a aussi promis davantage d'argent pour le logement abordable et une réduction de 10% des frais de scolarité.

Harper accuse les pubs libérales d'enflammer l'antiaméricanisme

SUE BAILEY

Presse canadienne

HALIFAX, N.-É. — Certains messages publicitaires de la campagne libérale pourraient enflammer un antiaméricanisme latent et nuire à la coopération entre le Canada et les États-Unis contre le terrorisme, laisse entendre le leader conservateur, Stephen Harper, qui réclame le retrait de ces messages télévisés du petit écran.

On y voit un Paul Martin qui s'en prend à la proposition de baisse d'impôts de M. Harper en disant aux électeurs qu'ils ont le choix entre un pays comme le Canada, avec de généreux programmes sociaux, ou un pays comme les États-Unis, avec ses taux d'imposition moindres.

Selon M. Harper, ces messages ne sont pas appropriés au moment où l'administration Bush vient de réévaluer à la hausse la menace terroriste. À son avis, aucun parti politique ne devrait faire quoi que ce soit qui puisse encourager l'antiaméricanisme ou rompre la coopération canado-américaine. Ces messages «pourraient poser problème si la situation devient sérieuse», a-t-il fait valoir hier.

Des représentants américains ont révélé que sept suspects étaient re-

cherchés par les États-Unis parce qu'ils compléteraient en vue de commettre un attentat, possiblement en détournant un avion canadien pour le diriger contre une cible américaine.

En dénonçant la campagne publicitaire de son adversaire, M. Harper a soutenu que les gens devraient se rappeler que l'élection porte sur le Canada et pas sur les États-Unis.

REPENSER LA PÉRÉQUATION

Alors qu'il parcourait les Maritimes hier dans le cadre de sa campagne pour les élections du 28 juin, M. Harper a voulu montrer qu'il avait à cœur l'amélioration du sort de toutes les régions du pays.

Dans une allocution prononcée à Saint-Jean, Terre-Neuve, M. Harper a affirmé que la Nouvelle-Écosse ainsi que Terre-Neuve-et-Labrador conserveraient des millions de dollars de plus en redevances provenant des ressources *offshore* si les conservateurs formaient le prochain gouvernement.

M. Harper a fait savoir que les conservateurs modifieraient le système complexe des versements de péréquation aux 10 provinces.

Dans les provinces atlantiques, ces changements feraient en sorte que les redevances de l'exploitation du pétro-



Le chef conservateur, Stephen Harper, a passé la journée dans les provinces maritimes, hier.

le et du gaz naturel ne pourraient plus servir d'excuses à Ottawa pour abaisser les paiements fédéraux qui servent à redresser la situation économique des provinces les plus pauvres, a dit M. Harper.

PROMESSES EN SANTÉ

Martin se défend d'imposer des conditions aux provinces

ISABELLE RODRIGUE

Presse canadienne

MONTRÉAL — Au lendemain du dévoilement de son plan sur la santé, Paul Martin a répliqué à ses détracteurs, affirmant qu'il n'a nullement l'intention d'imposer des conditions fédérales aux provinces.

«On a des priorités en commun avec le Québec, des objectifs en commun, et il n'est pas question de normes nationales», a-t-il déclaré, à la suite d'une visite de l'hôpital Sainte-Justine de Montréal.

Si les promesses libérales d'injecter des milliards de dollars de plus dans le système de santé pour en assurer la pérennité ont été généralement bien accueillies, les provinces et les associations de professionnels de la santé ont décrié l'empiétement du fédéral dans un champ de compétence provinciale.

Même le premier ministre libéral de l'Ontario, Dalton McGuinty, un allié naturel des libéraux, s'est montré très critique, accusant Paul Martin de pures tactiques électorales.

Le gouvernement du Québec, par la voix du ministre de la Santé, Philippe Couillard, et celle du ministre des Affaires intergouvernementales, Benoît Pelletier, a mis en garde les libéraux de vouloir s'ingérer dans l'une de leurs responsabilités. L'Association des CLSC et CHSLD du Québec, par

exemple, a aussi indiqué qu'il serait bien mal avisé pour les libéraux d'imposer des conditions qui restreindraient la liberté d'agir des gouvernements provinciaux.

«Je suis entièrement d'accord avec ces gens-là, a fait valoir Paul Martin. En ce qui me concerne, il ne faut pas chercher la chicane, on ne veut pas de chicane, on veut travailler ensemble.» À toutes les questions des journalistes sur son plan pour la santé, le chef libéral a répété sans cesse qu'il avait l'intention

de discuter et de collaborer avec les provinces. «Tout ce qu'on dit (aux provinces), c'est: vous avez des priorités, ce sont nos priorités, alors comment peut-on vous aider, comment peut-on vous aider à financer vos priorités?», a-t-il poursuivi.

S'ils sont réélus, les libéraux promettent d'investir au moins 9 milliards\$ en cinq ans dans le système de santé. Trois milliards de dollars seraient versés en paiements de transfert aux provinces, le reste étant réparti en deux fonds, créés par législation, visant à réduire les temps d'attente dans cinq secteurs déterminés dans le plan fédéral et à améliorer les soins à domicile.

Pour obtenir de l'argent du fonds de 4 milliards\$ pour la réduction des listes d'attente, M. Martin expliquait mardi que les provinces allaient devoir présenter leurs projets à un groupe de trois experts qui détermineraient si la proposition mérite un financement.

Ce n'est là qu'un exemple de l'encadrement que veulent imposer les libéraux en santé en vertu de leur approche «paternaliste», a critiqué le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe. «On n'a pas besoin de ce paternalisme d'Ottawa (...). La solution n'est pas dans de nouvelles normes, mais dans l'augmentation du financement fédéral», déclarait M. Duceppe, qui faisait campagne à Sherbrooke.

29 milliards\$ sur cinq ans pour la santé



Paul Martin s'est mis en mode défense.

MACHINE DE RÊVE, POINT FINAL.

À COMPTER DE 86⁸⁰⁰\$

Le SC 430 fait toujours tourner les têtes. Muni d'un toit rigide escamotable à commande assistée, il représente le summum de la découvrabilité. Toit relevé ou escamoté, ses lignes pures et fermes, son magnifique intérieur et ses performances remarquables en font le leader des cabriolets de prestige. Venez en faire l'essai, nous sommes ouverts du lundi au vendredi, de 9 h le matin à 9 h le soir.

*Le prix mentionné est pour un temps limité. Taxes, transport et préparation en sus.

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION. LEXUS

Exploitant le style, le raffinement et le confort, le RX 330, plus spacieux, plus silencieux bien que plus puissant, réunit une panoplie impressionnante de caractéristiques à la fine pointe de la technologie.

• À partir de 49 900 \$.



*Taxes, transport et préparation en sus.

120, rue Marais, Québec
683-6565

Boulevard
LEXUS TOYOTA

ÉLECTIONS 2004 : JOUR 5

MARTIN

Suite de la Une

Le petit Antony, avec la candeur de ses trois ans et demi, a dû se demander, là-bas en Abitibi, dans quel pays de Co-cagne il est né ! Le gouvernement le plus riche du Canada ne peut rien pour lui tant que l'un des gouvernements les plus pauvres n'aura pas gratté ses fonds de tiroir pour lui acheter sa machine à réparer le cœur... (La maladie de Kawasaki, qui frappe surtout les enfants de deux à cinq ans, doit son nom au médecin japonais qui l'a identifiée.)

Chaque conseil d'administration d'hôpital, le Charles-Lemoyne sur la Rive-Sud comme le Sainte-Justine à Montréal, a son projet d'investissement, cherche le programme fédéral qui lui permettrait de gratter quelques millions de plus. Mais il faut en parler à Québec d'abord. Je me suis demandé si Paul Martin, pendant qu'on lui expliquait les relations entre un hôpital et les CLSC — une preuve qu'il ne les fréquente pas beaucoup lui-même ? — n'est pas tenté, dans un moment de déprime, d'envoyer tout l'argent à Québec et de passer à autre chose.

Car son message a bien du mal à passer : les journalistes ne veulent pas parler de santé, seulement de Constitution. Médecins, infirmières, patients ont pourtant bien l'air de s'en foutre ! Le pauvre Francis Fox, qui en a sûrement vu d'autres au cabinet de Pierre Trudeau, hoche la tête. Les médias, encouragés par Benoît Pelletier et sous le regard étrangement complice de Jean Charest, ne veulent pas propager la bonne nouvelle.

Alors, je ne sais pas ce que vous avez vu hier soir à la télévision. Je suis rendu à Victoria et ce ne sont pas les chaînes françaises qui encombrer les satellites ici. Mais on ne vous aura sûrement pas parlé d'Antony ni de ce que Paul Martin voudrait faire pour lui...

**Il n'y en a pas de facile pour un chef
de parti en campagne, surtout lorsqu'il
est premier ministre désigné...**

Vous a-t-on parlé du désabusement de ces médecins qui ne voient les politiciens qu'une fois tous les quatre ans, pendant les campagnes électorales ? « Je fais de la figuration », me dit l'un d'eux. Pourtant, sur son « étage », ce n'est pas du cinéma. Mais ces visites d'hôpitaux, avec tous les candidats derrière le chef, sont un peu trop professionnaires pour avoir l'air spontanées.

Vous a-t-on parlé des « commandites » ? — encore elles ! Un employé de l'hôpital me rattrape dans un couloir et me demande si je connais le budget d'exploitation de Sainte-Justine. « ... ? », lui répondis-je. « 205 millions \$ par année, me dit l'homme : c'est le budget des commandites ! » Francis Fox soupire...

Vous a-t-on parlé de ces autres « malades » auxquels Paul Martin s'est bien gardé de serrer la main ? Des gardiens de prison manifestent devant l'hôpital, sans contrat de travail depuis juin 2002. Ils demandent la retraite à 50 ans et après 25 ans de travail : « Ils sont fatigués, épuisés, au bord de la dépression », explique le représentant de la CSN.

Il n'y en a pas de facile pour un chef de parti en campagne, surtout lorsqu'il est premier ministre désigné... Demandez-le à Bernard Landry !

Soucieux de ne pas la manquer, j'ai demandé à mes collègues quelle était « la nouvelle du jour ». Jean Lapierre ! C'est vrai que le journaliste redevenu politicien, et déjà intronisé dans « l'Ordre des mal cités », avait la gueule un peu sûre hier matin. Il trouve que son message passe mieux lorsque les journalistes ne sont pas là. Il n'a pas dit que le Parti libéral avait recueilli de l'argent « sale », mais plutôt de l'argent « souillé ». Et il n'a pas prédit que son gouvernement serait « minoritaire »... Mais au moins a-t-il contribué au baptême du Boeing de Paul Martin : Minorit'Air !

« Jean Lapierre va jouer un rôle très important dans le prochain gouvernement », a dit le premier ministre... S'il y a encore un gouvernement, bien sûr !



Avez-vous pensé à inclure un don à un organisme de bienfaisance dans votre testament ?

Nos obligations ont la cote :

1 800 463-5229

Obligations boursières du Québec

Émission en vente jusqu'au 28 mai

Investissez à la bourse, sans le moindre risque pour votre capital.

Capital entièrement garanti.

Rendement selon la performance boursière de 30 grandes entreprises ayant leur siège social au Québec (Indice Québec-30^{MC}).

Achat à partir de 100 \$.

Choix du terme

5 ans	10 ans
Rendement maximal de 60 %	Sans limite de rendement

BONI DE

1 %

du capital investi, applicable sur les nouveaux fonds REER.

Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de mai, de 10 h à 16 h. Passez nous voir au 333, Grande Allée Est à Québec, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, et les samedis de mai, de 10 h à 16 h.

Visitez le www.epq.gouv.qc.ca

Pour connaître les entreprises composant l'Indice Québec-30^{MC}, visitez le www.iq30-iq150.org

Épargne
Placements

Québec



W d'activités

Activités sociales

BUFFET À MINUIT INCLUS

Samedis dansants pour fervents

Membres ou autres, 20h à 1h. Soirées: 12-26 juin, 10-31 juill., 14-28 août.

• Salle communautaire: 195, de la Rivière, Loretteville. • Cours en groupe et sur mesure. Loreyne et Yvon, 523-7251. En région: 418-439-1818.

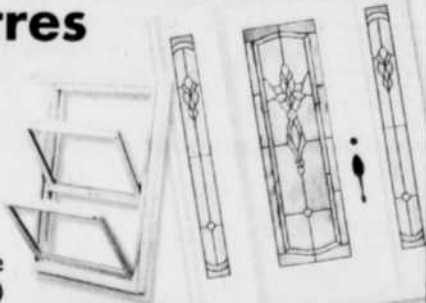
Si vous désirez annoncer dans cette rubrique chaque jeudi, communiquez avec le Télémarcheting au 688-3377 ou 1 800 318-3378, télécopieur: 688-3370 ou triskell@lesoleil.com

Portes et fenêtres installées

Grand choix de modèles de portes et fenêtres

Aussi: remplacement de fenêtres thermos

Financement disponible sur place (jusqu'à 18 mois sans intérêt, SAC)



Québec Multi Rénove inc.
CENTRE D'AFFAIRES HAMEL 871-0798
3095, Hamel Ouest, bureau 102

« La LIMOUSINE de CHEVROLET »

EPICA 2004 de CHEVROLET
Aucun comptant nécessaire

A partir de **19 998 \$***

Principales caractéristiques:

- Moteur 6 cylindres en ligne à DACT
- Freins à disque aux quatre roues
- Transmission automatique à 4 vitesses avec surmultiplicie
- Garantie de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur
- Climatisation
- Modèles LS et LT disponibles



MARLIN

CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.

2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec) 688-1212

Vente échantillons de planchers

Rabais jusqu'à

50%

10 jours seulement

MEUBLES
Jacques Gaulin inc.

2158, Jean-Talon Nord,
Ste-Foy (Québec)
G1N 2G3

(418) 681-8106
1-888-681-8106

Québec veut hausser le nombre d'immigrants

NORMAN DELISLE
Presse canadienne

Québec se fixe l'objectif d'augmenter considérablement le nombre d'immigrants qu'il accueille.

« Avec les communautés culturelles, nous bâtissons le Québec de demain », a déclaré hier à l'Assemblée nationale la ministre de l'Immigration, Michelle Courchesne, en rendant publique la planification triennale de développement de son ministère. Le Québec souhaite accueillir 44 000 immigrants en 2005, 46 000 en 2006 et 48 000 lors de la troisième année du plan triennal, en 2007.

Rappelons que l'an dernier, la province a accueilli 39 500 nouveaux arrivants. Lors des années précédentes, c'était 37 600 en 2002 et 37 500 en 2001. Les prévisions pour cette année sont de 40 000.

Trois scénarios avaient été soumis en février dernier à la consultation populaire: une réduction de l'immigration, un maintien ou un accroissement. C'est finalement le dernier scénario qui a été retenu, après avoir reçu un appui de la majorité des 85 groupes et associations venus s'exprimer sur le sujet devant une commission parlementaire.

Par ailleurs, le gouvernement vise à ce que la

majorité des immigrants aient une bonne connaissance du français dès leur admission. On voudrait qu'en 2007, 52% des immigrants connaissent le français à leur arrivée.

« La connaissance du français constitue un outil important permettant aux nouveaux arrivants de s'insérer plus rapidement en emploi et de participer à tous les aspects de la vie sociale », a dit la ministre Courchesne.

Le niveau de 48 000 arrivées en 2007 constituera une augmentation de 27% par rapport aux admissions de l'année 2002, soit en cinq ans.

La porte-parole de l'opposition péquiste, Lucie Papineau, députée de Prévost, s'est déclarée en accord avec ce choix gouvernemental d'augmenter le nombre d'immigrants, y voyant même de « multiples avantages » pour le Québec.

La députée Papineau a par contre dénoncé le choix « obscur » du gouvernement Charest qui, dans un premier temps, en mars dernier, a coupé 23 millions \$ dans le budget de l'immigration, avant d'en rajouter 21 millions \$ la semaine dernière, à la suite de protestations de plusieurs groupes.

Au cours des 30 dernières années, le nombre record d'immigrants a été établi en 1991, soit avec 52 105 arrivées. Le plus faible nombre d'immigrants a été établi en 1978, soit avec 14 290.

Les professionnels en ont marre



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Des centaines de professionnels de la fonction publique ont manifesté, hier, pour dénoncer la lenteur des négociations avec le Conseil du trésor pour le renouvellement des conventions collectives. Pour montrer leur honte à devoir négocier avec un employeur qui tarde à déposer des offres, les manifestants ont caché leur visage sous un sac de papier. Jusqu'à la mi-juin, le SPGQ consulte ses 18 000 membres sur la tenue de deux journées de grève. Selon la présidente du syndicat, Carole Roberge, le taux de participation à la tournée de votes bat des records. « Ça signifie que les professionnels sont inquiets et qu'ils sont prêts à passer à l'action ». Le SPGQ dit maintenant espérer que l'intervention d'un médiateur fera bouger le Conseil du trésor. G. L.

ÉVÉNEMENT CHAUSSURES!

Jusqu'à 20% de rabais sur les nouveaux modèles

Jusqu'à 30% de rabais sur la sélection du gérant

Jusqu'à 50% de rabais sur la sélection du propriétaire

DURAND **SPORT** **INTER** **SPORT**

TOUJOURS OUVERT LE MARCHÉ SOIR

MODE ET CHAUSSURES
ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES
CAMPING ET VÊTEMENTS

accord D
DURAND GARANTIT
Les meilleurs prix!

9635, boul. de l'Ornière Québec 843-2223 www.durand.ca

Cliquez sur :
plus de **Soleil** dans Cyberpresse
cyberpresse.ca/soleil

L'OURS CHANCEUX EN LOTS BONIS

LOTO QUÉBEC Résultats

Tirage du 2004-05-26

1 ^{er} numéro	2 ^e numéro	3 ^e numéro
014068	122848	852169
25 000 \$	50 000 \$	100 000 \$

décomposables

Numéros "Télé"

688242 712234 638846
non décomposables

NUMÉRO BONI 03

649 Tirage du 2004-05-26

14 35 37 44 46 48
Complémentaire: (13)

LE NOUVEAU **649** DÉBUTE LE 30 MAI 2004

Quebec 499 Tirage du 2004-05-26

11 25 30 38 40 45
Complémentaire: (12)

Fanco Tirage du 2004-05-26

05 15 16 20 26 31 32 33 34 35
38 42 44 46 48 49 53 56 60 66

Quothème Tirage du 2004-05-26

3 4
395 5251

Extra Tirage du 2004-05-26

NUMÉRO
108269

Les montants d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L.Q., cette dernière a priorité.

ACCÈS À L'INFORMATION

La presse plaide pour une amélioration urgente de la loi

TORONTO (PC) — La Loi canadienne d'accès à l'information doit être améliorée d'urgence, estime la présidente de l'Association canadienne des journaux, Anne Kothawala. Selon elle, la prospérité du pays dépend de la transparence gouvernementale.

« La réputation internationale du Canada, celle d'un pays où les pratiques corrompues ne sont pas tolérées dans les milieux d'affaires ou au gouvernement, n'est plus ce qu'elle était », a soutenu hier M^{me} Kothawala devant l'Economic Club de Toronto. Il s'agit, selon elle, d'une menace à notre position concurrentielle en tant que nation.

Les 100 millions \$ de dépenses douteuses identifiées par la vérificatrice générale dans la foulée du scandale des commandites ne sont « qu'une goutte d'eau dans l'océan lorsque vous considérez que l'équivalent de 80 milliards \$ d'actifs publics sont gérés par des sociétés publiques à l'abri de tout examen de la part de leurs véritables actionnaires — les citoyens du Canada ».

Ces sociétés d'État, agences et fondations diverses, dont VIA Rail, Postes Canada, Radio-Canada et Nav Canada, sont exemptées de la Loi d'accès à l'information, adoptée il y a 22 ans, a souligné M^{me} Kothawala. Pour elle, l'argument à l'effet que cette protection leur est nécessaire pour pouvoir rester concurrentielles sonne faux.

Plus largement, « le premier ministre s'est engagé à éliminer le déficit démocratique, mais jusqu'à présent, les résultats sont un peu décevants », a-t-elle dit. « La loi visant à assurer la protection des dénonciateurs que le gouvernement de Paul Martin a promis de faire adopter au Parlement devrait en réalité être appelée une loi contre les dénonciateurs. Telle qu'elle est conçue, elle décourage encore davantage les fonctionnaires qui voudraient dénoncer des irrégularités ou de la corruption. »

M^{me} Kothawala, une ancienne lobbyiste qui dirige l'Association des journaux depuis 1999, réclame aussi une révision de la Loi sur la sécurité de l'information, adoptée dans la foulée des attentats du 11 septembre 2001 et en vertu de laquelle il devient criminel de détenir de l'information que le gouvernement considère comme secrète. « Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond quand des journalistes canadiens se retrouvent à la fine pointe de la lutte contre le terrorisme, et que des agents de la GRC fouillent dans leurs tiroirs à la recherche de documents secrets et de sources », a-t-elle déploré.

À son avis, la leçon à tirer de la débâcle des commandites, c'est de s'assurer que le prochain gouvernement ait des comptes à rendre aux électeurs, et pour cela, ni le gouvernement ni aucune de ses agences ne devraient échapper à la surveillance des médias.

Le droit à la protection de la vie privée devrait-il toujours éclipser le droit d'accès à l'information? Il faudrait avoir une bonne discussion là-dessus, propose M^{me} Kothawala.

VOTRE CADEAU ESTÉE LAUDER

EXCLUSIVEMENT CHEZ LES AILES DE LA MODE
Jusqu'au 13 juin 2004, avec tout achat de 40 \$
ou plus de produits Estée Lauder, vous recevrez cette
superbe prime de 7 pièces:

- Rouge longue tenue PURE COLOR en Bois de Rose
- Quatorze ombres à paupières dimensions PURE COLOR en Ivory Box, Pale Moon, Mint Ice et Copper Penny
- Vernis longue tenue infinie PURE COLOR en Pink Clouds
- Nouveau: Crème hydratation extrême HYDRÀ COMPLETE
- Soin perfecteur lissant IDEALIST
- Nouveau: Eau de parfum atomiseur naturel ESTÉE LAUDER BEYOND PARADISE
- Fourre-tout rayé en toile

*Jusqu'à épuisement des stocks. Une prime par personne.
Ne peut être jumelée à aucune autre offre spéciale.

ESTÉE LAUDER



AILES
LES AILES DE LA MODE



SOINS HYDRATATION EXTRÊME HYDRÀ COMPLETE

Notre technologie Hydra-Insulation™ exclusive contribue à maîtriser la façon dont la peau attire, retient et rééquilibre l'eau dont elle a besoin pour rester douce, satinée et entièrement revitalisée 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

50 ml - 56 \$

SONDAGE CROP-LA PRESSE

Record d'impopularité pour le gouvernement de Jean Charest

■ Le gouvernement Charest a atteint en mai un record d'impopularité. Désormais, 72% des Québécois et huit francophones sur dix sont insatisfaits de leur gouvernement à Québec. Troublant constat pour l'équipe de Jean Charest que cette dernière enquête CROP réalisée pour *La Presse* du 13 au 23 mai. Les électeurs non francophones, ou allophones, ont récemment décidé de bouder le PLQ, révèlent les données du récent sondage. Le coup de sonde auprès de 1002 personnes, précis à trois points près 19 fois sur 20, constate que seulement un Québécois sur quatre (25%) se dit satisfait « du présent gouvernement du Québec ». Pour le gouvernement Charest, c'est une baisse de quatre points des satisfaits et une majoration de six points des mécontents depuis un mois. Il faut remonter au début des années 80, quand le gouvernement Lévesque avait sabré le salaire des fonctionnaires et que les taux d'intérêt à 20% plongeaient bien des entreprises en faillite, pour retrouver un gouvernement aussi impopulaire à Québec. (PC)

Les cegeps remis en question par les universités aussi

■ MONTREAL — Alors que syndicats, cegeps et étudiants misent sur le fait que les libéraux ont exclu le démantèlement des collèges il y a dix ans, les universités québécoises militent aujourd'hui pour l'avènement d'une sixième année de secondaire et d'une quatrième année de baccalauréat en lieu et place des collèges. Au moment où on apprend que le gouvernement Bourassa avait conclu en 1992 à la non-faisabilité de ce scénario après l'avoir étudié en toute discrétion, la Conférence des recteurs et principaux d'université du Québec (CREPUQ) propose au gouvernement de se lancer dans un « remodelage substantiel » du réseau collégial et met en avant le modèle nord-américain de 12 années de formation pré-universitaire. Dans un bref mémoire de la CREPUQ en vue du Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial, toutes les universités québécoises, hormis la direction de l'Université Laval, concluent que pour favoriser la réussite des étudiants, il serait naturel d'examiner la possibilité d'un transfert des deux années de cégep pré-universitaire vers le secondaire et le baccalauréat. Les universités québécoises estiment que, pour relever les nombreux défis auxquels sont confrontés les établissements d'enseignement, de simples ajustements ne seront pas suffisants, note le bref mémoire. (PC)

ÉLECTIONS QUÉBEC 2003
La facture a plus que doublé

MYLÈNE MOISAN

M.Moisan@lesoleil.com

La campagne électorale provinciale de 2003 a coûté plus du double de celle de 1998, laissant l'Action démocratique du Québec avec un manque à gagner de plus de 1,5 million \$.

Rendues publiques hier par le Directeur général des élections, les statistiques sur les rapports financiers des partis politiques démontrent qu'ils ont dépensé plus que jamais pour séduire les électeurs le 14 avril 2003, presque 23 millions \$, presque 8 millions \$ de plus que cinq années plus tôt. Au DGE, on explique cette explosion des coûts par l'augmentation du nombre d'électeurs et par l'ampleur de la campagne adéquate.

CRISE DE CROISSANCE

Ainsi, le parti de Mario Dumont, victime d'une crise de croissance trop rapide, a dépensé presque quatre fois plus d'argent aux dernières élections

qu'aux précédentes, la facture étant passée de 874 797 \$ à 3 324 953 \$. Résultat, l'ADQ est la seule des formations politiques présentes à l'Assemblée nationale à traîner une dette nette de ses éléments d'actif.

LES LIBÉRAUX ONT MOINS SOUFFERT

Le plus riche des trois, le Parti libéral a le moins souffert de l'aventure électorale, d'autant plus que celle-ci s'est terminée par une victoire. Enregistrant des bilans excédentaires depuis 1999, les trois partis ont dépensé plus qu'ils n'ont récolté en 2003, à raison de 135 392 \$ pour les libéraux, de 2 178 155 \$ pour le PQ et de 2 670 598 \$ pour l'ADQ. L'excédent le plus important enregistré depuis les cinq dernières années appartient à la troupe de Jean Charest, avec un solde positif, en 2001, de plus de 2 millions \$.

Les dépenses électorales de chaque parti ont grimpé, celles des candidats aussi. L'augmentation a été principa-

lement marquée à l'ADQ, où les porte-étendards du Parti avaient investi 73 315 \$ en 1998 contre un peu plus de 3 millions \$ l'an dernier.

L'analyse des chiffres colligés par le DGE jette un éclairage sur le financement des partis. On y apprend que le Parti québécois a recueilli presque 40 000 contributions, 13 000 de plus que les libéraux, mais qu'ils ont récolté moins d'argent, soit 5 862 325 \$ pour les premiers et 8 369 876 \$ pour les seconds. Fait intéressant, les contributions de moins de 200 \$ ont connu une nette diminution — 30% —, compensée par une hausse des contributions de plus de 200 \$ de l'ordre de 86%.

Par ailleurs, le bureau du DGE n'obtient plus depuis 2001 le montant accordé par le gouvernement en crédits d'impôts pour les contributions politiques. Le ministère du Revenu n'isolant plus cette donnée depuis, le rapport du DGE a estimé la contribution de l'État à plus de 5 millions \$.

L'ADQ a un manque à gagner de 1,5 M \$

ACTIONNAIRES ET INVESTISSEURS

CONFÉRENCE D'INFORMATION

Le président du conseil d'administration de **VVC Exploration Corp.**, Me Jean-Paul Boily, invite la communauté d'affaires de la région de Québec à assister à une conférence d'information.

Sujet

- Le potentiel minier de la Chine et le positionnement de VVC Exploration Corp. dans ce marché en pleine expansion
- Mise à jour du projet d'Antimoine de VVC Exploration Corp.

Conférencier invité

Monsieur Pierre Thibault, géologue en chef, VVC Exploration (Chine)

Le jeudi 27 mai, 18h30 (un cocktail suivra la conférence)

Musée national des beaux-arts du Québec

Salon Paul-Rainville

Entrée libre et stationnement gratuit au Musée

Renseignements / Réservations

M. Sylvain Dostie, VVC Exploration Corp.

(418) 622-0398

(418) 570-2297

1 877 922-6535



Me Jean-Paul Boily

Des ailes aux pieds



THERESIAM.

Jolan

chasseur-conseil pour hommes, femmes et enfants

Place Laurier 651-7418 Place Fleur de Lys 525-6755

Conçue pour vous apporter le meilleur confort, cette sandale accepte les orthèses et toutes les allées et venues que vous lui imposerez...

Le spécialiste qui rivalise avec les grandes surfaces!

Service • Compétence • Prix compétitifs



FUJITSU
Intel P IV 2,8
512 Meg, 30 Gig, DVD, CDR,
Windows XP

1789\$*

* Après rabais postal de 200\$

INTEL 2.4

- > 256 Meg RAM DDR 400
- > Disque dur 40 Go
- > Son, vidéo intégrés
- > Écran 17 po
- > Graveur de CD 52X

709\$* ou 24\$* par mois

ÉCRAN LCD 1715S

> Cristaux liquides

649\$

DISQUE RIGIDE

> 40 GIG

79\$

GRAVEUR DVD 16 8X

à 139\$ (inclus 10 DVD vierges)

CD vierges certifiés 52X

à 0,79\$ chacun

DVD vierges haut de gamme

à 49,50\$ 50

Ouvert 7 jours, 4750, boul. Hamel Ouest, Québec 871-7022

informatique **MERCIER**

Venez



dans Charlevoix,

jouer au



dans un



de rêve,

voir les



de près

et savourer



gastronomiques.

Offrez-vous un Forfait-Casino du Casino de Charlevoix et découvrez tous les plaisirs que vous réserve ce lieu de villégiature exceptionnel. Forfaits de 68 \$ à 277 \$* chez l'un de nos 23 partenaires participants comprenant la nuitée, le petit-déjeuner, des jetons-cadeaux et autres avantages. De quoi agrémenter votre séjour!

Visitez notre magnifique région et profitez de nombreuses activités offertes à prix réduit grâce au Carnet Divertissement, d'une valeur de plus de 300 \$, remis lors de votre visite au Casino.

Aussi, ne manquez pas les festivités pour les 10 ans du Casino de Charlevoix, du 24 juin au 4 juillet: Feux d'artifice grandioses, concerts, animation, spectacles lumineux interactifs... Soyez de la fête!

Information ou réservation:
1 800 665-2274
www.casino-de-charlevoix.com

Charlevoix Association Touristique Régionale

Écoutez CTF et CFOIM et courez la chance de gagner un Forfait-casino.



*Tarif pour deux personnes, service inclus, taxes en sus, selon disponibilité

Mystérieuse maladie dans un autobus à Vancouver

VANCOUVER (PC) — Les autorités ne savaient toujours pas hier pourquoi le chauffeur d'un autobus urbain et plusieurs passagers sont tombés malades mardi après-midi en voyageant à bord du véhicule.

En fin de soirée, hier, les enquêteurs ont révélé que les petites boulettes brunes découvertes dans le véhicule après l'incident n'étaient rien d'autre qu'un mélange inoffensif de thym, de boue et de cocottes de pin Mugo, une variété naine de pin.

Les spécialistes en produits dangereux avaient d'abord émis l'hypothèse que les petites boulettes soient une forme de phosphine, un pesticide industriel qui peut libérer un gaz toxique en réagissant avec l'humidité de l'air. La phosphine peut provoquer des nausées, des bronchites, des vomissements, des troubles respiratoires, des convulsions et même la mort en concentration suffisante.

Une porte-parole de la police de Vancouver, Sa-

rah Bloor, a indiqué que les enquêteurs et experts légistes continuaient de fouiller le véhicule, qui a été retiré de la circulation.

Au total, le chauffeur et huit passagers sont tombés malades en voyageant à bord de l'autobus et ont dû être hospitalisés. En outre, une cinquantaine de personnes, incluant des journalistes, des policiers et des ambulanciers ont été mises en quarantaine à un arrêt au centre-ville, pendant que les enquêteurs de la section des drogues et des experts en produits dangereux tentaient d'identifier la substance à l'origine des maux rapportés.

Une femme qui voyageait à bord de l'autobus, Joyce Horton, a raconté qu'avant de descendre, un passager avait demandé au chauffeur s'il passait une belle journée. Ce dernier avait répondu que tout allait bien. L'homme aurait alors répliqué que ça ne durerait pas. Peu de temps après, le chauffeur s'est mis à vomir copieusement.

Québec veut préciser la politique d'enquête sur les corps policiers

■ MONTRÉAL — Le ministère de la Sécurité publique s'approprierait à ajouter, d'ici trois semaines, deux critères à la politique ministérielle qui ordonne un transfert d'enquête lorsqu'un corps policier est impliqué dans un décès violent de citoyen. Ainsi, dorénavant, un corps policier devra aussi, semble-t-il, remettre les commandes d'une enquête à un autre service de police lorsque la vie d'un citoyen impliqué dans une escarmouche avec la police sera en danger, et lorsqu'un citoyen sera blessé par projectiles d'arme à feu, voire légèrement. Au cours des dernières heures, le ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, aurait d'ailleurs ordonné que la police de Montréal remette à la SQ l'enquête sur le forcené qui fut atteint de projectiles de l'arme à feu d'une agente municipale, dimanche dernier, sur le boulevard Saint-Laurent, dans le centre-ville de Montréal. (PC)

Des changements à la 6/49 dès dimanche

■ TORONTO — Des changements seront apportés dès dimanche à la populaire formule du Lotto 6/49, la plus connue des loteries pancanadiennes. Tel qu'annoncé il y a six mois, des gros lots plus importants seront octroyés, améliorant aussi les probabilités globales de gagner un lot. Puis, une nouvelle catégorie de lots à 5 \$ sera offerte. Toutefois, les joueurs devront déboursier dorénavant 2 \$ pour une participation. Les gros lots devraient débiter à approximativement 4 millions \$ et atteindre 10 millions \$ ou plus pour environ la moitié des tirages annuels. Il est prévu que certaines cagnottes puissent atteindre 25 millions \$, ce qui est rare aujourd'hui. Il s'agit d'un premier changement en 22 ans pour le 6/49 alors qu'on espère ainsi contrer une baisse de popularité survenue au cours des dernières années. Loto-Québec dit avoir remarqué une diminution de 40 % de ses ventes de 6/49 en 15 ans. (PC)

Venez vous aussi faire l'essai routier d'un modèle Pontiac, Buick ou GMC et courez la chance de le gagner.

CONCOURS GAGNEZ @ COMPAREZ

PONTIAC VIBE

- Plus faible consommation d'essence de sa catégorie*
- Sécurité 5 étoiles**
- Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
- Climatiseur • Rétroviseurs à réglage électrique • Roues de 16 po en aluminium coulé
- Phares antibrouillard • Prise de courant de 115 volts AC dans le tableau de bord
- Lecteur CD et 4 haut-parleurs

248 \$ /mois*
 Terme de 48 mois à la location
 Transport et préparation inclus

— OU —

à l'achat **19 698 \$** ††
 AVEC 0% FINANCEMENT**

« La Grand Am offre une expérience de conduite à en donner la chair de poule. »

— M. Forget, Montréal



PONTIAC GRAND AM SE
4 portes

188 \$ /mois***

Terme de 48 mois à la location
Transport et préparation inclus

— OU —

0%

FINANCEMENT À L'ACHAT**

- Moteur ECOTEC DACT 4 cyl. d'aluminium 2,2 L de 140 HP
- Boîte manuelle 5 vitesses Getrag
- Climatiseur
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD
- Portes et ouvre-coffre à commandes électriques

« Très douce à conduire avec un moteur puissant, la Sunfire a fait ses preuves. »

— J. Tremblay, Greenfield Park



PONTIAC SUNFIRE SL
2 portes Edition spéciale Sport

188 \$ /mois***

Terme de 48 mois à la location
Transport et préparation inclus

— OU —

0%

FINANCEMENT À L'ACHAT**

- Moteur Ecotec L4 2,2 L à DACT de 140 HP
- Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
- Boîte manuelle 5 vitesses Getrag
- Toit ouvrant coulissant électrique
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD
- Roues de 15 po stylisées en aluminium coulé avec pneus P195/65R15

« Pratique et spacieuse, la Montana coûte moins cher d'essence. »

— D. Labrecque, Charlesbourg



PONTIAC MONTANA
à empattement régulier

228 \$ /mois***

Terme de 48 mois à la location
Transport et préparation inclus

— OU —

0%

FINANCEMENT À L'ACHAT**

- Plus faible consommation d'essence de sa catégorie pour une cinquième année consécutive*
- Sécurité 5 étoiles**
- Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
- Boîte automatique électronique 4 vitesses
- Climatiseur et lecteur CD
- Portes, vitres et rétroviseurs chauffants à commandes électriques
- Télédévrouillage

Tirage du prix: 19 juillet 2004.



PROGRAMME GM POUR LES DIPLOMÉS

1000 \$

L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit.

Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2004 en stock suivants: Vibe (2SL26/R7A), Sunfire (2JB37/ISA/WJ9), Grand Am (2NE69/R7C) et Montana (2UN16/R7A). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais de transport et de préparation sont inclus. *Prix: le véhicule Pontiac, Buick ou GMC essayé par la personne gagnante, et indiqué sur le bulletin piqué, jusqu'à concurrence d'un montant de 35 000 \$, taxes incluses. Aucun achat requis. Concours ouvert aux résidents du Québec âgés de 18 ans ou plus. Règlement disponible chez les concessionnaires GM participants et au 1 800 463-7483. Concours du 5 mai au 25 juin 2004. Limite de deux participations par personne. Photos à titre indicatif seulement. **À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent: Vibe (2 999 \$), Sunfire (2 244 \$), Grand Am (1 967 \$) et Montana (3 747 \$). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12¢ du km après 80 000 km. *Première mensualité exigible à la livraison. **À l'achat, préparation incluse. Transport (950 \$), livraison. ***Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. **Basis sur les données publiées par le ministère des Ressources naturelles du Canada dans le Guide de consommation de carburant 2004. **Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager du siège avant lors des tests d'impacts latéraux (Montana). Tests effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des E.-U. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.



PONTIAC LA PASSION DE CONDUIRE



PONTIAC
BUICK
GMC

LE MONDE

Sadr aurait accepté une trêve avec les Américains

■ WASHINGTON (AFP et AP) — Le chef chiite radical Moqtada Sadr et un conseil de religieux irakiens ont accepté une trêve pour mettre fin aux combats dans trois villes irakiennes en proie aux affrontements entre sa milice et les forces de la coalition, ont annoncé hier des responsables américains.

« Il semble qu'ils ont résolu la situation pacifiquement à Najaf, à Koufa et à Karbala », dans le sud de l'Irak, a déclaré un haut responsable américain. « C'est un succès significatif », a-t-il souligné.

Un deuxième responsable a déclaré que l'accord de cessez-le-feu « résultait des efforts du clergé chiite pour convaincre Sadr d'arrêter les combats ».

L'accord a été conclu hier soir en Irak, et ses détails devraient être présentés aujourd'hui à Bagdad, a-t-il dit.

Le premier responsable a expliqué qu'aux termes de l'accord, la milice de Moqtada Sadr cesserait les violences, mettrait fin à ses attaques contre les militaires américains et quitterait les bâtiments gouvernementaux de ces trois villes.

Il semblerait également que cet ac-

cord précise le sort de certains membres de l'Armée du Mehdi, la milice de Moqtada Sadr, accusés d'être impliqués dans le meurtre d'un autre religieux l'an dernier.

Cette trêve intervient alors que les miliciens de Moqtada Sadr ont essuyé de lourdes pertes et subi de nombreux revers récemment.

Hier, le beau-frère de Moqtada Sadr, qui est aussi un de ses plus proches collaborateurs, a été arrêté à Najaf (170 km au sud de Bagdad), par des soldats américains.

À Karbala, autre ville sainte chiite située à 110 km au sud de Bagdad, les troupes de la coalition ont arrêté cinq partisans de Moqtada Sadr, selon un responsable du mouvement, cheikh Mohammed Assadi.

Par ailleurs, des patrouilles mixtes américaines et irakiennes ont circulé

pour la première fois à pied dans le centre de Karbala, théâtre de violents affrontements entre troupes de la coalition et miliciens chiites en avril et mai, a constaté l'AFP.

Le jeune chef chiite radical Moqtada Sadr, recherché par les Américains qui l'accusent notamment d'avoir éliminé un rival politique en 2003, s'est retranché depuis plus d'un mois à Najaf, où ses miliciens de l'Armée du Mehdi s'étaient déployés en force.

RÉSOLUTION À AMÉLIORER

Sur le plan diplomatique, quatre pays opposés à la guerre en Irak, dont trois ont un droit de veto au Conseil de sécurité de l'ONU, ont réclamé hier des changements importants au projet de résolution de Washington et de Londres. Le texte de trois pages présenté par la Chine propose de donner au nouveau gouvernement irakien le droit de maintenir ou non la force multinationale dans le pays et suggère de limiter son mandat à janvier 2005.

Les diplomates chinois ont précisé que leur document était soutenu dans ses grandes lignes par la Russie, la

France et l'Allemagne. Ces quatre pays étaient déjà opposés à la guerre en Irak. Pékin, Moscou et Paris disposent d'un droit de veto au Conseil.

Ce texte, dont l'Associated Press a obtenu une copie, était soumis hier après-midi aux membres du Conseil de sécurité lors d'une réunion à huis clos consacrée au projet de résolution américano-britannique.

Le contre-projet accorderait au futur gouvernement intérimaire irakien, qui doit entrer en fonction le 30 juin, un pouvoir plus étendu que celui initialement prévu dans la résolution de Washington et Londres.

Le texte donnerait ainsi au gouvernement irakien le contrôle de son armée et de sa police et obligerait les dirigeants de la force multinationale à « consulter le gouvernement intérimaire au sujet des actions militaires, sauf en cas de légitime défense ». Le document prévoit également que « le gouvernement intérimaire irakien exercera une pleine souveraineté dans les domaines politique, économique, de la sécurité, judiciaire et diplomatique ».

EN BREF

OKLAHOMA CITY Nichols exécuté?

■ WASHINGTON — Terry Nichols, complice de l'attentat d'Oklahoma City qui avait fait 168 morts en 1995, a été déclaré coupable de 161 assassinats hier par un tribunal de McAlester, dans le sud-est de l'État. La décision de le condamner à mort, ainsi que l'a demandé l'accusation, pourrait intervenir mardi. Les jurés ont délibéré pendant cinq heures avant de le reconnaître coupable d'assassinats, pour 161 des victimes de l'attentat qui avait détruit un immeuble de l'administration fédérale. Nichols a déjà commencé à purger une peine de prison à perpétuité pour complicité, décidée par un tribunal fédéral en 1997 après un procès où il était jugé pour la mort des autres victimes de l'attentat, des agents fédéraux. Il est accusé de complicité avec Timothy McVeigh, qu'il avait rencontré dans l'armée et qui a lui-même été exécuté en 2001 pour avoir garé le camion piégé ayant explosé devant l'immeuble. (AP)

Princesse raciste

■ NEW YORK — Un membre de la famille royale du Royaume-Uni, la princesse Michael de Kent, a été taxée hier de racisme par la presse, qui l'accuse d'avoir, au cours d'un dîner dans un restaurant new-yorkais, demandé à un groupe de Noirs attablés de « retourner dans leurs colonies ». (AFP)

SUISSE

Pour un autre pape

■ GENÈVE — Trois Suisses sur quatre pensent que le pape doit démissionner en raison de son âge et de sa maladie, selon un sondage à paraître aujourd'hui, deux semaines avant une visite de Jean-Paul II à Berne. Selon le sondage à paraître du magazine *L'Hebdo*, 74,2% des Suisses estiment que le pape doit prendre sa retraite. La proportion est encore plus élevée (74,9%) auprès des catholiques interrogés par l'enquête. La Suisse compte environ 46% de catholiques et 40% de protestants. Les résultats du sondage rejoignent la lettre ouverte qu'ont adressée 40 personnalités catholiques au pape le 16 mai pour lui suggérer de prendre sa retraite à 75 ans, comme les évêques. Jean-Paul II vient de fêter son 84^e anniversaire. (AFP)

ITALIE

Médecins corrompus

■ ROME — La police financière italienne a dénoncé à la justice 4713 personnes, dont 4440 médecins, soupçonnées d'être impliquées dans un système de corruption mis en place par la branche italienne du géant pharmaceutique britannique GlaxoSmith-Kline (GSK). Plus d'une centaine d'employés de la GSK sont également poursuivis pour corruption et associations de malfaiteurs. L'entreprise pharmaceutique est soupçonnée d'avoir mis en place un système de cadeaux, parfois somptueux comme des voyages, à destination des médecins — qui sont en Italie salariés de l'État — pour les influencer dans le choix des produits prescrits. (AFP)

Ariel Sharon, confiant, peaufine son plan de retrait de Gaza

■ JÉRUSALEM (d'après AFP) — Le premier ministre d'Israël, Ariel Sharon, qui devrait échapper à une inculpation dans une affaire de corruption, soumettra dimanche une nouvelle version de son plan de retrait de Gaza au vote du gouvernement où, selon ses proches, il serait assuré d'une courte majorité.

Sur le terrain, deux Palestiniens ont été tués depuis mardi soir par l'armée israélienne dans la bande de Gaza.

Selon la radio publique, M. Sharon devait remettre aujourd'hui son plan par écrit aux ministres qui seront appelés à se prononcer dimanche sur les grandes lignes de cette proposition.

Le vice-premier ministre et numéro deux du gouvernement, Ehud Olmert, a affirmé mardi que M. Sharon disposait d'une majorité de « 12 ou peut-être même de 13 ministres » sur 23 en faveur de son plan. La télé publique a pour sa part affirmé hier soir que M. Sharon était assuré du soutien de 11 ministres alors que 9 autres étaient hostiles à son nouveau plan et 3 indécis.

Humilié le 2 mai par les membres de son parti, le Likoud, qui ont voté contre une première mouture du plan de retrait de la bande de Gaza soutenue publiquement par le président américain George W. Bush, M. Sharon n'a cessé depuis de tenter de convaincre ses ministres de soutenir une version modifiée de son projet.

La nouvelle mouture prévoit, selon les médias, un retrait et une évacuation en quatre étapes des 21 colonies israéliennes disséminées dans la bande de Gaza ainsi que de quatre autres

petites implantations dans le nord de la Cisjordanie d'ici à la fin de l'an prochain. Les maisons des 7500 colons de Gaza seraient détruites, alors que dans le plan initial elles devaient être transférées aux Palestiniens.

En choisissant de procéder par étapes, M. Sharon donne au gouvernement la possibilité de stopper l'application du plan en cours de route « si la situation sur le terrain l'exige », a indiqué un proche du premier ministre.

M. Sharon espère ainsi rassurer ses ministres hésitants et convaincre le Parti national religieux (6 députés sur 120), l'une des deux formations d'extrême droite porte-voix des colons, de rester au gouvernement.

En revanche, l'Union nationale, un autre parti d'extrême-droite (huit députés), a annoncé son intention de quitter la majorité si le plan était adopté. Au sein du Likoud, une dizaine de députés du parti (sur 40) emmenés par deux ministres sans portefeuille, Uzi Landau et Nathan Chetcharansky, ont annoncé leur intention de s'opposer à toute évacuation des colonies. Mais M. Sharon, décidé à passer outre, a évoqué la possibilité de « constituer une autre majorité », une allusion à une possible entrée du Parti travailliste de Shimon Peres au cabinet.

Soudan : triple accord, mais...



Ce danseur sud-soudanais brandit le drapeau national alors que le gouvernement et les rebelles du pays ont signé hier soir au Kenya trois protocoles qui ouvrent la voie à la conclusion d'un accord de paix définitif et à la fin d'une guerre civile de 21 ans dans le sud du pays. Ces trois protocoles portent sur les principaux points qui étaient encore en suspens entre le régime militaro-islamiste de Khartoum et la rébellion sudiste de l'APL, à savoir le partage du pouvoir et la façon d'administrer les trois régions du pays contestées. Malgré la signature de ces accords, la fin effective des combats sur le terrain pourrait prendre encore des mois. Après deux millions de morts notamment par suite de la famine, la guerre oppose le Sud chrétien et animiste au Nord arabo-musulman. (AFP)



Journées Découvertes 2004

Jouez au touriste, redécouvrez votre région!
Le dimanche 6 juin

Faites-nous part des 5 attraits ou sites touristiques de la grande région de Québec qu'il faudrait absolument découvrir!

À gagner,

un forfait « Québec plein la vue » pour 2 personnes comprenant : une envolée en montgolfière (Montgolfière Aventure); une croisière sur le Louis-Jolliet (Croisières AML); une visite en calèche dans le Vieux-Québec (Calèches du Vieux-Québec); une visite guidée aux Fortifications-de-Québec (Parcs Canada); un brunch au restaurant rotatif L'Astral; des laissez-passer pour l'Observatoire de la Capitale et le Funiculaire du Vieux-Québec.

Valeur de 710\$

Surveillez LE SOLEIL du samedi 29 mai pour connaître les attraits et sites culturels participant à la Journée Découverte du 6 juin prochain.

En tout, près de 90 attraits culturels vous accueilleront gratuitement ou à prix spéciaux !

COUPON DE PARTICIPATION

Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Code postal : _____
Tél. (jour) : _____



Nommez 5 attraits ou sites touristiques de la grande région de Québec.

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____

Faites parvenir votre coupon dûment rempli directement au quotidien LE SOLEIL, au 925, chemin Saint-Louis ou par courrier à : Journées Découvertes 2004, C. P. 15170, Québec (Québec) G1K 9J1.

Tirage : le jeudi 10 juin 15 h, dans les bureaux du SOLEIL.



Programmation et réservations sur
www.journeesdecouvertes.com

LE SOLEIL

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ANDRÉ PROVENCHER
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
 Directeur de l'éditorial JEAN-MARC SALVET
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

De l'huile sur le feu

Le ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, n'a peut-être pas voulu vexer qui que ce soit en suggérant que la violence est plus présente chez les autochtones et les jeunes que dans le reste de la population. On pourrait même aller jusqu'à dire que les statistiques ont malheureusement tendance à lui donner raison. Mais le ministre a bien mal choisi ses mots et son moment pour lancer un débat aussi épineux.

On reproche souvent aux politiciens d'utiliser la langue de bois, d'être les spécialistes des mots creux et de la formule toute faite pour plaire à la population. Mais il y a tout de même un

juste milieu entre dire tout ce qui nous passe par la tête, et parler sans rien dire par peur de trop s'exposer. De toute évidence, le ministre Chagnon n'a pas trouvé cet équilibre cette semaine et vient d'apprendre à la dure que les élus doivent se tourner la langue sept fois avant de parler.



Julie Lemieux
 JLemieux@lesoleil.com

Au-delà du choix des mots et du ton employé, il faut toutefois admettre que M. Chagnon a raison de se préoccuper du taux de criminalité chez les jeunes et dans les communautés autochtones. En 2002, le taux d'adultes et de jeunes gens accusés d'infractions criminelles était près de cinq fois plus élevé au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest que dans l'ensemble du Canada. Et il est aussi vrai que les jeunes sont plus portés à commettre des actes criminels que les plus vieux. Statistique Canada estime d'ailleurs que la décroissance de la proportion de jeunes dans la population du pays pourrait expliquer en partie le repli du taux de criminalité, qui a été le plus faible en près de 25 ans en 2002.

Mais le ministre a manqué de flair politique en lançant des affirmations aussi dérangeantes au moment où les tensions sont encore palpables à Kanesatake, une crise qui doit être gérée avec le plus grand doigté. M. Chagnon avait d'ailleurs lui-même reconnu que l'approche de la confrontation n'était jamais la bonne avec les autochtones, au mois de février. Étonnant qu'il ait perdu de vue ses propres conseils en si peu de temps.

Le ministre a maintenant une énorme pente à remonter pour reconstruire sa crédibilité auprès des communautés autochtones, qui ont été blessées par ses propos. Et avec raison. Si les questions délicates qu'il a soulevées méritent d'être abordées plus ouvertement, ce genre de débat ne devrait pas non plus être lancé à l'aveuglette sans être appuyé par des faits, sans être bien planifié. La violence chez les autochtones existe, comme elle existe ailleurs dans la société. Il ne faut pas le nier. Mais il est essentiel d'aborder ce problème dans son ensemble, de le cerner de façon posée et réfléchie. Une approche qui a fait cruellement défaut au ministre cette fois-ci.

Zone de silence

Contrairement aux autres élections, où le score du Bloc québécois ne faisait qu'entamer avec plus ou moins de mordant la majorité libérale, la force qu'auront les bloquistes le 28 juin pourrait bien déterminer si c'est un gouvernement dirigé par Paul Martin ou par Stephen Harper qui prendra le pouvoir à Ottawa.

Il s'agit d'un enjeu inédit. Un enjeu qui n'influencera évidemment en rien la détermination du Bloc à rallier le plus de Québécois possible. Mais il serait intéressant de savoir — puisque la situation ne ressemblera pas aux précédentes — quelle formation politique, selon les bloquistes, devrait former le prochain gouvernement.

Que le Bloc continue d'inviter à voter pour lui et qu'il veuille raffer le maximum de circonscriptions au Québec, rien de plus normal. Personne ne peut lui reprocher quoi que ce soit à cet égard. Mais il serait pertinent qu'il nous dise qui des conservateurs ou des libéraux formeraient le meilleur gouvernement à ses yeux.

Les louvoisements de Gilles Duceppe sur cette question laissent songeur. On comprend que le Bloc espère l'élection d'un gouvernement minoritaire, mais le reste est inintelligible. Certains bloquistes souhaitent l'élection des libéraux en pensant que leur présence à Ottawa favorisera le mouvement souverainiste — un calcul qui s'est toujours révélé faux depuis le dernier référendum. D'autres sont séduits par l'ouverture manifestée par le Parti conservateur envers les provinces, notamment sur le déséquilibre fiscal. Ils sont séduits même si la conversion de Stephen Harper

à propos du Québec est récente et même s'il déclare à peu près tout ce que tout le monde veut entendre ces temps-ci. Le chef conservateur se consacre entièrement à son « recentrage », un recentrage qui nous laisse pour notre part sceptique.

Empêtrés dans l'indécis scandale des commandites et minés par l'usure du pouvoir, les libéraux peinent à convaincre que Paul Martin représente le renouveau. Conduits par un chef vif et habile, les conservateurs mènent leur campagne tambour battant. Le NDP, de son côté, malgré l'indéniable capital de sympathie que suscite Jack Layton, peut difficilement prétendre aux grands honneurs.

Personne ne peut nier que les libéraux de Paul Martin et les conservateurs de Stephen Harper offrent des visions différentes aux électeurs. Or, le Bloc, qui a offert une opposition crédible dans bien des dossiers, continue et continuera malheureusement pendant toute la campagne à étudier les questions des journalistes qui lui demandent laquelle de ces deux formations formerait le meilleur gouvernement. La question est pourtant pertinente parce que la réponse des bloquistes nous en apprendrait beaucoup sur les valeurs et les projets qu'ils privilégient et sur les stratégies qu'ils entendent poursuivre. Leur silence est de plomb.



CHRONIQUE POLITIQUE

Crises d'identité

Gilles Duceppe se moque des libéraux qui cachent leur identité sous l'étiquette Équipe Martin; le premier ministre sortant dénonce pour sa part le chef du Bloc québécois qui n'a pas parlé de la souveraineté du Québec ces jours derniers. La bataille du Québec en vue des élections du 28 juin est encore dans les faits un duel et les deux champions ont de très bonnes raisons pour faire oublier une facette de la personnalité de leur parti respectif.

Du côté libéral, quand 61% des Canadiens pensent que les porte-étendard de ce parti sont corrompus, selon un sondage Ipsos-Reid, et alors que 85% des Québécois ne croient pas Paul Martin quand il dit qu'il ne savait rien des dessous pourris du Programme de commandites, l'intérêt de faire abstraction de son appartenance à cette famille est assez évident. Les partis politiques ont régulièrement recouru à cette stratégie lorsqu'ils ont trop de squelettes dans leurs placards. Kim Campbell a tenté le coup avec les conservateurs fédéraux en 1993; Pierre Marc Johnson avait aussi échoué avec le Parti québécois en 1985. Le procédé figure en même temps dans l'arsenal des réponses qu'un parti qui exerce le pouvoir depuis plusieurs années, doit donner à la frénétique volonté de changement qui s'empare d'une population tous les huit ans en moyenne. Or dans le cas du PLC, il forme le gouvernement depuis 11 ans! Le besoin de renouveau a gonflé d'autant dans l'opinion publique.

Gilles Duceppe, de son côté, ne parle pas vraiment de souveraineté. Tous les Québécois connaissent notre identité! a répliqué vivement la présidente du caucus des députés bloquistes, Christiane Gagnon, lorsque je lui ai fait cette remarque,

il y a quelques jours. C'est vrai. L'élection fédérale ne porte pas sur la souveraineté du Québec, a-t-elle repris, ce n'est pas un vote sur l'avenir constitutionnel mais pour choisir des députés au Parlement fédéral. C'est tout aussi vrai. Le chef conservateur invoque d'ailleurs les mêmes arguments, et pour cause. Bloquistes et conservateurs ne veulent pas que le débat électoral soit de nouveau centré au Québec sur l'unité canadienne et la souveraineté. L'histoire des 30 dernières années montre trop bien que cette cristallisation a fait les choux gras du Parti libéral du Canada.

Ce champ est pourtant miné cette fois pour les libéraux fédéraux et Paul Martin. Ce dernier a beaucoup plus à perdre à ramener ces questions à l'avant-plan que de votes flottants à engranger en exploitant ce thème.

Relancer le débat sur l'unité nationale, c'est d'abord rappeler à tous le souvenir de l'inimitable Stéphane Dion (que M. Martin a cherché à évincer), du plan B, du renvoi devant la Cour suprême et de la Loi sur la clarté référendaire. Paul Martin a tout fait depuis 1995 pour se dissocier de cette politique de la ligne dure à l'encontre du Québec préconisée par Jean Chrétien. M. Martin a cependant savamment entretenu l'ambiguïté au fil des années, à la marge de la solidarité ministérielle, laissant savoir qu'il n'approuvait pas ces confrontations mais en demeurant néanmoins membre du gouvernement Chrétien.

Le plus périlleux toutefois d'un autre débat sur l'unité canadienne est le lien direct automatiquement établi avec le scandale des commandites. La perception bien installée chez les Québécois est que les libéraux ont cherché à acheter leur adhésion au Canada en lubri-

fiant leurs festivals et fêtes populaires, en échange de l'installation de drapeaux et de banderoles dans toutes les villes, les villages, les arènes ou centres de foires, pendant que des amis du régime Chrétien en profitaient pour se graisser au passage en détournant des centaines de millions de fonds publics. La noble cause de l'unité nationale, ancienne marque de commerce des libéraux, est ainsi devenue un outil de patronage et de corruption, en plus d'avoir été traitée comme un savon que des publicitaires peu imaginatifs cherchent à imposer par la technique de la surexposition. L'insulte à l'intelligence a été doublée d'une gigantesque fraude. (Les mentalités n'ont pas tellement changé au PLC: des gens d'affaires ont été invités à payer 1000 \$ le couvert à Québec mardi pour déjeuner avec le lieutenant québécois du premier ministre Jean Lapierre. Les convives étaient sûrement tous totalement désintéressés!)

Raviver artificiellement le débat sur la souveraineté dans le cadre d'une élection fédérale, c'est aussi pour Paul Martin mobiliser davantage les troupes péquistes de Bernard Landry. Il est évident que l'élection de députés du Bloc québécois en plus grand nombre qu'en 2000 serait vite récupérée par les péquistes comme une illustration de la marche irréversible des Québécois vers la souveraineté, peu importe qui incarne le régime fédéral à Ottawa. Les péquistes sont de la sorte toujours tenus d'appuyer à fond leurs petits frères bloquistes. Mais Bernard Landry peut en plus prétendre sérieusement cette fois que le PQ est en position de reprendre le pouvoir en 2007 et de tenir un autre référendum l'année suivante. Et les libéraux de Jean Charest, eux-mêmes très impopulaires, ont déjà pris leurs distances du PLC. Paul Martin ne peut donc se fier sur ces alliés habituels pour neutraliser les péquistes. Il n'a donc pas avantage à tirer la queue du lion.

CARREFOUR DES LECTEURS

Sur le «gril»

Habituellement, les élections à Ottawa laissent les Québécois plutôt froids... Et bien cette fois-ci fera exception: il fera chaud! D'une part, parce que ce sera en plein été mais aussi, et surtout, parce que les libéraux sont sur le gril. En effet, comment expliquer ces élections estivales au moment où la population pense plus à ses vacances, si ce n'est pour éviter la sanction populaire? À preuve, Jean Lapierre disait récemment que la population ne voulait pas être dérangée par un candidat sur les plages des îles-de-la-Madeleine lors des vacances! Les Paul Martin, Jean Lapierre, Pierre Pettigrew et Denis Coderre espèrent fortement notre complaisance face à leurs gigantesques gaspillages de nos impôts et taxes. Ils imaginent sans doute que nous oublierons les détournements de fonds et de démocratie liés au scandale des commandites, à la Canadian Steamship Line, au registre national des armes à feu, pour ne nommer que ceux-là. Ils misent sur la bonne humeur de l'été pour éviter d'être délogés. Nous ne leur ferons pas ce plaisir. Avant d'allumer la barbecue, nous irons mettre ce gouvernement à la porte!

Carole Boucher
 Rinqouski

Se ressourcer

Paul Martin devait ouvrir la voie au changement. Maintenant que nous sommes en campagne électorale que nous promet-il? Un programme de dépenses! Après le Programme de commandites, le programme de contrôle des armes à feu et les nombreux programmes de Patrimoine Canada, M. Martin nous promet de dépenser encore plus et d'obliger les provinces à faire comme lui. Si ce n'était pas mon argent, je trouverais ça drôle. Il est plus que temps que ce gouvernement qui n'est au courant de rien, qui n'est responsable de rien et qui gère par inaction les frontières et les territoires autochtones, aille se ressourcer quelques années dans l'opposition.

François Dubé
 Québec

Un vote pour la vie

(À Paul Martin)
 La vie de Mohamed Cherfi est en danger et vous avez le pouvoir de le sauver. En échange nous nous engageons sur l'honneur à voter pour le Parti libéral. C'est inconcevable qu'un gouvernement demeure apathique, même après cette déclaration, en mars 2004, de la commission des droits de l'homme de l'ONU. «Chaque mois, une centaine de personnes sont tuées par des

groupes armés, les forces de sécurité et les milices armées par l'État». Ce ne sont pas des paroles en l'air. Les Algériens sont égorgés, au couteau, en pleine rue. Le gouvernement au pouvoir gère en dictateur. Nous vous supplions, M. Martin, d'agir sans délai et de reporter le moratoire sur les déportations vers l'Algérie instaurée en 1997. M. Cherfi n'est qu'un porte-parole des réfugiés sans statut, vu sa connaissance des langues et ses diplômes universitaires. La population est invitée à suivre notre exemple: un vote contre la vie de Mohamed Cherfi.

Y. Pedneault et sa famille
 Beauport

ÉCRIVEZ-NOUS!

Vous voulez réagir à une question d'actualité, exposer votre point de vue, commenter un débat public, faire part d'une réflexion ou témoigner d'une expérience personnelle? Écrivez-nous à opinion@lesoleil.com

Adresse postale:
 Carrefour des lecteurs,
 Journal LE SOLEIL,
 925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547,
 Succ. Terminus, Québec, G1K 7J6
 Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.

OPINIONS

ANALYSE

Le Canada saura-t-il se doter d'une diplomatie à paliers multiples ?

Stéphane Paquin

L'auteur est professeur associé au Département d'histoire de l'UQAM et adjoint au titulaire de la Chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec.

Lors de son discours du 17 mai devant la Chambre de commerce de Laval, Paul Martin s'est montré ouvert à l'idée d'accorder un rôle aux provinces en matière de relations internationales. Si cela devait se réaliser, cette ouverture du gouvernement canadien marquerait un changement d'attitude important car le gouvernement Chrétien avait refusé, en octobre 2002, à la ministre des Relations internationales du Québec, M^{me} Louise Beaudoin, un droit de parole plus important pour le Québec à l'UNESCO.

Cette nouvelle position de Paul Martin marquerait également une rupture historique avec les politiques de son parti car, depuis les années 60, le gouvernement fédéral, sous une administration libérale, est toujours demeuré fermé à l'idée d'accorder un rôle aux provinces en matière de relations internationales. En ce qui concerne le droit de contracter des traités internationaux par exemple, le ministre Paul Martin (père) a écrit en 1965 que « la situation constitutionnelle au Canada en ce qui concerne le pouvoir de conclure des traités est claire. Le Canada ne possède qu'une seule personnalité internationale au sein de la communauté des nations ». Sur le même sujet, la Charte de Victoria de 1971 excluait, entre autres, « toute notion de personnalité internationale pour une province ».

La prétention du gouvernement fédéral d'être le seul ordre de gouvernement habilité à représenter le Canada en relations internationales est, depuis la formulation de la doctrine Gérin-Lajoie de 1965, considérée comme inacceptable par le gouvernement du Québec car elle a pour effet d'affirmer la suprématie du gouvernement fédéral sur les domaines de compétence provinciale.

Le problème du Canada est accentué par le fait que, contrairement à ce qui se passe dans certaines autres fédérations, les engagements internationaux

du gouvernement fédéral n'entraînent pas automatiquement leurs applications par les provinces, donc par le Québec. En vertu de jugements de tribunaux, si le fédéral est responsable de la conclusion des traités, il n'a pas toujours la capacité juridique de les imposer aux provinces. De plus, il existe plusieurs zones grises. Le gouvernement fédéral a-t-il le droit de conclure un traité qui relève exclusivement du champ de compétence des provinces ? Rien n'est moins certain.

Cette prétention du gouvernement fédéral est inacceptable pour le gouvernement du Québec car cela signifie qu'Ottawa peut conclure un traité qui aurait pour effet de rendre illégales des politiques du gouvernement du Québec. C'est ce qui allait se produire à l'OCDE où les pays membres, dont le gouvernement canadien, ont négocié, entre 1995 et 1998, l'accord multilatéral sur l'investissement (AMI) qui, s'il avait été ratifié, aurait rendu illégale une bonne partie du modèle de développement québécois.

Lorsque les rapports internationaux concernaient essentiellement les questions de sécurité militaire, les pratiques internationales du gouvernement du Canada pouvaient se concrétiser sans trop d'entraves. Avec l'accélération de la mondialisation, des processus d'internationalisation comme le GATT et de développement de blocs régionaux comme l'ALENA, les champs de compétences des provinces sont de plus en plus affectés par les transformations de

Le fédéral ne doit pas traiter les actions internationales des provinces comme une menace à sa politique étrangère

la scène internationale. Puisque les traités internationaux concernent à présent davantage des domaines d'activité comme l'éducation, les subventions aux entreprises, la santé, la culture, les richesses naturelles, la formation professionnelle, l'environnement, etc., les conflits de juridiction entre les



Paul Martin s'est montré ouvert à l'idée d'accorder un rôle aux provinces en matière de relations internationales.

provinces et Ottawa concernant les relations internationales sont inévitables.

Compte tenu de cette situation, très détestable pour les représentants du gouvernement canadien et du Québec, il devient fondamental d'accorder un rôle aux provinces en matière de relations internationales et de les impliquer dans les processus de négociation des traités internationaux qui ont des répercussions dans les champs de compétences des provinces. C'est ce que Brian Mulroney a fait lors des négociations préparatoires à la création d'une zone de libre-échange Canada-États-Unis. C'est également ce qu'ont fait de nombreux pays qui peuvent servir d'exemple. La proposition de Paul Martin reste à cet égard tout à fait insuffisante.

Conséquemment, le gouvernement fédéral ne doit pas traiter les actions internationales des provinces comme une menace pour l'intégrité de sa politique étrangère, il doit plutôt chercher à créer de nouveaux modes de collaboration, des nouveaux partenariats et un meilleur partage des rôles en relations internationales. Le gouvernement canadien devrait s'inspirer des expériences étrangères afin d'intégrer les pro-

vinces dans un système diplomatique à paliers multiples comme c'est déjà le cas en Belgique, en Espagne, en Autriche, en Suisse, en Allemagne et ailleurs. La pratique au sein d'autres pays fédéraux indique que la meilleure façon de limiter les conflits est d'exposer clairement les responsabilités de chacun tout en accordant un rôle suffisamment important aux provinces pour qu'elles puissent faire face à la mondialisation.

Le gouvernement canadien devrait donc s'inspirer des expériences étrangères pour accorder le droit aux provinces de contracter des ententes internationales dans leurs champs de compétence et d'être représentées au sein des institutions multilatérales lorsque les sujets à l'ordre du jour concernent leurs champs de compétence. Ce droit de représentation ne doit pas se limiter à l'UNESCO mais doit également inclure d'autres organisations internationales comme l'Organisation mondiale du commerce, l'OCDE ou l'Organisation mondiale de la santé (s'il y a une nouvelle pandémie du style SRAS, ce sont bien les autorités provinciales qui devront gérer du problèmes...). Le gouvernement canadien pourrait même se

faire représenter, comme c'est le cas dans certains régimes fédéraux en Europe en relations avec l'Union européenne, par un représentant provincial qui parlerait et pourrait engager le Canada.

Les provinces canadiennes devraient également être consultées systématiquement et même avoir un droit de veto sur tout traité que s'appête à signer le gouvernement du Canada et qui a des effets dans les champs de compétence des provinces. Le Québec, au sein de cette institution, doit avoir un statut particulier, comparable à celui de la Catalogne en Espagne par exemple. En effet, à cause de son caractère national et de sa culture distincte, le Québec devrait bénéficier d'une institution spécifique: une commission bilatérale (gouvernement du Québec / gouvernement fédéral) afin de favoriser la négociation des questions internationales d'un intérêt spécial, comme la clause de l'exception culturelle dans les traités internationaux, pour le Québec. En matière de relations internationales au Canada, il nous faut une rupture avec l'approche centralisatrice, il nous faut une véritable Révolution tranquille.

VERS LES RÉFÉRENDUMS MUNICIPAUX

Un délicat précédent

Nicolas Racine

L'auteur est finissant au doctorat à l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional de l'Université Laval. Il est membre du Centre de recherche en aménagement et développement et habite Québec.

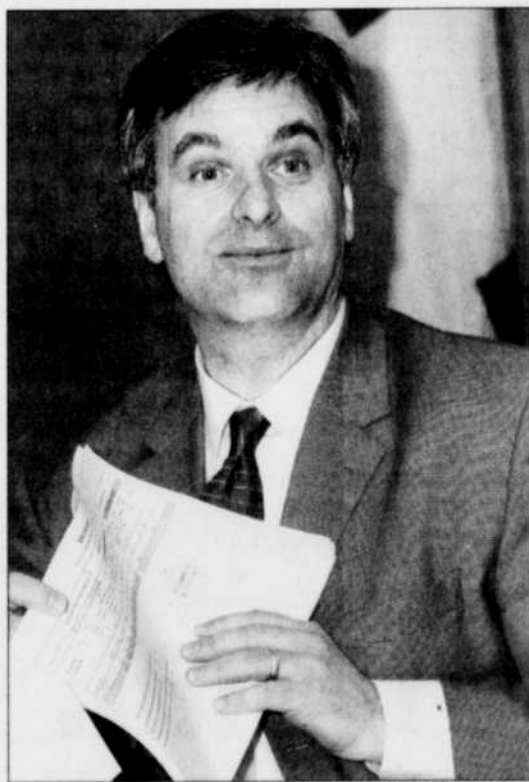
Pour la première fois de l'histoire politique récente du Québec, un gouvernement permet à la population de se défaire d'une politique mise en place par son prédécesseur. Les fusions municipales de 2001 ont offert au Parti libéral du Québec une occasion en or de faire le plein de voix en invoquant une certaine forme de démocratie. Car c'est au nom de celle-ci que les défusionnistes appellent au vote, afin de faire réapparaître des entités territoriales politiquement autonomes.

Or, il s'agit d'un dangereux précédent. En effet, qu'est-ce qui empêchera tout futur parti politique de se réclamer d'une plus grande démocratie en soumettant au vote populaire toute la législation produite par son prédécesseur ? Peut-on imaginer un référendum sur le virage ambulatoire ? L'assurance-médicaments ? Toute réforme impopulaire risque de se voir ainsi soumise à un dangereux chantage politique. Quel gouvernement osera désormais proposer une réforme ambitieuse et difficile ? Dans un tel contexte, connaîtrions-nous le déficit zéro ? De nouvelles taxes verront-elles le jour ? Tout le débat entourant les défusions doit permettre une réflexion plus large sur la nature de notre démocratie.

La participation populaire est toujours souhaitable pour une institution démocratique. C'est un signe de bonne santé. Mais cette participation doit se faire en amont de la décision, par des moyens légitimes, telle que la consultation ou la manifestation, quitte à en améliorer le fonctionnement. Lorsque la contestation se produit en aval, avec la possibilité de renverser une décision prise par un gouvernement démocratiquement élu, le jeu devient risqué. Les grandes villes représentaient-elles un danger pour la démocratie ?

Dans la région de Québec, les fusions municipales de 2001 obéissaient à un principe de regroupement déjà ancien. La plupart des anciennes banlieues étaient elles-mêmes le fruit de fusions. Le gouvernement du Parti québécois se fiait pour l'essentiel à des expériences menées ailleurs au Canada, notamment Toronto, Ottawa et Halifax.

Derrière ce vaste mouvement pancanadien se trouve la constatation que les municipalités ne sont plus de simples pourvoyeuses de services



Le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier

de proximité. La ville est devenue un espace prioritaire de développement à l'échelle du globe, où se concentre l'essentiel des activités économiques et sociales génératrice de richesses. Dans un tel contexte, la compétition interurbaine au sein d'un même territoire restreint relève de l'absurdité : la compétition réelle est globale. Une cité fusionnée, regroupant une population dynamique, a beaucoup plus de chance de percer le marché mondial qu'une cité vieillissante, empiétrée dans des chicanes de compétences et de micropouvoirs individualisés.

Le développement des nouvelles villes aurait pu permettre l'émergence de nouvelles formes de démocratie locale et constituer un réel défi de société mobilisateur. Visiblement, les chances d'y parvenir ont été coulées dès le départ avec les promesses formulées par le Parti libéral du Québec. La démocratie doit-elle permettre des retours en arrière coûteux et difficiles ? Si nous répondons collectivement « oui » à cette question, il faut être prêt en assumant toutes les conséquences sociales et politiques qui en découlent.

Retour en arrière pour aller de l'avant

Thomas Hughes

Conseiller à la Ville de Sainte-Foy (1989-1997)

Le défi est de taille. Passer par dessus les obstacles contenus dans le projet de loi 9 (Loi sur la consultation), par-dessus des études prédisant des augmentations de taxes, par-dessus une terminologie qui parle de « démembrement », de « municipalité reconstituée ». Passer par-dessus les « municipalités résiduelles » pour enfin être capable de dire Oui lors d'un référendum sur le démembrement de sa municipalité actuelle. Les citoyennes et citoyens qui favorisent cette option ont tout un chemin à suivre. En plus, ils et elles doivent prendre en considération l'inconnu du conseil d'agglomération qui prendra vie si jamais le résultat du référendum est positif. Par contre, ceux qui favorisent le *statu quo*, c'est-à-dire la continuation de la grande ville de Québec, n'ont qu'à voter Non, sans se soucier des conséquences de leur décision.

Pour moi, les enjeux du référendum sont clairs. Premièrement, ce n'est pas un démembrement que je prévois, mais plutôt une reprise d'autonomie dans ma municipalité, une autonomie certainement réduite, mais néanmoins valable. Deuxièmement, si les études du gouvernement sont le moins valables et que des augmentations de taxes sont inévitables, je considère que j'aurai plus de contrôle sur l'ampleur de cette augmentation dans mon ancienne ville reconstituée que dans la ville de Québec actuelle.

Et ce conseil d'agglomération ? C'est vrai que la municipalité centrale ou résiduelle, en plus d'avoir un droit de veto, exercera les compétences de l'agglomération, c'est-à-dire qu'elle fournira les ser-

vices communs tels que la police et la protection contre les incendies. Il est possible également que la ville résiduelle ait la majorité des voix sur ce conseil. Elle pourrait ainsi s'imposer et imposer ce qu'elle voudrait en termes de politiques et de taxes. Le nombre de voix de chacune des municipalités à ce conseil est accordé en fonction de la population de la ville résiduelle ou des villes reconstituées (Sainte-Foy et Charlesbourg ayant 14% des voix chacune, Beauport 15%, Saint-Augustin 3%, etc.). Par contre, si suffisamment de villes de banlieue se reconstituent et deviennent plus autonomes, la ville centrale pourrait exercer son veto pour empêcher certaines décisions mais elle ne pourrait pas imposer sa volonté de façon absolue. Et je ne crois pas qu'elle agira ainsi.

Lors de mon deuxième mandat comme conseiller municipal à la Ville de Sainte-Foy, j'étais le substitut de M^{me} Andrée Boucher au conseil de la Communauté urbaine de Québec. J'ai assisté à presque toutes les réunions du conseil entre 1993 et 1997. Il y avait certainement des divergences d'opinions autour de cette table, mais il y avait également beaucoup de collaboration.

Le défi est de taille mais n'est pas impossible. À mon avis, ma ville reconstituée aurait plus d'autonomie — même limitée — qu'à l'heure actuelle. De plus, une fois la reconstitution complétée, cela amènera la réunion de mon quartier (Chauveau) avec le reste de Sainte-Foy. Finalement, le conseil d'agglomération ne me fait pas peur. Peu importe le nombre de villes dites reconstituées, j'ai confiance dans le bon sens des membres de ce futur conseil et en leurs capacités de collaborer les uns avec les autres.



La semaine dernière, les citoyens de Sainte-Foy se sont déplacés pour signer le registre demandant la tenue d'un référendum sur les défusions.

Amnesty International condamne terroristes et gouvernements

■ LONDRES (d'après AP) — Sous les feux croisés des organisations terroristes telles qu'Al-Qaida et de la réaction des États, les droits de l'homme et le droit international en général ont subi, en 2003, « les attaques les plus systématiques depuis 50 ans », estime Amnesty International dans son rapport annuel rendu public hier.

« Cette situation est à l'origine d'un monde où la méfiance, la peur et la division gagnent chaque jour du terrain », ajoute l'organisation. Sa secrétaire générale, Irene Khan, condamne d'abord le recours au terrorisme utilisé par certains pour atteindre des objectifs politiques. Elle souligne que le monde entier est désormais concerné, mais critique la réponse faite à cette menace.

« Les gouvernements n'agissent plus dans une perspective morale et sacrifient les valeurs universelles sur l'autel de la sécurité », déclare-t-elle. « De puissants États laissent de côté, savent ou font voler en éclats les principes du droit international et les instruments de l'action multilatérale susceptibles de nous protéger contre ces attaques. »

Aux États-Unis, en particulier, « les visées sécuritaires mondiales du gouvernement se révèlent dépourvues de principes ou de clairvoyance ». « En se rendant coupable de violations des droits humains sur son territoire, en fermant les yeux sur les atteintes

commises à l'étranger et en recourant sans restriction à des frappes militaires préventives, (Washington) porte atteinte à la justice et à la liberté et rend le monde encore moins sûr », dénonce M^{me} Khan. Pour Amnesty, les États-Unis mènent la guerre antiterroriste avec des moyens à la fois indiscriminés et disproportionnés.

Le rapport cite les détentions sans inculpation ni jugement sur la base américaine de Guantanamo Bay à Cuba. Il évoque aussi des meurtres de civils en Irak et les abus commis par des soldats américains sur des prisonniers irakiens, « résultat naturel de la politique ouvertement suivie par les É.-U., qui consiste à piocher les morceaux du droit international à appliquer, selon leur bon plaisir ».

Le porte-parole de la Maison-Blanche, Scott McClellan, a « rejeté » ces accusations, rétorquant que « la guerre contre le terrorisme (avait) protégé les droits humains de quelque 25 millions de personnes en Afghanistan, et 25 millions en Irak. (Elle) a abouti à la libération d'environ

50 millions de personnes dans ces pays... »

Sont aussi critiqués la France, l'Espagne, le Portugal, Malte, l'Irlande et l'Ouzbékistan qui ont adopté depuis les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis des lois antiterroristes constituant des « régressions » en matière de liberté et de droits individuels, notamment pour le droit d'asile. La Grande-Bretagne est épinglée pour la détention, sans date limite, ni inculpation ou procès, de 14 étrangers arrêtés en vertu de la loi antiterrorisme.

En outre, souligne le rapport 2004, la lutte antiterroriste et la guerre en Irak ont « détourné l'attention de conflits persistants qui, en Colombie, au Népal, en République démocratique du Congo, au Soudan, en Tchénie et dans d'autres pays, donnent lieu aux pires atrocités (...) ».

La violence en Israël et dans les territoires occupés s'est aggravée, tandis que dans d'autres États les autorités jouent ouvertement la carte de la répression ».

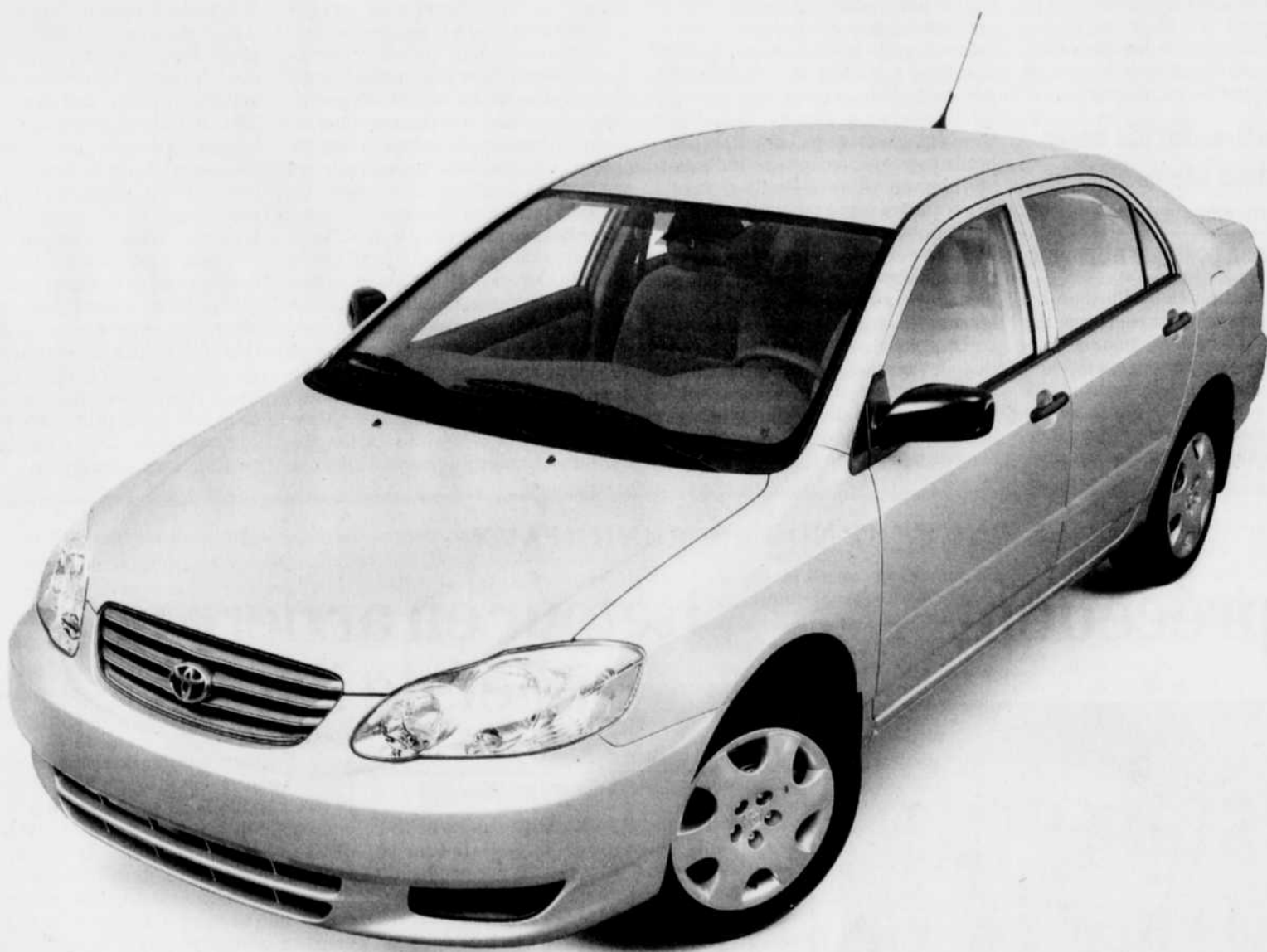
Qui plus est, dénonce Amnesty, « les États ne se sont pas préoccupés des véritables armes de destruction massive que sont l'injustice et l'impunité, la pauvreté, la discrimination et le racisme, le commerce non réglementé d'armes légères, la violence contre les femmes et contre les enfants ».

Double attentat au Pakistan



Un flic a été tué et 32 personnes ont été blessées hier lorsque deux voitures piégées ont explosé près de la résidence du consul général des États-Unis et d'un centre culturel américano-pakistanaï, à Karachi, dans le sud du Pakistan. Les deux voitures ont explosé à moins d'une demi-heure d'intervalle dans ce lieu qui était pourtant étroitement surveillé. La police a immédiatement orienté ses recherches vers un réseau d'islamistes qui avaient tenté d'assassiner le président du Pakistan, Pervez Musharraf, et avaient fait exploser une voiture à l'extérieur du consulat américain à Karachi il y a deux ans, tuant 12 Pakistanais. Parmi les blessés figurent 10 journalistes, reporters photographes et cameramans de télévision. Les autres blessés sont des officiers de police et des civils. (AFP)

Plans de location et de financement de Toyota Services Financiers. Approbation de crédit requise. *La location est basée sur une location-bail de 48 mois et un taux de location de 3,8 % pour une Corolla CE 2004 (modèle BR32EM-A avec boîte manuelle), avec acompte de 1 762 \$. Premier paiement de 189 \$ et dépôt de garantie de 0 \$ exigés au moment de la livraison. Coût total de la location de 10 834 \$. Prix de l'option d'achat de 7 242,70 \$ basé sur un maximum de 96 000 km. Des frais de 0,07 \$ s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire. En fonction du prix d'accès de 15 405 \$. Le prix d'accès indiqué dans cette annonce est en vigueur en mai 2004 et a été établi par les concessionnaires Accès Toyota participants du marché de Québec. La location comprend un maximum de 1 010 \$ pour frais de transport et de préparation. Immatriculation, enregistrement (y compris RDPDM), assurance et taxes applicables en sus. **Exemple de financement : 20 000 \$ à 3,8 % par an équivaut à 366,53 \$ par mois pendant 60 mois. Frais d'emprunt de 1 991,80 \$ pour un total de 21 991,80 \$. Immatriculation, frais de transport et de préparation, enregistrement (y compris RDPDM), assurance et taxes en sus. Offres valables sur une Corolla 2004 achetée ou louée avant le 31 mai 2004. Certaines conditions s'appliquent. *Basé sur les statistiques d'enregistrement des véhicules neufs de R.L. Folk Canada, Inc. en fin d'année civile 2003. Tous droits réservés. Un concessionnaire Toyota est libre d'établir ses propres prix de détail et ne subira aucune réclamation s'il choisit de vendre à un prix inférieur à ceux indiqués dans cette annonce. Voyez votre concessionnaire Accès Toyota participant pour plus de détails ou visitez www.acces.toyota.ca ou composez le 1 888 TOYOTA-8.



La fin approche. En fait, c'est le 31 mai.

Quand elles sont parties, c'est fini! Profitez de votre dernière chance d'obtenir des prix Étiquette rouge sur la gamme complète des voitures Toyota, y compris la Corolla, la berline la plus vendue au Canada en 2003!

- Moteur de 1,8 litre, distribution à calage variable intelligent
- Faible consommation d'essence ville/route L/100 km : 7,1/5,3
- Véhicule à émissions ultra faibles
- Banquette arrière divisée 60/40 à dossiers rabattables
- Radio AM-FM CD
- Rétroviseurs à télécommande assistée
- Indicateur de température extérieure
- Qualité légendaire Toyota

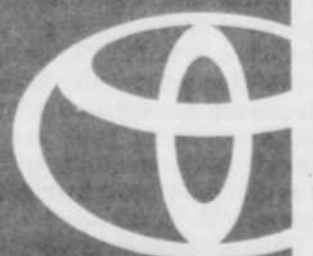
Visitez votre concessionnaire Accès aujourd'hui. Ou visitez notre site www.acces.toyota.ca ou composez le 1 888 TOYOTA-8.

JOURS
ÉTIQUETTES
ROUGES

Corolla CE
2004

Location à
189 \$*
par mois

avec dépôt de garantie de 0 \$
Ou financement à
3,8 %
jusqu'à 60 mois**



TOYOTA
un coup de cœur sans fin

L'EST ET LA CÔTE-NORD

Aménager la Romaine pour éviter la pénurie

STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

■ SEPT-ÎLES — Le grand patron d'Hydro-Québec, André Caillé, ne cache pas que de construire un barrage sur la rivière Romaine en Minganie, sur la Côte-Nord, est l'une de ses principales cartes pour éviter la pénurie d'électricité qui pointe à l'horizon au Québec.

Un projet de 6,5 G\$ qui consiste à construire quatre barrages et quatre centrales hydroélectriques totalisant 1500 mégawatts sur cette rivière qui coule au nord de Havre-Saint-Pierre. Un potentiel qui équivaut à celui de Manic V.

Les études d'avant-projet sont entamées et se poursuivront jusqu'en 2006. Invité à la Chambre de commerce de Sept-Îles, André Caillé, a de nouveau sollicité l'appui des Nord-Côtiers. Il a précisé que ce projet laissera en retombées économiques plus de 1 G\$ chaque année dans cette région ravagée par le chômage.

Hydro espère entamer les travaux en 2008 pour une mise en service des centrales en 2015. Avant

la réalisation de ce projet, Hydro assure qu'il devra être rentable, conforme au plan environnemental et accepté du milieu. Les intervenants économiques et politiques de la Minganie sont favorables au projet et « souhaitent que cette fois le projet se réalise et non seulement les études d'avant-projet ».

Toutefois, les Innus, en discussions au sujet de leurs droits avec Québec, pourraient avoir des exigences imprévues entourant cette rivière à saumon, un joyau de la Côte-Nord. Le pdg a ajouté que si la baie James était le bras gauche d'Hydro-Québec, la Côte-Nord était son bras droit.

Hydro-Québec n'a pas construit de nouvelles centrales dans les années 1990, à l'exception de celle de la Sainte-Marguerite-3, à mi-chemin entre Port-Cartier et Sept-Îles, dont la mise en service accuse deux ans de retard à cause notamment de fuites dans les conduites. Présentement, trois projets sont en chantier sur les rivières Touloustou, Eastmain et Péribonka. D'ici 2020, Hydro-Québec désire investir 3,5 G\$ par année, ce qui créera 20 000 emplois.

Rappelons que la consommation totale de 2003 a augmenté de 6,6%, pour frôler les 165 térawatt-heures (TWh), avec deux ans d'avance sur les pronostics.

La scierie GDS incendiée

La reconstruction est plus que probable

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

CARLETON — Un incendie a détruit tôt hier matin la scierie du Groupe GDS à Grande-Rivière, en Gaspésie, causant des dommages de 6 millions \$ et laissant 50 personnes sans emploi. La direction de la compagnie attendra de recevoir le rapport de ses assureurs avant de statuer sur la reconstruction, qui semble plus que probable.

Le vice-président du Groupe GDS, Sylvain Deschênes, a indiqué qu'il faudrait sans doute investir de 8 à 10 millions \$ pour rebâtir la scierie. En raison de l'importance de deux autres gros projets envisagés par GDS, la firme n'a pratiquement pas le choix de reconstruire.

GDS misait notamment sur l'approvisionnement de son usine de Grande-Rivière pour alimenter un centre de transformation accrue à Gaspé, Valoribois, dont la construction doit débiter cette année.

« Ça marche ensemble. L'une des usines qui devaient fournir Gaspé, c'était la scierie de Grande-Rivière. Le rapport des assurances devrait nous parvenir rapidement. Nous reconstruirons probablement plus proche des services en eau. Nous n'avons pas de gicleurs à notre scierie. Mais il faut penser en fonction du printemps prochain avant une reprise de production », dit M. Deschênes.

En plus du projet Valoribois de Gaspé, d'une valeur de 12 millions \$, la compagnie caresse toujours, avec des partenaires, le projet Gaspan, une usine de panneaux gaufrés de 190 millions \$ pour le secteur de Grande-Rivière, qui récupérerait notamment des résidus de sciage. Deux approvisionnements totalisant 104 000 mètres cubes de bois, venant de la forêt publique, sont offerts à GDS si Valoribois et Gaspan voient le jour.

Toutefois, aucune décision permanente sur le sort de ce bois ne sera prise par le ministère des Ressources naturelles tant que l'avenir de la papeterie Gaspésia de Chandler ne sera pas éclairci. L'approvisionnement de GDS viendrait du territoire jadis dévolu à la Gaspésia.

L'incendie de la scierie GDS tombe d'autant plus mal que Grande-Rivière est voisine de Chandler, ville fortement éprouvée par l'incertitude planant sur le sort de l'usine Gaspésia. La firme Ernst and Young a jusqu'au 7 juin pour trouver un reprenneur pour la papeterie.

La scierie de Grande-Rivière transformait une somme appréciable de bois venant de la forêt privée. En attendant une décision sur son avenir, le Groupe GDS acheminera le bois des lots privés à ses scieries de Pointe-à-la-Croix et Grande-Vallée.

La Sûreté du Québec enquête sur les causes de cet incendie, mais Sylvain Deschênes n'a pas de raison de penser qu'il est de nature criminelle.

MODERNISATION DE L'ALUMINERIE ALCOA

L'inquiétude gagne les gens de Baie-Comeau

Une entente semble lointaine entre Québec et la compagnie pour ce qui est des coûts d'électricité

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

■ BAIE-COMEAU — L'inquiétude a gagné les membres de la coalition régionale pour la modernisation de l'aluminerie Alcoa de Baie-Comeau. Ils estiment que la compagnie et le gouvernement sont loin d'un terrain d'entente à propos des coûts de l'hydroélectricité et la visite, hier matin à Baie-Comeau, du grand patron d'Hydro-Québec n'a pas eu l'heur de les rassurer.

« Il y a un écart significatif entre la demande d'Alcoa et l'offre du gouvernement à propos de l'augmentation des coûts d'énergie, a lancé le maire de Baie-Comeau et porte-parole de la coalition, Ivo Di Piazza, qui avait le visage long tout comme ses collègues du groupe de pression. Je suis très sceptique quant à une conclusion du dossier avant la fin mai. » On se rappellera qu'Alcoa pensait pouvoir donner une réponse concernant son projet de 1,1 milliard \$ d'ici la fin du mois.

Selon M. Di Piazza, le gouvernement propose une augmentation du tarif L, le tarif des entreprises énergivores, équivalente à 90 % de la hausse de l'indice des prix à la consommation (IPC). Alcoa cherche au contraire une stabilité des coûts à long terme. « La compagnie souhaite moins que 90 % de l'IPC, mais on ne sait pas précisément ce qu'elle recherche », a-t-il ajouté.

Conférencier invité au déjeuner de la Chambre de commerce de Manicouagan, le pdg d'Hydro-Québec, André Caillé, a voulu se faire rassurant sur l'explosion des tarifs d'électricité à long terme, comme on en vit notamment dans l'Ouest canadien. Mais sur ce point, son discours n'a pas rejoint les préoccupations de la coalition.

« Une éventuelle augmentation du tarif L se fera de manière uniforme avec le tarif résidentiel. Ce qu'on cherche, c'est une augmentation en fonction de l'IPC, soit entre 2 et 3 %, a déclaré M. Caillé devant une centaine de convives. Des augmentations de 9 % et même 30 % comme chez nos voisins, ça n'arrivera pas ici. » Pour alimenter son usine, Alcoa devrait déboursier 5 millions \$ de plus chaque année si l'IPC grimpe de 2 %.

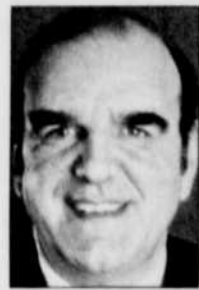
M. Caillé, qui a de nouveau précisé qu'Hydro n'était pas présente aux négociations entre Alcoa

et le gouvernement, a rappelé que la société d'État s'était déjà engagée à fournir les 175 mégawatts d'énergie nécessaires au projet de modernisation de l'usine de Baie-Comeau.

La coalition a tout de même tiré du positif de la dernière proposition gouvernementale. « La création de 500 nouveaux emplois, on trouve ça très intéressant, tout comme la perspective d'une usine d'anodes », a affirmé M. Di Piazza. Selon l'offre de Québec, chaque emploi créé à Baie-Comeau équivaldrait à un emploi et demi créé ailleurs au Québec.

La coalition a rencontré mardi à Montréal la haute direction d'Alcoa. En confiant son sentiment que la campagne de mobilisation régionale en faveur du projet a obligé les parties à se parler de façon plus intense, M. Di Piazza a indiqué que la compagnie s'est engagée à investir 10 millions \$ dans le fonds d'innovation de 20 millions \$ pour la recherche scientifique, que la région a demandé dans la foulée du projet de modernisation.

Le porte-parole de la coalition souhaite amener le débat sur un autre terrain, celui de l'aspect social, au-delà des chiffres lancés. « On tient seulement compte de l'aspect comptable du dossier, mais ce n'est pas juste une question de coût de l'emploi par celui du mégawatt. Il y a tout le volet social qui est occulté du débat », a lancé le maire, qui prépare une réponse à certains éditorialistes qui estiment que le projet coûte trop cher pour ce qu'il en rapporte à la collectivité québécoise.



Ivo di Piazza

Qu'est-ce qui vous empêche de vous offrir la voiture de vos rêves ?



TAUX DE LOCATION-BAIL DE 1,9 % ET, AU CHOIX :
399 \$/MOIS AVEC ACOMPTÉ DE 999 \$ OU 443 \$/MOIS AVEC ACOMPTÉ DE 0 \$

► **COUPÉ SPORT C230 KOMPRESSOR.** Style dramatique, moteur Kompressor suralimenté de 189 ch, boîte manuelle à 6 rapports et Programme de stabilité électronique (ESP)... Tout cela confère au coupé sport un dynamisme étonnant.



TAUX DE LOCATION-BAIL DE 3,6 % ET, AU CHOIX :
399 \$/MOIS AVEC ACOMPTÉ DE 3 683 \$ OU 499 \$/MOIS AVEC ACOMPTÉ DE 0 \$

► **BERLINE C230 KOMPRESSOR.** Son moteur Kompressor suralimenté de 189 ch, ses dispositifs de sécurité de pointe, son style élégant et son équipement haut de gamme redéfinissent plaisir de conduire et valeur exceptionnelle.



TAUX DE LOCATION-BAIL DE 3,6 % ET, AU CHOIX :
595 \$/MOIS AVEC ACOMPTÉ DE 7 350 \$ OU 798 \$/MOIS AVEC ACOMPTÉ DE 0 \$

► **ML350 ÉLÉANCE.** Quatre roues motrices en permanence, Programme de stabilité électronique (ESP), 8 coussins gonflables de série, 2 300 litres d'espace utilitaire, confort suprême, myriade de caractéristiques de luxe... Voilà ce qui fait de la Classe M la Mercedes-Benz des 4x4.



TAUX DE LOCATION-BAIL DE 3,9 % :
530 \$/MOIS AVEC ACOMPTÉ DE 6 520 \$

► **COUPÉ-CABRIOLET SLK230.** Doté d'un toit rétractable en acier, d'une ingénierie de pointe en matière de sécurité, de nombreuses caractéristiques de confort, sans oublier des lignes modernes, épurées et sportives, ce modèle est une invitation irrésistible au plaisir de conduire à ciel ouvert.

Rien.

► Vous pouvez passer en revue notre incomparable gamme de modèles et profiter des options de location-bail les plus flexibles que nous ayons jamais offertes. Passez voir le concessionnaire Mercedes-Benz le plus proche et prenez rendez-vous pour un essai routier dès aujourd'hui. Mercedes-Benz. N'attendez plus.

Jusqu'au 31 mai.



Chatel Automobiles

1350, rue Bouvier, Québec
(418) 628-6336
www.chatel-mercedes-benz.ca

Satellite de Chatel Automobiles
Vente et service 1-800-353-0911
171, boul. Ste-Anne, Pointe-au-Père



Mercedes-Benz

Les grands espaces

36 versements*



épargnez 210\$

Spécial
19⁴⁴ par mois
 / 36 versements
699⁹⁹

courant: 909⁹⁹

ENSEMBLE
 matelas ET sommier double

SIMMONS
 Matelas et sommier DÉTENTE
 • 608 ressorts • Coussinet pleine largeur
 • Garantie 10 ans, 100 %

épargnez 20\$



Spécial
11¹¹ par mois
 / 36 versements
399⁹⁹

PRIMO
 INTERNATIONAL
 Futon
 courant: 419⁹⁹



épargnez 90\$

Spécial
20⁸³ par mois
 / 36 versements
749⁹⁹

PRIMO
 INTERNATIONAL
 Mobilier de cuisine
 5 morceaux
 courant: 839⁹⁹

PALLISER



Cuir véritable

36¹¹ par mois
 / 36 versements
1299⁹⁹

Causeuse

37⁵⁰ par mois
 / 36 versements
1349⁹⁹

Fauteuil 28³³ par mois
 1019⁹⁹

Sofa

accord D Desjardins
 Magasinez en ligne:
www.tanguay.ca

TANGUAY

Livraison et service
GRATUITS
 à la grandeur de la province

LES SAULES 4875, boul. de l'Ornière (418) 871-4411 • 1 800 563-4411
BEAUPORT 777, rue Clémenceau (418) 666-4411 • 1 800 563-6282
LÉVIS 5720, boul. Étienne-Dallaire (angle Kennedy) (418) 833-4511 • 1 800 563-4511
SAINT-GEORGES DE BEAUCE 8955, boul. Lacroix (418) 226-4411 • 1 877 295-4411
RIMOUSKI 822, boul. Sainte-Anne, Route 132 (418) 725-4411 • 1 800 463-4411
RIVIÈRE-DU-LOUP 245, Hômi-de-Ville (418) 867-4711 • 1 800 510-4711
TROIS-RIVIÈRES 2200, boul. des Récollets (819) 373-1111 • 1 800 465-2200
CHICOUTIMI 1990, boul. Talbot (418) 696-4411 • 1 800 363-4711

* Sur approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Applicable sur tout achat de 500\$ et plus, et sur items sélectionnés, ne payez que les taxes de vente. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client. (exemple: solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Achat minimum requis: 100\$, 12 versements, 500\$ et plus, et items sélectionnés - 36 versements. Photos à titre indicatif. Détails en magasin.